QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12218 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

– MERCREDI 9 MAI 1984

EN ÉGYPTE

Nouveaux attentats des extrémistes islamistes contre les coptes

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

EN CORSE

La résistance aux « séparatistes »

LIRE PAGE 7 LE REPORTAGE DE DANIELLE ROUARD

La victoire de M. Duarte au Salvador renforce la position de M. Reagan

Un espoir

Le 6 mai 1984 demeurera-t-il une date historique pour l'Amérique centrale, et d'abord pour le Salvador ? Dans cette petite *république, durement frappée* depuis quatre ans par une guerre civile sans merci, un timide espoir vient de se faire jour avec l'élection du démocrate-chrétien José-Napoleon Duarte à la présidence.

Au regard de la démocratie classique, la victoire de M. Duarte est au-dessus de tout soupçon : trop d'observateurs d'opinions diverses étaient sur place et l'ont constaté pour que ce point soit contesté. Au nom, pourtant, de la même démocratie classique, on se prend à frissonner, rétrospectivement : et si *le major d'Aubuisson avait* gagné ? Si les urnes avaient, le plus régulièrement du monde, désigné comme premier magistrat du Salvador un homme réputé pour ses méthodes sanguinaires, où porter encore ses espoirs dans un monde accablé de dictatures ?

Reste la situation concrète. La guérilla tient un sixième du pays et se meut à l'aise dans un quart environ du territoire. Or, pour elle, ces élections sont une « farce ». Mais elle s'est trompée : pour un peuple qui cherche à sortir d'un engrenage infernal de violence, tous les moyens sont bons – et d'abord, pourquoi pas, les urnes !

M. Duarte a tout à faire – et d'abord à administrer rapidement la preuve qu'il peut contenir les crimes des Escadrons de la mort et se faire obéir d'une *armée qui, depuis plus d'un* demi-siècle, a considéré le Salvador comme sa caserne. Il doit s'accrocher de toutes ses forces à une réforme agraire vivement contestée par cette aristocratie terrienne pour qui le 6 mai est un jour sombre. Il doit relancer, dans une capitale épargnée par la violence, une industrie naguère vaillante et aujourd'hui paralysée en raison de la situation générale du pays. Il doit... Que ne doit-il pas ?

Pour ce faire, il peut compter sur l'aide décidée de Washington, où le plus conservateur des présidents semble enfin avoir compris que les pires ennemis des États-Unis en Amérique latine sont ces conservateurs égoïstes et bornés qui se proclament leurs amis. Il devrait pouvoir compter aussi sur le soutien de l'Europe de l'Ouest.

Car M. Duarte présente un énorme avantage : il n'est la marionnette de personne. C'est un nationaliste salvadorien, à la pensée vigoureusement constituée, qui a appris, jusque dans sa chair torturée, que la politique n'est pas un jeu d'enfants, et qui est passionnément désireux de réussir.

Les démocraties européennes ont une partie à jouer en Amérique centrale. Elles pourraient ne pas ménager leur appui à M. Duarte, en convainquant, par exemple, la gauche démocratique, aujourd'hui alliée de la guérilla, de reprendre le combat par des moyens politiques, si du moins la sécurité lui est assurée. En contrepartie, elles pourraient exiger de leur allié américain qu'il mette fin à sa guerre secrète contre le Nicaragua : ce pays ne s'apprête-t-il pas, lui aussi, à organiser, en novembre, des élections dans des conditions [illegible] difficiles que celles [illegible] au Salvador ?

Bien qu'aucun résultat officiel n'ait encore été proclamé ce mardi 8 mai, la victoire du démocrate-chrétien Napoleon Duarte ne paraissait faire de doute pour personne à San-Salvador comme à Washington. L'adversaire de M. Duarte, le représentant de l'extrême droite, Roberto d'Aubuisson, *reconnaissait qu'il* avait un léger retard, mais ne désespérait pas, le lundi 7 mai, au fil du dépouillement, de le remonter. En toute hypothèse, la victoire du leader de la DC salvadorienne ne sera pas aussi éclatante qu'il l'espérait.

A Washington, l'administration républicaine et aussi la presse libérale se réjouissent ouvertement. M. Duarte – dont la victoire renforce la position de M. Reagan – pourrait se rendre aux Etats-Unis avant même sa prise de fonctions, prévue pour le 1er juin.

Dans une interview accordée à notre envoyé spécial Marcel Niedergang, quelques heures avant le scrutin du 6 mai, M. Duarte indiquait que sa première préoccupation serait d'« écraser la violence » dans son pays.

A Panama, en revanche, l'élection présidentielle du 6 mai tourne à la confusion. Des bagarres ont éclaté entre partisans des candidats populiste et conservateur, qui assurent l'un et l'autre être vainqueurs. Il y a eu quatre morts.

« Ecraser la violence... »

De notre envoyé spécial

San-Salvador. – M. José Napoleon Duarte est une force de la nature. Plusieurs mois d'une campagne épuisante pour les nerfs n'ont pas entamé la combativité ni la résolution de cet homme de cinquante-huit ans. Des menaces de mort, très précises, l'ont cependant contraint à s'entourer d'une garde particulièrement musclée et à ne pas paraître en public la semaine qui a précédé l'élection du 6 mai.

Dans son bureau, une image religieuse et un poisson stylisé sur les murs, qui est l'emblème de la démocratie chrétienne salvadorienne. *« En souvenir des premiers chrétiens qui se cachaient dans les catacombes,* dit-il. *Comme eux, j'ai connu la clandestinité et la persécution. J'ai l'habitude des menaces et des risques. Je [illegible] connaître d'autres. Je suis [illegible], mais je suis comme tout le monde. Il m'arrive d'avoir peur. Tout le monde dans ce pays a peur, même les soldats. Ce pays est polarisé. Il y a une extrême gauche et une extrême droite, toutes les deux mentalement subversives. Or il faut absolument rétablir la sécurité pour tous les Salvadoriens.*

– Comment pensez-vous affronter les « escadrons de la mort » ?

– *Je vais les poursuivre. Il faut écraser la violence. Je vais nommer une commission spéciale qui va enquêter sur les crimes, et tout particulièrement sur le meurtre de Mgr Romero. Ce n'est pas une tâche simple, car il s'agit de mettre fin à une guerre politique qui se poursuit depuis quatre ans. On n'arrête pas une guerre comme ça du jour au lendemain. Il faut une stratégie globale pour affronter cette situation.*

– Ne pensez-vous pas que la virulence de la campagne va laisser des traces ?

– *Sans aucun doute. Et cela me préoccupe. Les gens de l'ARENA (1) m'ont traité de « communiste ». Moi, je suis poli. Je dis « monsieur d'Aubuisson ». L'extrême droite, dans ce pays, a une conception nazie et raciste. Ils m'ont ménagé après le premier tour ; mais c'était seulement par tactique. Au Salvador, accuser quelqu'un d'être communiste, c'est le condamner à mort. Cela donne une idée de la haine qui s'est accumulée.*

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

(1) ARENA : Alliance pour la rénovation nationale, formation d'extrême droite dirigée par le major d'Aubuisson.

La forte hausse du dollar inquiète les milieux économiques

L'indice des prix français risque d'être affecté par la remontée de la monnaie américaine

Le mouvement de hausse du dollar, déjà sensible lundi 7 mai, s'est poursuivi mardi 8 mai sur les marchés des changes qualifiés de *« très nerveux »*. A Francfort, la monnaie américaine a atteint 2,78 DM contre 2,75 DM (et 2,27 DM à la veille du week-end). Le marché des changes de Paris étant clos le 8 mai, comme le 7 mai d'ailleurs, la cotation du dollar contre le franc a été relevée à Londres, avec un cours indicatif de 8,51 F contre 8,45 F la veille et 8,31 F vendredi 4 mai. Le « billet vert » se rapproche donc à nouveau de son cours record de 8,69 F touché le 12 janvier 1984 et des 2,85 DM atteints ce même jour à Francfort, au plus haut depuis dix ans.

Deux raisons sont avancées pour expliquer cette remontée rapide du dollar, qui rappelons-le, avait chuté de plus de 10 % en février. La première est la crainte d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, à la fin de 1984 et au début de 1985, que M. Henry Kaufman, l'un des experts américains les plus connus, voit *« spectaculaire »* (*le Monde* daté 6-7 mai 1984). A la faveur d'une « collision » entre les besoins du Trésor pour réduire le déficit budgétaire et ceux des entreprises qui vont solliciter davantage de prêts bancaires, l'expert en question y ajoute une flambée inflationniste, qu'il considère comme inévitable.

La seconde raison est un nouvel accès de faiblesse du mark, à la suite d'un alourdissement du climat social en Allemagne. Dans le conflit opposant le puissant syndicat de la métallurgie allemande, l'IG Metall, au patronat d'outre-Rhin pour le passage à la semaine de trente-cinq heures, l'accord conclu la semaine dernière avec les mineurs de charbon pour une hausse de salaires de 3,4 % sans réduction de la durée de la semaine de travail, toujours fixée à quarante heures, avait provoqué une accalmie. Mais le vote des métallurgistes de Stuttgart, à la veille du week-end en faveur d'une grève générale, a relancé ce conflit, et ravivé les craintes d'un affrontement majeur, d'autant que les dirigeants de l'IG Metall vont se réunir jeudi prochain pour prendre une décision sur l'extension des grèves.

La remontée de la monnaie américaine, si elle s'explique à court terme, surprend les milieux financiers internationaux, qui, la semaine dernière, s'inquiétaient encore de la croissance rapide du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Ce déficit, qui pourrait dépasser 80 milliards de dollars en 1984, était qualifié par eux d'*« insoutenable »*. Elle surprend également de nombreux experts, qui, la semaine dernière, considéraient le fléchissement de 1,1 % des indicateurs économiques américains comme le signe d'un ralentissement de la surchauffe aux Etats-Unis, susceptible d'empêcher une tension accrue des taux d'intérêt. Ce fléchissement [illegible] dix-neuf mois [illegible] significatif [illegible].

Mais il faut croire que les préoccupations à court terme ont davantage pesé. En tout cas, cette montée du dollar ne peut avoir que des conséquences négatives pour l'économie française, et notamment pour l'indice des prix : les tarifs des produits pétroliers vont probablement devoir être relevés en juin prochain.

Nouveau séisme en Italie

Les experts craignent d'autres secousses

De notre correspondant

Rome. – Un séisme d'une forte intensité a secoué, dans la soirée du 7 mai, toute l'Italie du Centre sud, et notamment la région des Abruzzes, créant de nombreuses scènes de panique dans les villages de la zone de l'épicentre, Centre Frosinone et Isernia, mais aussi à Rome et à Naples où le tremblement de terre, quoique dans une moindre mesure, y a été aussi ressenti. La première violente secousse à 19 h 53, du 8e degré sur l'échelle Mercalli, a été suivie, de deux « répliques » du 6e degré.

Un premier bilan des victimes fait état de trois morts, un paysan écrasé par son tracteur, une vieille femme terrassée par un infarctus, et un homme pris de panique qui s'est jeté d'une fenêtre. On déplore également une centaine de blessés, pour la plupart touchés au moment de leur fuite par des chutes de corniches ou de murs. Les dégâts causés par la secousse seraient assez importants, notamment dans les petits villages des Abruzzes. Certains, comme Opi, dans la province de L'Aquila, ont dû être totalement évacués.

(Intérim.)

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Écho

M. Jospin a dit, à France-Inter que la presse avait sa part de responsabilité dans les « tiraillements » *entre le PC et le PS.* « Si vous n'y faisiez pas si souvent écho, *a-t-il dit,* on les verrait moins. »

C'est l'évidence même. Afin d'aider le premier secrétaire du PS dans sa tentative de clarification, nous avons décidé de ne plus nous associer à la campagne des médias qui poussent la malveillance jusqu'à raconter ce qui se passe.

Au contraire, nous sommes convaincus qu'il est du devoir des journaux de ne plus faire écho désormais qu'aux signes de rapprochement entre les partis au pouvoir. Ce sera vite dit.

BRUNO FRAPPAT.

180 millions de dollars d'indemnités pour les anciens combattants du Vietnam victimes de l'« agent orange »

LIRE PAGE 4

Les naufragés de l'îlot Chalon

Il pleut sur Paris. Il pleut sur la rue de Chalon. Il pleut sur le passage Brunoy et le passage Raguinot. Il pleut sur les pavés défoncés et les tas d'immondices qui squattent les pauvres trottoirs. Sur la chaussée, mille rigoles vont grossir les mares où surnage une cuillère cassée en deux, un emballage de seringue. Il pleut, ce matin, sur Paris-la-dope, ces trois rues lépreuses où deux hommes sont morts au cours du week-end.

Soudain, d'une épicerie, jaillissent deux silhouettes massives armées de planches, qui fondent sur un adolescent : *« Taille-toi, on ne veut plus te revoir ici ! »* L'adolescent décampe, manque glisser sur les pavés luisants, se rattrape et disparaît au coin de la rue. Encore ivres de rage, les deux hommes regagnent la boutique. La scène ne cessera de se répéter toute la matinée. A coups de gourdin, de barre de fer ou de parapluie, l'îlot Chalon chasse le junkie.

« Ça suffit, monsieur, on n'en peut plus. » L'épicier, le coiffeur, le boucher. Tous Algériens, tous excédés : *« Nous ne sommes pas racistes, mais nous en avons assez de ces Noirs qui n'habitent même pas le quartier et viennent vendre leur drogue. »* Deux couleurs d'une même misère, chacun son trottoir ce matin. D'un côté, les colporteurs sénégalais, las d'aller vendre leurs colifichets aux touristes. Au hasard d'une nuit de commissariat, certains sont entrés en contact avec de petits « dealers » (revendeurs de drogue). Et certains ont décidé de se recycler. Depuis la fermeture par la police du squat de la rue de Flandre, à l'automne dernier, le marché s'est déplacé ici. *« Progressivement mais rapidement »*, résume M. Philippe Farine, conseiller municipal (PS) de l'arrondissement. De l'autre côté, habitants et commerçants maghrébins, dont le chiffre d'affaires et le moral ont plongé en même temps. Samedi et dimanche, quoique les commerçants s'en défendent, c'est un véritable affrontement racial qui a éclaté.

« La police, elle fait son cinéma, elle fait mettre aux gars les mains contre le mur, mais ils ont tout le temps de se débarrasser de la came. Et cinq minutes après le départ des flics, le trafic reprend comme avant. »

Voici justement une patrouille, matinale et visiblement nerveuse, qui gagne au pas de charge le fond du passage Brunoy. Six gardiens de la paix, la main sur la matraque et les yeux qui scrutent les fenêtres, d'où peut tomber Dieu sait quoi. Un commerçant noir crache sur leur passage.

« T'es pas content ?

– J'ai le droit de cracher, non ?

– Vieux singe, la prochaine fois on t'apportera des cacahuètes ! » (Rires dans la patrouille qui se hâte de regagner son fourgon.)

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 12.)

TRENTE ANS APRÈS DIEN-BIEN-PHU

Les idées et les balles

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT (*)

« On ne tue pas une idée avec des balles. » Ce n'est ni un pacifiste, ni un défaitiste, ni un progressiste qui fait cette réflexion, peu après son arrivée en Indochine en automne 1945, face au nationalisme vietnamien qui vient de se déclarer. Mais un chef de guerre. Pas n'importe lequel. Le libérateur de Paris, de Strasbourg, le général Leclerc, commandant le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, qui mesure que l'idée de faire accéder sa patrie à l'indépendance est un levain aussi puissant que celle de la délivrance. Que nulle armée ne peut empêcher ce levain-là de lever. Et de sa réflexion naît sa conviction qu'il faut reconnaître l'indépendance du Vietnam et traiter avec Hô Chi Minh.

Les événements n'ont pas manqué pour fonder et faire mûrir la conviction de Leclerc avant même, sans doute, qu'il ne débarque à Saïgon : l'indépendance du Vietnam proclamée par l'empereur Bao Dai dès mars 1945, renouvelée, après son abdication, par Hô Chi Minh en septembre de la même année, faisant écho à celle que, de [illegible], Indonésie et Philippines viennent de déclarer coup sur coup, avec, entre temps, en mai, le soulèvement algérien de Sétif noyé dans le sang, premiers signes de l'éclatement des empires coloniaux.

Mais cette conviction, malgré le prestige immense dont jouit l'ancien chef de la deuxième DB, il ne parviendra jamais à la faire partager à son supérieur immédiat, le haut-commissaire de la République en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu. Pire, une grande querelle, née de leur irréductible opposition face au problème indochinois, va dresser l'une contre l'autre ces figures de la France libre, les déchirer, au point que l'amiral se plaindra des tendances « capitulardes » de Leclerc, allant même jusqu'à évoquer « Munich » pour stigmatiser la politique du vainqueur de Koufra...

On peut estimer que le choix de de Gaulle, expert en hommes, de ces deux-là, si évidemment contraires, pour conduire, conseiller, appliquer la politique de la France en Indochine, fut une erreur politique majeure aux conséquences incalculables.

(Lire la suite page 6.)

(*) Journaliste, ancien de la 2e DB.

idées

Régions

La loi de décentralisation entre peu à peu dans les faits. Mais les esprits sont encore loin d'en avoir mesuré la portée, et Robert Schwint souligne la nécessité, à ce propos, d'un grand effort d'éducation. Encore faut-il que les communautés nouvelles ne se sentent pas abandonnées, comme c'est le cas pour la Lorraine, dont Gustave-Nicolas Fischer évoque le « deuil ».

Les trois perceptions de la décentralisation

par ROBERT SCHWINT (*)

L'ÉDIFICE de la décentralisation engagée par la loi du 2 mars 1982 ne fait encore que sortir de terre, ce qui explique que chacun ne perçoive pas la réforme de la même façon.

Trois niveaux peuvent donc être distingués.

En ce qui concerne les parlementaires, les universitaires, les responsables administratifs directement impliqués, ceux qui sont restés depuis deux ans au cœur des débats théoriques, en un mot les « initiés », il est frappant de constater qu'une partie d'entre eux ont modifié radicalement leur comportement lors du débat, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi. Jacques Toubon expliquait l'opposition du RPR en récusant à la fois les objectifs et les méthodes. Il s'opposait au transfert de l'exécutif départemental au président du conseil général... comme au système de responsabilité des élus locaux.

De même, Charles Millon motivait l'hostilité de l'UDF par le risque de voir s'instaurer des féodalités et le désordre.

Ces jugements sont aujourd,hui dépassés. Les plus ardents défenseurs de la décentralisation, ceux qui « poussent à la roue » pour les transferts de compétences, sont paradoxalement ceux-là mêmes qui s'opposaient hier au projet de loi.

Au Sénat, où les divergences sont traditionnellement plus estompées, une proposition de loi présentée par Jean-Marie Rausch, sénateur et maire UDF de Metz, est même allée jusqu'à réclamer la création d'un « *haut conseil de la décentralisation et de comités régionaux de la décentralisation* » pour assurer un contrôle de l'exécution des lois.

Cette volonté de protéger, de *chaperonner* la décentralisation est tout à fait remarquable.

On pourrait, de ce point de vue, esquisser une comparaison hardie entre la décentralisation et la Constitution de 1958 pour constater que, de la même façon, notre président de la République s'est parfaitement glissé dans l'habit de la Constitution de 1958 ; de la même façon l'opposition nationale aujourd'hui se glisse avec une satisfaction non dissimulée dans le nouvel habit du pouvoir local.

Quelle conclusion en tirer sinon que la décentralisation comme la Constitution ont obtenu leur label de qualité en sortant grandies de l'épreuve de l'alternance politique ?

Toujours dans ce sens, une complète objectivité oblige à dire aussi que le report des élections au suffrage universel pour la région peut apparaître comme un frein dans le déroulement des opérations.

Tout cela montre bien à quel point le contexte politique joue sur l'application du principe de libre administration des collectivités locales.

On observe également que beaucoup de craintes exprimées par les parlementaires, et peut-être surtout par les universitaires, se sont avérées sans fondement. Quelques exemples.

La crainte de voir la loi du 2 mars porter atteinte à l'unité nationale se trouvait au cœur des débats parlementaires de 1982. Chacun peut vérifier à présent que décentralisation ne signifie en aucune manière effacement de l'Etat.

Le renforcement des pouvoirs des commissaires de la République, seuls représentants de l'Etat dans les départements et les régions, en témoigne largement.

Décentralisation et déconcentration ne s'opposent pas, elles vont de pair.

C'est d'ailleurs là où la déconcentration était la plus avancée en 1982 que la décentralisation a pu s'opérer au plus vite, comme en témoigne le domaine de la formation professionnelle, par exemple.

Les craintes touchant à la constitutionnalité des différents textes ont elles aussi été dissipées par le biais de quelques aménagements. La hantise de voir se développer ce que le ministre de l'intérieur et de la décentralisation appelle une « juridictionnalisation » excessive, cette crainte s'est avérée sans fondement. L'activité des tribunaux administratifs et des chambres régionales des comptes en atteste.

La dernière crainte, et la plus actuelle, a trait aux transferts de ressources liés aux transferts de compétences. Dans ce domaine, le scepticisme de certains est largement relayé par les médias. Pour s'en tenir cependant aux réalités, le seul avis qui ne puisse pas être contesté est certainement celui de la Commission d'évaluation des charges, installée le 31 mai 1982 sous la présidence d'un magistrat de la Cour des comptes. C'est à l'unanimité que cette instance a estimé conformes les transferts de ressources réalisés au titre de la formation professionnelle, seul champ d'analyse ouvert actuellement aux observateurs. Les promesses sont donc tenues.

Disons, pour conclure, qu'une bonne partie des initiés pourraient se reconnaître dans la célèbre formule « oui, mais ». Le scepticisme, qu'on rencontre encore aujourd'hui ici ou là, doit être dépassé. Il faut que chacun joue le jeu de la décentralisation, sans arrière-pensée politicienne.

A l'opposé de ces initiés, il y a les profanes : pour l'homme de la rue, il faut bien le dire, la décentralisation ne signifiait jusqu'à présent pas grand-chose... Que l'exécutif départemental change de mains, que le contrôle *a posteriori* succède au contrôle *a priori*, ou que le maire puisse réquisitionner le comptable, sa vie de tous les jours ne s'en trouve en rien modifiée. Il ne se sent concerné qu'au moment où les transferts de compétences se réalisent pleinement domaine après domaine. Aussi n'est-ce que maintenant qu'une prise de conscience apparaît au niveau de l'opinion publique.

Avec l'augmentation du prix de la vignette, désormais fixé par le conseil général, la décentralisation devient quelque chose de concret, puisque dorénavant le prix de la vignette pourra changer d'un département à l'autre. Dans une moindre mesure, le fait que le permis de construire soit maintenant délivré par le maire frappe aussi les imaginations.

C'est donc maintenant qu'un effort d'information doit être fait auprès d'une opinion devenue plus réceptive. Disons que l'on pourrait résumer les réactions des profanes par une formule : « *de l'indifférence à l'étonnement* ».

Les craintes des « néophytes »

Restent la grande majorité des élus locaux, et en particulier les conseillers municipaux des communes petites et moyennes, les néophytes. Ils découvrent depuis deux ans la réforme, submergés qu'ils sont d'informations venant de toutes parts, sans avoir été préparés à assumer leurs nouvelles responsabilités.

Là aussi, tout a été dit sur le poids de l'habitude prise depuis un siècle d'être assisté, protégé, chaperonné. On ne change pas du jour au lendemain le réflexe qui consistait à s'abriter sous un parapluie tenu par le préfet, celui de la tutelle.

Les conditions de succès de cette entreprise sont d'ores et déjà réunies, puisque, malgré les pesanteurs de tous ordres, un large consensus s'est réalisé, finalement très vite, autour de la nécessité de décentraliser. Les élus locaux sont passés *d'une très nette appréhension à la soif de savoir et de connaître.*

Il est urgent qu'une loi et que des règlements viennent préciser clairement les conditions dans lesquelles pourra s'organiser dans la diversité et la pluralité la formation des élus.

« *Il n'y a pas de démocratie sans démopédie* », écrivait, il y a cent vingt ans, le Bisontin Proudhon, ce qui signifiait qu'il n'y a pas de démocratie sans éducation du peuple, sans formation.

En s'appuyant sur cette affirmation, on peut construire le syllogisme suivant : il n'y a pas de réelle démocratie sans décentralisation ; or il n'y a pas de démocratie sans éducation : il n'y a donc pas de décentralisation sans éducation.

C'est dans ce sens-là qu'il est indispensable de mener à bien la décentralisation de manière que les Français accèdent à « *une nouvelle citoyenneté* » fondée sur la responsabilité.

(*) Sénateur PS et maire de Besançon.

LU

Gerald Durrell, zoologiste et conteur

PENDANT longtemps, Gerald Durrell fut connu outre-Manche comme le frère de Lawrence. Aujourd'hui sa célébrité tend à dépasser celle de son frère. Car non seulement Gerald continue à publier des livres sur ses expéditions zoologiques, mais il écrit aussi des romans et des nouvelles.

Les deux ouvrages parus récemment en France illustrent bien ces deux facettes de Gerald Durrell. Dans *Pigeons roses et chauves-souris dorées*, celui-ci nous fait revivre ses séjours mouvementés à l'île Maurice. Cette île attirait l'auteur en raison de sa faune extraordinaire. Le dronte, ou dodo, ce gros oiseau disparu de l'île Maurice, est l'emblème de Gerald Durrell : il porte même des cravates ornées d'un dronte !

Si le dodo a disparu, d'autres espèces étranges de la faune mauricienne sont aujourd'hui très menacées. Le but de Durrell était de capturer des spécimens de ces espèces pour ensuite les élever dans son zoo de Jersey et obtenir leur reproduction. Tâche apparemment louable, mais très difficile. Ce n'est pas tout, en effet, de faire se reproduire une espèce en péril, il faut ensuite parvenir à la réintroduire dans son milieu naturel...

L'argument a été longtemps avancé par les responsables de zoos pour justifier leur activité, mais, aujourd'hui, on n'y croit plus. Certes, la compétence de Gerald Durrell est indiscutable, et il a obtenu des succès dans ce domaine. Il est néanmoins pénible de lire le récit de la capture, au filet ou au piège, de pigeons, de roussettes, de lézards et d'autres animaux de l'île Maurice, qui ont dû passer de bien mauvais moments.

Dans le passé, Durrell parcourait le monde dans le dessein d'approvisionner les zoos en espèces rares. Il essaie aujourd'hui de concilier sa passion de la « collection » d'animaux vivants avec la protection de la nature. Le fait qu'il expose au public les espèces qu'il veut sauver laisse un certain malaise...

Ces réserves faites, le livre de Gerald Durrell demeure un intéressant document sur la faune des Mascareignes, l'une des plus bizarres du globe.

L'autre ouvrage de Durrell, *Pique-nique et autres charivaris*, est tout différent : c'est un recueil de nouvelles où l'auteur donne libre cours à son humour. La dernière cependant – une histoire de miroir maléfique dans un château des gorges du Tarn – nous fait basculer en plein fantastique. On ne s'étonnera pas que les animaux y jouent un grand rôle.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ *Pigeons roses et chauves-souris dorées*, traduit de l'anglais par Florence Herbulot. Buchet-Chastel, 230 pages, 75 F.

★ *Pique-nique et autres charivaris*, traduit de l'anglais par Françoise Cartano. Buchet-Chastel, 260 pages, 75 F.

ERRATUM. – Des erreurs et des « coquilles » se sont glissées dans l'article de Jean-Eric Schoettl intitulé « La société, mode d'emploi », publié dans la page « Idées » de nos éditions du 4 mai.

Au dernier paragraphe, il fallait lire : « *Concluons en revenant aux instituteurs de la IIIe République. On voit que le projet défendu ici consiste à transcrire le leur dans les formes de la modernité...* » et non pas « *Concluons en revenant aux institutions de la IIIe République....* »

D'autre part, le club Espace 89 a vocation à exprimer toutes les sensibilités de la gauche. Il ne peut être donc exclusivement qualifié de « socialiste ».

Le signe brisé

par GUSTAVE-NICOLAS FISCHER (*)

LES Lorrains sont encore en état de choc : ils cherchent désespérément à comprendre, mais ont du mal à réaliser ce qui leur arrive.

Au-delà de tous les débats et controverses suscités par les décisions de restructuration, une question reste intacte : celle des hommes et de leur amertume. On aurait pu espérer que les mesures exceptionnelles d'accompagnement, décidées pour prendre en considération l'« aspect humain et social » du problème, effaceraient ou atténueraient les réactions d'hostilité, ou du moins susciteraient des attitudes de « compréhension » mitigées.

En réalité, il n'en est rien ; le fait paradoxal, c'est que les mesures d'accompagnement ne semblent guère toucher les principaux intéressés, car ils les rangent dans la longue liste des promesses non tenues. Leur tête et leur cœur sont ailleurs : ils réalisent que c'est une part de leur vie qui est en train de s'effondrer ; ils disent que l'on ne peut pas remplacer ce que l'on a perdu.

Ces dernières années, on a lu et entendu beaucoup de considérations sur les aspects économiques et politiques de la situation. Peu se sont réellement arrêtées à la situation humaine de tous ces travailleurs, anonymes ou connus, concernés par des orientations qui viennent bouleverser radicalement leur existence.

C'est pourtant ce drame social qui est incontournable et sur lequel il importe de s'interroger. Pourquoi éclate-t-il avec une telle pesanteur ? D'abord, parce qu'en Lorraine la sidérurgie n'est pas seulement une industrie comme les autres, c'est un vaste système social qui, depuis un siècle, a façonné toute une région, créé des modes de vie et une tradition, nés directement de l'empreinte des espaces du fer sur ses manières d'être et sa culture. Ensuite, parce que la Lorraine industrielle a attiré beaucoup d'étrangers ; elle est devenue une terre d'immigrés. Or ces hommes ont recréé des racines autour de leur travail ; ils se sont peut-être plus que d'autres attachés à l'usine ; c'est pourquoi la perte du travail équivaut pour eux surtout à un vide social.

Et puis la sidérurgie a forgé les « hommes du fer ». Près des hauts fourneaux, burinés par le combat avec la matière, les sidérurgistes savent que leur travail est un métier. Ils ont gardé dans leur corps la trace des gestes de leur labeur ; il faut vivre sur place pour se rendre compte à quel point la sidérurgie n'occupe pas seulement l'horizon de nos vallées, mais les esprits. « *Chacun porte un haut fourneau dans sa tête* », disait l'un d'eux. Car leur monde, c'est l'usine. C'est là qu'ils ont appris à travailler, là aussi qu'ils ont trouvé une identité forgée, parfois laminée par ce matériau que leur métier avait pour tâche de transformer.

Enfin, une dernière raison peut expliquer cet impact social de la sidérurgie, au niveau de toute une région : c'est à la fois sa place et son relatif isolement, engendré notamment par l'image négative que les Français ont de leur industrie en général et de la Lorraine en particulier. *A contrario*, cette situation un peu en vase clos a fourni une main-d'œuvre ouvrière qui a acquis un sens élevé de son métier – « *Le fer est un vrai métier.* » – et qui a fortement contribué à la bonne marche des usines et à l'innovation technologique.

Les ouvriers de la sidérurgie ont fait du bon travail.

Aujourd'hui, on brise le signe le plus fort de leur existence sociale. Toute une population se sent touchée, et pas seulement les sidérurgistes comme tels. Les manifestations à Metz et à Paris ont été à cet égard le vecteur d'une puissante mobilisation sociale. Elles ont créé un courant qui a imposé un mouvement unitaire, où la « base » a arraché les différentes organisations syndicales à leurs oppositions partisanes.

Mais la réelle nouveauté de ces manifestations, c'est qu'elles n'étaient plus réellement revendicatrices ; la gravité des différents cortèges contenait en vérité une grande violence, car tout le monde savait plus ou moins qu'on ne venait plus là pour obtenir une concession, *a fortiori* une révision du plan acier, mais que, au contraire, on était là parce qu'on n'avait plus rien à perdre.

Un sentiment d'abandon

Ces ouvriers de Lorraine vont donc partir de leur usine, quitter un monde qui était leur raison de vivre ; ils se trouvent dépossédés, non seulement d'un salaire, mais encore d'un ensemble d'éléments inscrits dans leurs habitudes, dans leur quotidien, dans leur personnalité, et qui ont habité leur existence sociale. En perdant leur travail, ils se sentent perdus eux-mêmes. Bien plus, ils ont le sentiment d'avoir été abandonnés.

Ainsi donc, après avoir été vidés jusqu'au bout, ils n'intéressent plus personne. Les notables cherchent quel profit tirer de la situation : les uns démissionnent sans démissionner, dans un acte sans conséquence ; d'autres chauffent des dossiers locaux pour améliorer l'ordinaire de leur boutique. Mais pour eux il n'y a pas de place.

Les erreurs passées, pas plus que les dernières décisions politiques, ne peuvent les consoler : au contraire, elles les crucifient dans l'impuissance et l'amertume. Désemparés, ils s'interrogent : n'y avait-il pas d'autre solution possible ? Ils se rendent compte que même les experts ne sont pas d'accord entre eux ; les uns pensent que seul le train universel de Gandrange peut assurer l'avenir, les autres voient dans sa construction comme une quasi-hérésie, une opération insensée.

A travers les décisions, la seule chose dont ils sont sûrs, c'est qu'une part d'eux-mêmes est en train de mourir. Car ils savent que, lorsqu'on perd son travail, on perd un peu de son existence. C'est pourquoi toute une région est plongée dans une sorte de deuil social.

On oublie si vite que le travail est une part tellement importante de la vie, de nous-mêmes. Nos maîtres en politique voudraient que les hommes s'adaptent aux nouvelles restructurations comme une bonne pâte à un moule. Mais on ne s'adapte que lorsqu'il y a de nouveaux horizons possibles, lorsque les gens savent qu'il y a un avenir devant eux.

Or aujourd'hui, pour beaucoup, il n'y a plus d'avenir, car la fin du travail est là mort de leur existence sociale. Alors, ils se sont habitués à l'idée de mourir : ils font aujourd'hui le deuil de la sidérurgie, ils font le deuil de leur travail. Aucune politique sociale, aucun discours de solidarité, ne pourra changer ces réactions viscérales qui paraissent à première vue si irrationnelles aux yeux de certains. Et pourtant n'est-ce pas une loi profonde de la vie de faire le deuil, quand on vient à prendre un attachement qui est sa raison de vivre. D'aucuns découvriront seulement après coup à quel point le travail a rythmé leur vie et structuré leur identité.

Alors, en guise de pied de nez à l'histoire, faut-il chanter une dernière fois *Vous n'aurez plus l'Alsace et la Lorraine ?* Faut-il se cramponner et se battre pour garder ce qui peut être sauvé des usines actuelles ? Ou faut-il tuer ce petit haut fourneau que chacun porte dans sa tête pour inventer et faire un autre avenir ?

D'une certaine façon, la question est déjà tranchée. La seule chose incertaine, c'est le coût humain de cette conversion. En Lorraine, les hauts fourneaux s'éteignent ; seuls restent des hommes démunis qui gardent encore de l'espoir, malgré tout. Mais au fond d'eux-mêmes ils savent que rien ne sera plus comme avant ; simplement, avec « des mains et un cerveau », ils sont là pour recommencer, ailleurs peut-être, un autre travail. Alors, ils attendent une fois de plus les emplois nouveaux promis pour que cette région continue à vivre demain. Mais cela est déjà une autre histoire.

(*) Professeur de psychologie sociale, université de Metz.

Auteur de *Espace industriel et Liberté, l'autogestion clandestine*, PUF, 1980, et *le Travail et son espace*, Dunod, 1983.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1982

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'ÉLECTION DE M. NAPOLEON DUARTE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU SALVADOR

Le nouveau chef de l'Etat devra louvoyer entre des groupes de pression violents et contradictoires

De notre envoyé spécial

San-Salvador. – *Napoleon* Duarte l'emporte, mais se garde de tout triomphalisme. Il s'est présenté, le lundi 7 mai, comme le président de tous les Salvadoriens. Il a lancé un appel à tous les partis en faveur du pluralisme. Il a demandé à l'ARENA (extrême droite) de *faire* preuve de responsabilité et de collaborer à la construction de la démocratie.

Le major d'Aubuisson, leader de l'ARENA, n'admet sa défaite que du bout des lèvres ; il demande à participer au *prochain gouvernement.* Quelque chose qui ressemble à un débat démocratique moderne s'esquisse au Salvador, déchiré par la guerre et la violence depuis quatre ans, mais dont le peuple a de nouveau manifesté, le 6 mai, un remarquable sens civique.

Bien des obstacles restent pour*tant à surmonter sur ce long chemin* de la paix et de la réconciliation nationale.

Le leader de la démocratie chrétienne n'a pas obtenu le pourcentage de voix qu'il espérait. Sa marge est raisonnable, mais un peu faible dans *le contexte* salvadorien. M. Duarte a justement fait valoir, lundi, qu'une seule voix de plus que l'adversaire suffit pour se prévaloir de la majorité. Mais son pays, fragile et blessé, n'est pas encore une démocratie à l'européenne. D'autant plus que le *prochain président* – il doit prendre ses fonctions le 1er juin – devra naviguer au plus près et louvoyer entre des groupes de pression violents et contradictoires.

La démocratie chrétienne salvadorienne est un parti populaire, c'est *évident. Mais* il a *été durement* frappé et il manque de cadres. Les couches populaires attendent de M. Duarte qu'il remplisse sa promesse de faire un *« gouvernement pour le peuple ».* Qu'il lutte contre le chômage (le taux moyen est de 35 %), qu'il poursuive et reprenne une réforme agraire très dis*cutée, qu'il s'intéresse au sort* des plus humbles. M. Napoleon Duarte a été notamment soutenu par M. Camacho, le leader des associations de coopératives agricoles (ACOPAI). Les organisations syndicales, qui ont esquissé un retour notable, malgré la violence et les menaces de mort, n'ont certainement pas l'intention d'être complaisantes avec le nouvel élu.

M. Duarte est habile et pragmatique. Mais il aura du mal à répondre aux requêtes de la population sans trop heurter les milieux d'affaires, les commerçants et une petite bourgeoisie effrayée par les réformes de la démocratie chrétienne, en qui elle voit le cheval de Troie du communisme. M. Napoleon *Duarte a aussi* fait appel lundi au secteur privé, puissant et entreprenant dans ce petit pays surpeuplé et combatif. Mais il y a une frontière – particulièrement avec la réforme agraire – au-delà de laquelle le nouvel élu risque de déclencher des vagues de violence. Il le sait et son souci majeur, à *court terme, est de rétablir ce qu'il* appelle les *« bases de la sécurité pour tous ».*

L'impartialité de l'armée

L'Alliance républicaine nationa*liste* (ARENA) *est, elle, un parti* neuf dont les progrès sont spectaculaires. Son leader charismatique, le major d'Aubuisson, un officier de réserve, est un violent peu enclin à la conciliation. Mais il a beaucoup appris en quelques semaines. Son entourage l'a bien conseillé et il a fait une bonne campagne. Dimanche, il a *pris une initiative de politicien pro*fessionnel : il a visité en hélicoptère *la* plupart des capitales départementales. Le forcing de dernière minute de ses partisans, dans la capitale et en province, leur savoir-faire et leur dévouement à la cause expliquent en *partie la remontée de l'ARENA par* rapport aux sondages des derniers jours.

La clientèle de ce parti est hétérogène : milieux d'affaires, bourgeoisie, moyenne et petite, grands propriétaires terriens – mais aussi un *secteur du sous-prolétariat* et beaucoup de petits paysans sans terre. M. Duarte triomphe dans la capitale et dans les centres urbains en général. Mais l'ARENA l'emporte dans beaucoup de zones rurales et dans les régions les plus touchées par la guérilla : Chalatenango, Cuscatlan, Cabanas, Morazan, Usulutan. Partout où *la guérilla est présente,* l'ARENA apparaît comme un rempart. *Le* parti de d'Aubuisson gagne même à San-Vicente et à San-Miguel (dans cette dernière ville, la troisième du pays, les actions armées lancées dimanche par l'ERP (armée révolutionnaire du peuple, de Joaquin Villalobos) ont favorisé l'ARENA.

Il y a sans aucun doute dans l'ARENA des tendances fascisantes ; mais il n'y a pas que cela. Ultranationaliste, anticommuniste, l'ARENA n'est plus seulement, depuis le 6 mai, un parti d'extrême droite. C'est une formation puis*sante qui peut jouer un rôle* politique important si elle accepte, comme le souhaite M. Napoleon Duarte, de respecter les règles du jeu démocratique ; et si certains de ses leaders ne font pas obstacle à une épuration des groupes armés plus ou moins clandestins, partisans des méthode expéditives...

L'armée demeure un *élément* essentiel de toute évolution. Elle a assuré la sécurité des élections, le 25 mars comme le 6 mai, au prix de lourds sacrifices en hommes, et elle a été réellement impartiale. Ses chefs – en particulier les colonels *qui commandent les unités* en opération – ne tarissent pas d'éloges sur la façon dont le *« peuple s'est comporté pendant les élections ».* C'est une armée qui manque manifestement de moyens (ses bataillons d'intervention rapide n'ont pas assez d'hélicoptères et *se* déplacent *en* camion) ; mais elle a progressé. Toutes *les* troupes ne sont pas de même qualité. Une visite de différentes casernes est, de ce point de vue, très instructive. La discipline, les méthodes de combat laissent parfois à désirer. Mais c'est une armée qui a aussi maintenant des officiers de premier ordre (le lieutenant-colonel Monterrosa, commandant de la troisième brigade de San-Miguel est de ceux-là ; mais il n'est pas le seul) qui donnent l'exemple.

« Non aux troupes étrangères »

L'armée dispose de bataillons d'élite, formés en partie dans la zone du canal de Panama, et, depuis 1983, au centre d'entraînement de Puerto-Castilla, au Honduras. Certains des meilleurs officiers supérieurs salvadoriens *ont également* suivi des cours aux Etats-Unis et à Taiwan, à l'école Fu Hsing Can.

Les hommes et les officiers des bataillons d'élite sont capables d'affronter la guérilla, de jour comme de nuit, et de rester en opération pen*dant des semaines.* Ceux du bataillon Arce, basé à San-Miguel, sont rentrés vendredi après dix jours et dix nuits de marche dans le Morazan, pour repartir deux heures plus *tard pour les villages isolés au nord* de l'Union.

L'armée, dans sa majorité, accepte Napoleon *Duart* et *entend* respecter la légalité et la *« volonté du peuple ».* Certains colonels sympathisent avec la démocratie chrétienne ; d'autres se méfient de son programme de réformes. Presque tous souhaitent que le pouvoir civil *ne s'immisce pas dans les affaires* militaires, en tout cas pas dans les promotions. Or, aux termes de la Constitution, M. Duarte devient le commandant en chef des forces armées. C'est là une situation délicate.

Autre problème épineux : l'armée accepte M. Napoleon Duarte car *il* est la garantie du maintien – et de l'accroissement – de l'aide militaire américaine. Il y a donc là un test qui sera rapidement passé par le nouvel élu. M. Duarte *va entreprendre rapi*dement un voyage à Washington. Qu'en résultera-t-il ? Les bases de la démocratie chrétienne sont manifestement contre une présence militaire américaine excessive. *« Non aux troupes étrangères,* a dit lundi Napoleon Duarte ; *qu'elles soient américaines, nicaraguayennes ou cubaines. » Il a dit non aussi aux* troupes étrangères *« dans la région ».* C'est une affirmation qui ravit les bases de la DC mais qui peut être l'amorce d'un conflit avec les chefs de l'armée.

Reste la guérilla. Elle demeure puissante, bien organisée (sur le modèle pyramidal d'une armée). Elle a, elle aussi, ses unités d'élite comme le bataillon Braz (bataillon révolutionnaire Arce Zabra) envoyé *la semaine* dernière dans la région d'Ilobasco, dans le Cabanas, et qui occupe encore Tejutepeque. Mais son comportement depuis la mi-mars est un peu cahotique. Elle agit en ordre dispersé et sa radio (Venceremos) présente des actions de *desperados* – commde celles de San-Miguel, dimanche – comme de *« grandes victoires ».* Mais elle conserve une capacité opérationnelle solide et peut à tout moment frapper un coup vraiment spectaculaire et efficace. Elle veut le *« partage du pouvoir »* – une revendication évidemment irréaliste. M. Duarte lui offre de s'intégrer au *jeu politique* légal. Il y a encore un abîme entre les deux positions. Ce n'est pas le moindre défi que doit affronter le nouvel élu.

MARCEL NIEDERGANG.

Un succès majeur pour M. Reagan

De notre correspondant

Washington. – La victoire de M. Duarte représente un succès majeur pour M. Reagan. Vivement espérée à Washington, elle va permettre au président américain de défendre de façon plus convaincante qu'auparavant sa politique centraméricaine, tant devant le Congrès que devant les deux tiers de l'opinion qui la désapprouvent, jusqu'à *maintenant en tout* cas.

Les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin, le fait surtout que ce soit à un partisan de la démocratie qu'il ait permis de l'emporter, viennent donner une justification morale à l'aide militaire que les Etats-Unis apportent au Salvador. *« Le plus satisfaisant,* a aussitôt déclaré, *lundi* 7 mai, M. Reagan, *est qu'il y ait eu des élections réussies, et cela a prouvé à nouveau que des progrès vers la démocratie avaient été faits* (dans ce pays) ».

Le *Washington Post,* qui ne ménage habituellement pas ses critiques contre l'engagement en Amérique centrale, se montre ce mardi matin presque plus enthousiaste encore en ne tarissant pas d'éloges sur le *« courage », « l'intégrité »,* la volonté de *« réforme sociale »,* de *« réconciliation »* nationale et de respect des droits de l'homme de M. Duarte, qu'il faut maintenant aider, estime le quotidien libéral, à résister à la guérilla, à contrôler les militaires et à ouvrir le dialogue. Le principal candidat à l'investiture démocrate, M. Mondale, a abondé dans le même sens en se déclarant *« heureux »* de la victoire de M. Duarte et en laissant entendre qu'il serait maintenant favorable à l'octroi de crédits supplémentaires au Salvador.

Continuer l'aide aux « contras »

M. Reagan a donc maintenant de bonnes chances d'obtenir de la Chambre des représentants, à majo*rité démocrate, qu'elle débloque,* si ce n'est les 93 millions de dollars d'aide d'urgence qu'il *réclame* pour l'armée salvadorienne, à tout le moins les 62 millions que le Sénat, à majorité républicaine, a déjà votés le 5 mai.

Compte tenu de la tempête qu'avaient suscitée au Congrès, juste après le vote du Sénat, les révélations sur le rôle de la CIA dans le minage des ports nicaraguayens, ce serait déjà là une belle réussite pour M. Reagan. Il compte d'ailleurs, en appelant mercredi soir, dans un discours télévisé, les parlementaires à ne plus marchander les crédits pour l'Amérique centrale, s'engager personnellement dans cette bataille et tenter ainsi devant le pays, à six mois des élections présidentielles, une démonstration d'autorité politique sur un terrain considéré comme dangereux pour lui.

Conforter la politique centre-américaine

L'avantage que représente l'élec*tion de M. Duarte pour le président* et le candidat Reagan ne se limite pourtant pas à cela. En refusant par deux fois, ces derniers mois, un visa d'entrée aux Etats-Unis à M. d'Aubuisson, en dénonçant officieusement aussi ses liens avec les *« escadrons de la mort », le gouvernement* de M. Reagan a largement contribué à la *défaite* du *candidat* de l'extrême droite salvadorienne. Les dirigeants américains se sont ainsi acquis l'avantage de pouvoir dire que ce n'est pas le renforcement des dictatures sanguinaires, mais le développement d'évolutions démocratiques *qu'ils défendent en Amérique* centrale face aux mouvements de guérilla et aux menaces pesant sur les intérêts géopolitiques des Etats-Unis.

Cet argument, que M. Reagan ne manquera sans doute pas de développer mercredi soir, sera fort utile pour justifier la poursuite de l'aide plus du tout secrète apportée aux *mouvements* de guérilla antisandinistes et essayer d'obtenir de la Chambre des représentants qu'elle vote – comme l'a déjà fait le Sénat – les 21 millions d'aide supplémentaire que l'administration voudrait leur octroyer.

Il est déjà prévu que M. Duarte vienne aux Etats-Unis d'ici à la fin du mois, donc avant même d'être officiellement investi. C'est pour son seul pays, et certainement pas pour la politique nicaraguayenne de M. Reagan, qu'il plaidera devant la presse et le Congrès *américains* ; mais sa seule présence à Washington ne pourra que conforter l'ensemble de la politique centre-américaine du président.

BERNARD GUETTA.

Une longue patience récompensée

M. Napoleon Duarte, aussi loin qu'on remonte dans la partie connue de sa vie, a souhaité être président de son pays. C'est aujourd'hui un rêve réalisé. Fondateur, en 1960, avec un minuscule groupe de représentants de *la petite bourgeoisie salvado*rienne, du Parti démocrate-chrétien, il en est rapidement devenu le leader incontesté.

Né en 1926, cet ingénieur est un redoutable orateur, et un « animal politique »-né. Il n'a ja*mais perdu l'espoir* d'accomplir ses hautes ambitions, même durant les années les plus difficiles de son existence, où il vivait en exil à Caracas après les événements confus de 1972. Il avait alors échoué à faire reconnaître, *même au prix* d'un début de soulèvement militaire, sa victoire à *l'élection présidentielle. Arrêté,* torturé par les militaires, il dut *s'éloigner pour sept ans de* cette ville de San-Salvador, dont il avait été maire dans les années 60, et où il est visiblement « chez lui ».

La *démocratie chrétienne* internationale (et d'abord celle du *Venezuela) n'abandonna jamais* cet homme dont il était évident, à le rencontrer une seule fois, qu'il avait « de l'avenir ». Plutôt petit, râblé, l'œil noir, José Napoleon Duarte rayonne de conviction tout en sachant habi*lement concéder* ce qu'il faut à l'interlocuteur pour ne point paraître sectaire.

Revenu au Salvador presque aussitôt après le coup d'Etat des *jeunes officiers qui avaient ren*versé le général Romero, incapable et corrompu, le 15 octobre 1979, il devint après l'éclatement du gouvernement d'unité nationale, *président* de la junte de gouvernement qui se constitua alors. On ne sait trop si l'éloignement forcé, à la fin de 1980, du colonel Majano, représentant le secteur progressiste des forces armées, a préoccupé M. Duarte, *comme on le crut alors. Cet évé*nement le laissait, certes, en tête à tête avec les *militaires* les plus réactionnaires, mais il éloignait aussi un homme dont le « profil » aurait pu fournir une solution de rechange à la sienne – solution qui aurait, elle, sans doute eu l'aval des milieux de gauche, et *peut-être de la guérilla...*

M. Duarte dut, comme chef de la junte, endosser les crimes qui se perpétraient alors au Salvador : non seulement ceux des Escadrons de la mort d'extrême droite – ce qui s'expliquait, *compte tenu* de leurs liens évidents avec certaines forces de *l'ordre, mais aussi, ce qui était* plus paradoxal, ceux – infiniment moins nombreux, il est vrai – commis par l'extrême gauche. De fait, ce fut l'une des périodes les plus sanglantes de l'histoire d'un pays qui, pourtant, *n'en a pas manqué.* Le leader de la DC s'est défendu en faisant *observer qu'il se devait de pré*server l'avenir et que, pour le présent, ses sympathisants n'étaient pas épargnés par la violence des deux bords, ce qui était parfaitement exact.

Lors des élections à l'assemblée constituante, en 1982, son parti, quoique arrivé en tête, n'en dut pas moins céder la place à la coalition de la droite et de l'extrême droite. On évita certes de porter à la présidence le major d'Aubuisson qualifié de *« tueur psychopathe »* par l'ancien ambassadeur américain à San-Salvador, M. White, pour son rôle présumé dans l'action des Escadrons de la mort et l'assassinat de Mgr Romero, en mars 1980. Mais M. Duarte n'en dut pas *moins rentrer dans le rang,* tout en pratiquant une opposition « constructive » au sein de l'assemblée constituante.

Sa longue patience, son intelligence politique, sa rouerie aussi, trouvent aujourd'hui leur récompense. Mais M. d'Aubuisson saura-t-il, à son tour, pratiquer l'opposition constructive ?

J.-P. C.

« Ecraser la violence... »

(Suite de la première page.)

Les guérilleros qui sont dans la montagne aussi sont habités par la haine. C'est très grave, cette montée de la haine. C'est ce qu'il y a de plus grave en ce moment dans ce pays.

– Voulez-vous lancer un appel aux insurgés ?

– Il faut bien réfléchir. Si vous parlez de négociation sur la base des vingt et un points du Front Farabundo Marti (2), je dis catégoriquement : non. Il n'est pas question de négocier. Pas question de partager le pouvoir. Mais si vous songez à la recherche de possibilités permettant à la guérilla d'abandonner les armes et de se joindre à la lutte politique légale, je dis oui. Mais attention : il faut d'abord bien assurer ce que j'appelle les bases de la sécurité générale. Cela prend du temps. Et il faudra convaincre beaucoup de monde à l'idée de cette recherche de solution. C'est un grand défi.

– Est-ce que vous avez été aidés par les Etats-Unis ?

– Absolument pas. J'ai même entendu dire avant le premier tour que les Américains préféraient Chechi Guerrero (3).

quarante mille morts

– Mais les Etats-Unis ont refusé un visa d'entrée à d'Aubuisson ?

– Oui, mais c'était bien avant les élections. Moi aussi, on m'a refusé des visas, particulièrement en France. Cela dit, cette affaire de visa a peut-être joué un rôle. En tout cas, l'ARENA l'a exploitée de manière nationaliste, comme un affront au nationalisme salvadorien. Ils l'ont présenté comme une victoire. Il ne faut pas en tirer des conclusions générales. Ce qui est vrai, c'est que l'étranger intervient dans nos affaires. François Mitterrand aussi est intervenu dans les affaires du Salvador (4).

– Que pensez-vous de la mise en garde des militaires contre toute modification structurelle des forces armées ?

– Je réponds que l'armée n'est pas un Etat dans l'Etat. La Constitution définit parfaitement le rôle de chacun et celui des forces armées. Un civil qui devient président de la nation devient, ipso facto, *le chef suprême des forces armées. Il devient un militaire à son tour. En 1981, la situation était différente. Je n'étais que le chef de la junte de gouvernement.*

– Est-ce que quatre ans de guerre ont changé le Salvador ?

– Certainement. Le plus grave, ce sont nos victimes, les quarante mille morts. Un désastre. Et aussi la dynamique de la haine et de la violence. Il est encore plus difficile de revenir en arrière avec un tel bilan. Mais je dirais aussi que le peuple a acquis une plus grande conscience politique.

– Qu'est-ce que vous entendez par « communitarisme » ?

– Ça vient du terme « communauté ». L'idée est d'instaurer des relations qui ne soient pas seulement de voisinage entre les hommes, mais des relations comme celles qui existent dans une même famille.

– Il peut y avoir confusion entre communitarisme et communisme ?

– C'est l'ARENA qui s'est emparée de cette querelle sémantique pour faire campagne contre nous. D'après les sondages sérieux, 2 % seulement se sont laissé abuser.

– Qu'est-ce que vous attendez de l'Europe ?

– Qu'elle soit bien présente en Amérique. L'Europe est la source de la culture du monde occidental. L'Europe peut beaucoup pour nous, à tous les niveaux, économique, politique et culturel.

– Et de la France ?

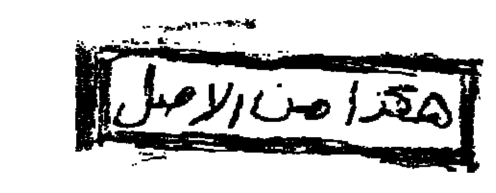
– Que son ambassadeur soit installé à San-Salvador. Qu'elle soit aussi bien présente. J'ai vaguement entendu dire que le gouvernement français avait un peu modifié sa position, mais je ne sais rien de concret. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(2) Le Front Farabundo Marti de libération nationale, ou FMLN, regroupe les cinq organisations de guérilla salvadoriennes.

(3) M. Francisco Guerrero était le leader du Parti de conciliation nationale (PCN, une formation de droite créée par le précédent régime militaire) lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 25 mars.

(4) Allusion à la *déclaration franco-mexicaine* du 28 août 1981 reconnaissant au Front Farabundo *Marti* et au Front démocratique révolutionnaire (FDR) la qualité de « forces politiques représentatives » des Salvadoriens.



AMÉRIQUES

Équateur

Le nouveau président M. Febres Cordero entend mener une politique économique libérale

D'un tour à l'autre de l'élection présidentielle, la victoire a soudain changé de camp en Equateur. Le 29 janvier, le candidat de la gauche modérée, M. Rodrigo Borja, avait déjoué les sondages en devançant d'une courte tête son principal adversaire conservateur, le dimanche 6 mai, c'est ce même prétendant de la droite, M. Leon Febres Cordero, qui, a, à son tour, créé la surprise en remportant le deuxième tour décisif.

Une fois de plus, le réflexe régionaliste aura pris le pas, en Equateur, sur les considérations purement politiques. Le duel entre la gauche et la droite se double en effet d'une traditionnelle rivalité entre la sierra (la montagne) et la côte. Au bout du compte, c'est Guayaquil, principale ville du pays et grand port sur le Pacifique, qui fait la différence. Identifié à tort ou à raison aux intérêts de Quito, la capitale et sa ville d'origine, M. Borja a eu beau bénéficier du désistement de trois candidats du centre et de gauche, éliminés au premier tour, il n'est pas parvenu à vaincre les réserves des gens de Guayaquil et de sa puissante communauté d'affaires.

Berceau du populisme qui a naguère fortement marqué la vie politique équatorienne, Guayaquil a toujours été une ville imprévisible. « *Que voulez-vous,* nous disait récemment M. Borja, *Guayaquil change selon l'humeur du moment.* » Avec les transformations apportées par le boom pétrolier des années 70, le port du Pacifique et son secteur d'exportation avaient quelque peu pâti du renforcement de l'administration publique et du nouvel essor industriel de Quito. Depuis l'indépendance, le cacao, le café puis la banane avaient, tour à tour, assuré la prééminence économique du Guayaquil. Mais, avec l'apparition de l'or noir, une partie de ce pouvoir avait commencé à lui échapper.

Lié de près au groupe Noboa, l'une des principales sociétés d'import-export de Guayaquil, M. Fabres Cordero s'est affirmé comme le porte-parole, à la fois, des milieux d'affaires traditionnels et de sa ville. Né en 1931, le futur président a bâti toute sa carrière, d'abord professionnelle, puis politique, sur la côte. Après avoir achevé ses études d'ingénieur aux Etats-Unis, il est entré au service de plusieurs grandes entreprises de sa ville natale. Depuis 1965, il était directeur de la chambre d'industrie de Guayaquil, et il a également présidé la chambre des industriels latino-américains. Membre de l'Assemblée constituante de 1966, il a ensuite été sénateur jusqu'en 1970.

Après l'éloignement des militaires eu 1979, M. Fabres Cordero est élu député du petit Parti social-chrétien. Au Parlement, il se montre l'un des adversaires les plus acharnés et les plus remuants de la politique timidement réformiste des présidents Roldos, puis Osvaldo Hurtado. Avec les encouragements des milieux d'affaires et de l'ancienne oligarchie, qui se sentent menacés dans leurs intérêts, il deviendra tout naturellement le candidat du Front de reconstruction nationale. Dès le premier tour, il avait rallié autour de lui les principales formations de droite, des conservateurs aux libéraux, en passant par les fidèles de l'ancien président populiste Velasco Ibarra.

Auréolé de sa crinière blanche, le regard noisette derrière de fines lunettes, le sourcil broussailleux et la moustache poivre et sel, M. Febres Cordero n'a pas lésiné sur les moyens pour se donner une image de meneur d'hommes. Tantôt à cheval jouant les cow-boys, tantôt sous l'apparence plus rassurante d'un père tranquille, il a inlassablement parcouru le pays. Partout, il a répété qu'il était possible de sortir l'Equateur de la grave crise économique et sociale qu'il traverse. Soigneusement orchestrée par un bureau de relations publiques colombien, sa campagne aura sans doute été l'une des plus coûteuses de l'histoire électorale du pays.

« L'ordre et la morale »

Plutôt que de s'étendre sur son programme, M. Febres Cordero a préféré s'en tenir à des généralités aux relents populistes. « *L'Equateur est mon parti* » ; ou encore : « *L'ordre et la morale seront notre bannière.* » Afin d'« *encourager l'honnêteté* », il s'est engagé à combattre la corruption et la spéculation. Sous le slogan « *Pain, toit et emploi !* », il a promis, pêle-mêle, d'enrayer la hausse des prix, de fournir un logement à tous et de donner du travail aux chômeurs. Sa recette est d'en revenir aux règles classiques du libéralisme, en limitant au minimun les interventions de l'Etat. Pour relancer la production, il propose de redonner confiance aux investisseurs et d'ouvrir les portes du pays au capital étranger. Pour restreindre les dépenses publiques, il entend aussi mettre un terme « *au paternalisme de l'Etat* » et limiter la bureaucratie.

Ces remèdes néolibéraux donneront-ils de meilleurs résultats en Equateur que dans d'autres pays de la région ? En tout cas, avec une majorité parlementaire hostile et une effervescence sociale latente, M. Febres Cordero aura fort à faire pour naviguer entre les écueils en prenant, le 10 août, la succession du président sortant, le démocrate-chrétien, M. Osvaldo Hurtado.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Panama

GOUVERNEMENT ET OPPOSITION REVENDIQUENT LA VICTOIRE AUX ÉLECTIONS

Des affrontements ont fait quatre morts

De notre envoyée spéciale

Panama. — Sans attendre la publication des résultats officiels, gouvernement et opposition ont revendiqué, lundi, la victoire aux élections générales du dimanche 6 mai. L'Union nationale démocratique (UNADE), coalition des six partis au pouvoir, dirigée par M. Nicolas Arditto Barletta, et l'Alliance d'opposition (ADO) de M. Arnulfo Arias avaient l'une et l'autre organisé des « *caravanes de la victoire* » qui ont défilé toute la journée de lundi dans les rues de Panama, brandissant leurs emblèmes respectifs et rivalisant dans un vacarme de pétards, d'avertisseurs et de roulements de tambours. Cette effervescence a dégénéré, et de violents incidents se sont produits dans la soirée aux abords du Parlement, où siège le tribunal chargé du dépouillement des votes. Dans la soirée, les forces armées annonçaient que quatre personnes avaient été tuées par des francs-tireurs et trente autres blessées au cours des affrontements.

Les élections s'étaient pourtant déroulées dans un climat très serein. Les observateurs internationaux dépêchés dans tout le pays s'étaient accordés à juger cette consultation exemplaire, même dans les provinces de Chiriqui et de Colon, où le duel promettait d'être particulièrement dur. Le dépouillement, en revanche, a donné lieu à tant de conflits que trente-six heures après la clôture du scrutin aucun résultat partiel n'avait encore été annoncé.

Le président du tribunal s'est plaint de cette lenteur : « *Nous travaillons dans un tel climat de méfiance que je me demande vraiment quand nous pourrons donner des résultats définitifs, d'autant plus de graves erreurs mathématiques ont été faites dans certains bureaux de vote. Nous devons donc reprendre à zéro le dépouillement de chacune des urnes.* » Selon l'ADO, les autorités sont responsables de tous les contretemps : « *Cette lenteur est orchestrée par le camp gouvernemental pour gagner du temps afin d'organiser une fraude monumentale. Nous sommes dans l'opposition, et donc nous n'avons pas la possibilité de falsifier les résultats.* »

La coalition de droite que préside M. Arias avait appelé lundi ses partisans à « *défendre leur vote dans la rue, pour obliger le gouvernement à reconnaître sa défaite* ». Elle affirmait avoir remporté les élections avec 45 000 voix d'avance. Face aux menaces de l'opposition, M. Barletta, de l'UNADE, exhortait la population à la sérénité en attendant le verdict du tribunal. Il affirmait avoir remporté les élections avec un avantage de 10 000 voix sur son rival et avouait même sa déception en reconnaissant qu'il avait espéré un meilleur score.

Le général Manuel Antonio Noreiga, commandant en chef des forces armées (autrefois garde nationale), a estimé pour sa part que les menaces proférées par l'Alliance d'opposition témoignaient de son « *désespoir* » devant l'échec. Les forces armées, a-t-il souligné dans un message à la nation, respecteront le verdict des urnes ; elles « *sont une institution du peuple... qui se porte garante de la liberté des citoyens* ».

NICOLE BONNET.

République Dominicaine

UNE CENTAINE DE DIRIGEANTS POLITIQUES ET SYNDICAUX AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

Saint-Domingue (*AFP*). — Une centaine de dirigeants politiques, syndicaux et paysans, ont été arrêtés au cours des dernières vingt-quatre heures dans plusieurs villes de la République Dominicaine, a-t-on appris, le lundi 7 mai, de plusieurs sources syndicales et politiques concordantes.

Ces arrestations, non confirmées officiellement, auraient été menées par des membres des services de renseignements dominicains, dans la capitale et dans les villes de Higuey, Santiago, Bonao et Barahona.

Il s'agit sans doute d'une opération préventive, face à la possibilité de nouvelles manifestations contre le coût de la vie et les exigences du Fonds monétaire international les jours prochains.

Le Sénat a approuvé, le 5 mai, un projet de loi faisant passer de l'équivalent de 1 000 francs à 1 500 francs par mois le salaire minimum. Mais cette augmentation a été jugée insuffisante par les syndicats.

Parmi les personnes arrêtées, figurent, selon les mêmes sources, le secrétaire général du Parti de libération dominicaine (PLD, gauche nationaliste), M. Lido Cadet, arrêté à Higuey (150 kilomètres à l'est de Saint-Domingue), ainsi que le dirigeant du Front de la gauche dominicaine (FID, proche du Parti communiste), M. Rafael Taveras, arrêté dans la capitale, et le député, M. Luis Dominguez, arrêté à Santiago, seconde ville du pays.

A la fin d'avril, de violentes manifestations contre la hausse des produits de base et les exigences du FMI avaient fait quarante-cinq morts, selon un bilan officiel, et deux cents morts selon le comité dominicain des droits de l'homme.

Etats-Unis

180 millions de dollars d'indemnités pour les anciens combattants du Vietnam victimes de « l'agent orange »

New-York (*AFP*). — Un accord de principe portant sur l'indemnisation de quinze mille anciens combattants du Vietnam qui auraient été contaminés par « l'agent orange », un défoliant à base de dioxine utilisé massivement pendant la guerre par les Etats-Unis, a été conclu, lundi 7 mai, à New-York entre les plaignants et sept sociétés de produits chimiques américaines. Ce règlement à l'amiable est intervenu alors que le procès devait s'ouvrir lundi devant un tribunal fédéral de New-York après cinq ans de batailles juridiques.

Selon les avocats des deux parties, les compagnies chimiques ont accepté de verser 180 millions de dollars qui seront répartis entre les anciens combattants ayant réclamé des indemnités. Cependant, les compagnies chimiques n'ont pas reconnu leur responsabilité. Le juge chargé de l'affaire, M. Jack Weinstein, doit encore donner son accord à cet arrangement, qui, s'il est entériné, mettra fin au procès avant même qu'il ait commencé.

Plusieurs vétérans de la guerre du Vietnam ont porté plainte au nom de quelque quinze mille anciens combattants américains, australiens et néo-zélandais, qui ont servi au Vietnam entre 1961 et 1972 ; cinquante mille autres anciens combattants affirment également avoir été exposés à l'« l'agent orange » et pourraient ultérieurement réclamer des indemnités.

Les anciens combattants affirment que, après avoir été exposés à des doses importantes « d'agent orange », ils ont souffert de cancers, de troubles nerveux, de maladies du foie et de la peau. Leurs épouses auraient fait des fausses couches et certains de leurs enfants seraient nés avec des malformations congénitales.

Les sept compagnies chimiques incriminées, dont les plus importantes sont Dow Chemical et Monsanto, ont toujours réfuté ces accusations. Elles soutiennent que les recherches scientifiques ont prouvé qu'une faible exposition à la dioxine est sans danger et que les anciens combattants n'ont pas été soumis à des doses suffisamment fortes au Vietnam pour en subir les effets.

Le procès aurait pu durer plusieurs mois tant le dossier est complexe. Le gouvernement américain est, lui aussi, poursuivi dans cette affaire : une loi interdit aux militaires de se retourner contre l'Etat, mais le juge avait décidé que cette loi ne s'étendait pas aux femmes et aux enfants des anciens combattants.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

Le pacte de Varsovie demande des « consultations multilatérales » sur un pacte de non-recours à la force

Au moment où le pacte de Varsovie renouvelle sa proposition de pacte sur le non-recours à la force, la conférence sur le désarmement en Europe, ouverte en janvier à Stockholm, et suspendue le 16 mars pour les fêtes de Pâques, a commencé, ce mardi 8 mai, sa seconde session. Cependant, rien n'indique que les travaux sortiront bientôt du stade exploratoire où ils sont restés confinés jusqu'à présent. L'URSS, qui n'a présenté aucun document de travail, a réaffirmé dimanche, par un commentaire de l'agence Tass, que Washington « *refuse toujours d'adopter une position constructive* » et reproche au projet d'accord déposé par les Occidentaux d'être « *dicté par les intérêts des services spéciaux américains, dont le but est de découvrir la structure et les activités des forces armées des pays socialistes* ».

Cependant, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré, à l'issue d'un entretien avec M. Reagan à la Maison Blanche, que le gouvernement américain est prêt à « *entamer, dès maintenant, des discussions avec l'URSS sur la question des armements dans l'espace* ». Le chef de la diplomatie de Bonn avait insisté en ce sens, faisant valoir que les armements spatiaux « *affectent des intérêts vitaux de sécurité en Europe* ». Un porte-parole de la Maison Blanche a confirmé que Washington est prêt à en discuter, mais le président n'a évoqué, selon lui, « *aucune nouvelle initiative* » au cours de son entretien avec M. Genscher. — (*AFP, Tass.*)

De notre correspondant

Moscou. — Dans un texte remis lundi 7 mai aux ambassadeurs occidentaux à Budapest, les Etats membres du pacte de Varsovie proposent aux pays de l'OTAN « *de prendre sur une base de réciprocité, et sous forme de traité, l'engagement de ne pas recourir en premier, les uns contre les autres, ni aux armes nucléaires ni aux armes conventionnelles, et par conséquent de ne pas recourir en premier, les uns contre les autres, à la force militaire. Cet engagement concernerait le territoire de tous les Etats signataires du traité, ainsi que leurs personnels civils et militaires, les vaisseaux maritimes, aériens et spatiaux, ainsi que les autres engins qui leur appartiennent, où qu'ils se trouvent* ».

Le projet avait été présenté pour la première fois le 5 janvier 1983, à Prague, lors d'une réunion au sommet des pays du pacte de Varsovie. La formulation est plus précise cette fois-ci, puisque le texte publié lundi, prenant en compte d'hypothétiques progrès dans les conversations bilatérales qui ont eu lieu depuis quinze mois sur la proposition soviétique, appelle à des « *consultations sur une base multilatérale* ». Les Soviétiques estiment donc que la période d'approche pays par pays est terminée, et que les deux alliances militaires en tant que telle, peuvent s'asseoir autour d'une table de conférence.

Cette opinion est loin d'être partagée par la plupart des États occidentaux, qui ont accueilli fraîchement le document qui a été remis lundi à Budapest, au ministère hongrois des affaires étrangères. Dans les milieux diplomatiques à Moscou, les commentaires insistent sur le désir soviétique de fournir un matériel de propagande renouvelé aux mouvements pacifistes d'Europe de l'Ouest, alors que ceux-ci cherchent un second souffle.

Le document, rendu public lundi, n'est pas pour autant un outil de propagande idéal. Le goût marqué des Soviétiques pour les formules juridiques redondantes ne favorise ni la clarté ni la concision. Il s'agit toujours de prouver que l'URSS a, de toute éternité en quelque sorte, avancé la meilleure proposition qui soit en matière de réduction des risques de guerre. Cet *a priori* est peu compatible avec le désir de présenter chaque démarche comme une « *nouveauté* », ou un « *pas en avant* ». On notera cependant la souplesse de la formulation concernant la tenue de « *consultations multilatérales* » souhaitées. « *Pour ce qui est des modalités de celles-ci, y compris le lieu où elles se tiendront, les Etats signataires du traité de Varsovie sont d'avis qu'on pourrait s'entendre sans difficulté particulière* », peut-on lire dans le document.

Il est enfin indiqué que ces « *consultations multilatérales* » ne devraient pas porter ombrage à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe. Les Etats membres du pacte de Varsovie se disent en effet « *prêts à poursuivre les échanges d'opinions sur leur proposition à la conférence de Stockholm, ainsi que sur une base bilatérale, avec tous les Etats intéressés* ».

Bref, les pays de l'Est vont mettre à nouveau l'accent, dans les semaines qui viennent, sur leur projet de traité de non-recours à la force, mais ils ne vont pas pour autant y consacrer l'intégralité de leur activité diplomatique. La place accordée lundi soir à l'événement, lors du journal télévisé, était d'ailleurs modeste puisque celui-ci n'était traité qu'en troisième position, après le message adressé aux dirigeants de la RDA, à l'occasion du trente-neuvième anniversaire de la victoire sur le nazisme, et après... la visite à Moscou du ministre hongrois de la défense.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AFRIQUE

Nigeria

Le général Buhari a présenté un budget d'austérité

Lagos (*Reuter*). — Le général Buhari a présenté lundi 7 mai un budget d'austérité pour 1984, caractérisé par d'importantes coupes dans les dépenses gouvernementales et dans les crédits et par une hausse des taux d'intérêt. Dans un discours à la nation, le chef de l'État a indiqué que les dépenses publiques seraient cette année inférieures de 15 % à celles prévues par le budget de l'administration civile de l'ex-président Shehu Shagari, présenté deux jours avant le coup d'Etat militaire de la Saint-Sylvestre.

Le gouvernement continuera de freiner les importations, afin de réduire le déficit de la balance des paiements.

Le général Buhari a également annoncé la suppression du dépôt obligatoire préalable à toute autorisation d'importation qui, estime-t-on dans les milieux bancaires, bloquait près de 2 milliards de naira (2,7 milliards de dollars) de la trésorerie des entreprises. Le chef de l'Etat a promis en outre des facilités de crédit pour les petits agriculteurs.

Le Nigeria devra trouver 2,5 milliards de naira (3,3 milliards de dollars) annuellement jusqu'en 1987 pour rembourser les intérêts et le principal d'une dette extérieure évaluée à 15 milliards de dollars. L'administration fera tout son possible pour maintenir la production pétrolière à 1,3 million de barils par jour, quota alloué par l'OPEP. L'or noir représente pour plus de 9 % des rentrées en devises de Lagos.

Les négociations engagées avec le Fonds monétaire international (FMI) pour l'octroi d'un prêt de 2 milliards de dollars se poursuivront. Ces pourparlers achoppent sur la réticence manifestée par Lagos à dévaluer le naira et à réduire ses subventions sur les carburants. Mais le budget présenté lundi apparaît de nature à satisfaire le FMI.

Cameroun

L'ÉTAT D'URGENCE A ÉTÉ DÉCRÉTÉ DANS LA RÉGION DE YAOUNDÉ

Yaoundé (*AFP*). — L'état d'urgence a été instauré pour six mois dans la capitale du Cameroun et dans le département du Mfoundi (région de Yaoundé) par un décret présidentiel publié dans le *Journal officiel* du mois de mai, qui vient de paraître.

L'instauration de l'état d'urgence, entré en vigueur « *à compter de la date de signature du décret* », le 18 avril dernier, soit douze jours après la tentative de putsch, n'avait jamais été annoncée publiquement jusqu'à présent.

En vertu de l'état d'urgence, les autorités civiles et militaires disposent de pouvoirs spéciaux importants mais rigoureusement définis.

L'article 8 de l'ordonnance fixe la compétence de la juridiction militaire. Selon cet article, celle-ci « *est applicable selon les règles fixées par la loi* ». Le tribunal militaire peut alors appliquer « *la loi pénale et les règles de procédure spéciales à l'état d'urgence* ». Ce pourrait être dans ce cadre juridique qu'un tribunal militaire a condamné à mort et fait exécuter mardi à Mbalmayo (48 kilomètres au sud de la capitale) trente-cinq personnes accusées d'avoir participé au récent soulèvement d'éléments de la garde républicaine.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

- ACHAT DE SIX MIRAGE-5 A LA FRANCE. — M. Charles Hernu a annoncé, lundi 7 mai, avant de regagner Paris à l'issue d'une visite de quarante-huit heures au Gabon, que la France avait vendu à Libreville six bombardiers de type Mirage-5. L'aviation militaire gabonaise disposait déjà de trois Mirage. Le ministre de la défense a évoqué la possibilité d'une médiation gabonaise au Tchad au cours d'une audience de deux heures que lui a accordée le président Bongo. — (*AFP.*)

République Sud-Africaine

- QUINZE MORTS LORS D'UNE RIXE ENTRE ZOULOUS. — Un affrontement entre deux clans rivaux zoulous a fait quinze morts et de nombreux blessés au cours du week-end dans la province du Natal, a annoncé lundi 7 mai la police sud-africaine, qui a procédé à une centaine d'arrestations. L'incident est le dernier en date d'une série de véritables batailles rangées ayant fait près de cent morts entre *impis* (combattants) de différents clans zoulous.

RFA

- RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ POUR LE TERRORISTE PETER JURGEN BOOCK. — Peter Jürgen Boock, trente-deux ans, impliqué dans les assassinats du banquier Ponto, du chef du patronat Hans Martin Schleyer, du procureur fédéral Buback, et dans le détournement d'un Boeing de la Lufthansa en octobre 1977, a été condamné, au terme d'un procès de quatorze mois, à trois fois la réclusion à perpétuité plus une peine supplémentaire de quinze ans de prison. — (*AFP.*)

Turquie

- MANIFESTATIONS TURCS. — Quelque deux cents opposants turcs, qui avaient participé à trois marches parties de Paris, Genève et Düsseldorf, ont manifesté le 7 mai à Strasbourg à proximité du siège du Conseil de L'Europe. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait voter, ce mardi 8 mai, en faveur de la réintégration des parlementaires turcs exclus de l'Assemblée après le coup d'Etat militaire de 1981. D'autres manifestations hostiles à cette réintégration ont été organisées par des Kurdes de Turquie lundi en Suisse. — (*AFP.*)

Le socialisme grec à l'épreuve

II. — Les États-Unis, alliés nécessaires et maudits

Le parti de M. Papandréou, le PASOK, tiendra du 10 au 13 mai son premier congrès. Quelques semaines plus tard, les élections européennes seront l'occasion de mesurer la popularité du premier ministre, dont l'opposition affirme qu'elle s'est fortement érodée en deux ans et demi d'exercice du pouvoir. M. Papandréou dispose cependant encore d'un fort courant de sympathie, notamment grâce à ses prises de position en matière de politique étrangère (le Monde du 8 mai).

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

Athènes. — Quelques milliers de personnes manifestaient dans les rues d'Athènes fin mars, lors de la visite du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger. La réception d'un tel hôte, dans la capitale aurait fait descendre dans la rue un demi-million de Grecs il y a quelques années, lorsque le parti socialiste (PASOK) était encore dans l'opposition. Les troupes, incontestablement, se lassent. Est-ce à dire qu'elles ont été désabusées par le double langage du premier ministre, M. Papandréou, virulent verbalement et assez conciliant en fait? Ou bien, au contraire, que, se rendant à l'évidence, elles ont *parfaitement* compris le réalisme de sa politique à l'égard des Etats-Unis?

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir en octobre *1981, M. Papandréou* tenait un discours résolument émancipateur. *« La Grèce aux Grecs »*, disait-il à un pays qui se souvenait encore de l'époque pas si lointaine où la « xénocratie » régnait à Athènes sous couvert d'une très formelle indépendance, et qui avait quelque raison — qu'il fût de gauche ou de droite — d'en vouloir particulièrement à l'« ami américain » à qui les Anglais avaient passé le flambeau en 1947. Le soutien des Etats-Unis au régime des colonels, leur attitude dans l'affaire de Chypre, tout cela n'était pas si ancien et leur complaisance à l'égard de l'ennemi héréditaire — la Turquie — restait et reste encore tout à fait d'actualité.

Cette blessure dans la conscience grecque, M. Papandréou l'apaisait beaucoup mieux qu'une droite qui en son temps avait profité du soutien des Américains. Son langage était radical et se teintait des accents généreux du pacifisme ou du tiers-mondisme, de la solidarité avec tous les peuples qui entendent être maîtres de leur propre destin et le soustraire au conflit entre les deux super-puissances. Si l'on ajoute que dans l'inconscient collectif des Grecs, la grande menace de l'est c'est, depuis des siècles... celle de la Turquie et aucune autre, on comprend le succès rencontré par le « nationalisme » de M. Papandréou. Les slogans électoraux du PASOK étaient donc, en 1981, *« la Grèce hors de l'OTAN »*, le retrait des bases américaines installées dans le pays et, secondairement, la remise en cause de l'appartenance à la CEE.

Deux ans et demi plus tard, qu'en *est-il? Non seulement la Grèce* n'est pas sortie de l'OTAN, c'est-à-dire que M. Papandréou n'est même pas allé aussi loin qu'était allée la droite (la Grèce s'était retirée du commandement militaire de l'OTAN de 1974 à 1980), *mais les bases militaires américaines*, régies par un *accord* qui arrivait à échéance en juillet 1983, sont toujours là. Fait *significatif* du « *style* Papandréou » : le jour même où le premier ministre signait avec les Américains un accord prorogeant de fait pour cinq ans leur présence militaire, son parti, le PASOK, avec les communistes, appelait les Athéniens à descendre dans la rue aux cris de *« US go home »*. M. Papandréou, bien sûr, sut présenter l'accord comme une grande victoire grecque, insistant sur le fait qu'il pourra dans cinq ans être dénoncé par l'une des deux parties. Mais nul n'était dupe : rien d'essentiel — hormis certains avantages matériels obtenus des Américains — n'était changé sur le fond et personne — en dehors des communistes — n'y trouvait à redire.

L'erreur du capitaine

Si les Grecs ont besoin de régler leurs comptes sentimentalement, moralement, verbalement, ils savent très bien que M. Papandréou n'a pas les moyens de ses anathèmes et que toute politique d'émancipation et de non-alignement rencontre très vite ce butoir : un désengagement américain en Grèce se ferait au profit de la Turquie. Cette quadrature du cercle rend d'autant plus nécessaires les *compensations symboliques, la fuite* en avant rhétorique dans l'anti-*américanisme et la dramatisation* de tout incident ou pseudo-incident avec *la Turquie. Ainsi* en mars, lorsque des navires turcs en manœuvre en mer Egée, s'approchèrent un peu trop d'un contre-torpilleur grec, Athènes réagit au quart de tour : mise en alerte de toutes les forces, convocation d'urgence du Conseil de sécurité, rappel de l'ambassadeur à Ankara, virulentes attaques de M. Papandréou contre les Américains pour leur politique de soutien à l'agresseur. Dès le lendemain, tout était rentré dans l'ordre, et l'incident était clos : le gouvernement d'Athènes, officiellement, *« acceptait les explications »* de la Turquie; en réalité, il reconnaissait l'erreur d'un capitaine de vaisseau qui s'était cru agressé et qui a d'ailleurs été muté depuis.

C'est un peu selon les mêmes ressorts que fonctionnent les relations du gouvernement grec avec ses partenaires européens. Le PASOK avait fait campagne contre l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, œuvre de M. Caramanlis, ancien chef du gouvernement devenu président de la République. Mais outre que la remise en cause de cette appartenance supposerait une rupture majeure au niveau des institutions, il n'est pas dit que le gouvernement socialiste, *en dépit de* ses déclarations, « regrette » *tellement l'adhésion* à la CEE. Dans les discours officiels, les choses sont *toujours présentées comme si la* Grèce, en adhérant, avait fait un cadeau aux autres Européens, aux investisseurs, aux exportateurs étrangers. *« Le bilan est pour nous globalement négatif »*, dit M. Pengalos, *secrétaire d'État aux affaires* européennes.

Or s'il est vrai que les courants d'échanges ont été profondément perturbés par l'entrée dans la CEE, il n'est pas moins certain que la Grèce a obtenu des conditions qui sembleraient d'un favoritisme exorbitant, n'était la petitesse du pays. Les revendications que le gouvernement d'Athènes avait présentées dans son mémorandum de 1982 faisaient valoir légitimement les structures particulières de l'économie grecque : elles ont été largement exaucées. Les aides et subventions ont été nombreuses, de même que les exceptions au bénéfice de la Grèce qu'il s'agisse des mesures transitoires concernant les réglementations douanières, du lait, ou du prélèvement sur la TVA qui doit financer les ressources propres de la Communauté. Le gouvernemnt grec n'en continue pas moins à jouer les éternels insatisfaits à l'extérieur, tout en se flattant à l'intérieur des succès remportés.

Le front des pauvres

L'échec du sommet d'Athènes avait été ressenti comme une atteinte à l'orgueil national, ou du moins à celui de M. Papandréou (à qui personne pourtant ne reprochait rien en la circonstance) et avait déclenché une nouvelle vague d'attaques du premier ministre grec contre la CEE. A l'appproche des élections européennes, M. Papandréou reprend un autre type de critiques, elles aussi à usage purement interne : il s'en prend au « directoire » de la CEE (France, Grande-Bretagne, RFA), *« incapable de faire face à la crise internationale du capitalisme »* ; il accuse ces pays de prendre *« des mesures restrictives, réactionnaires et poussant à une compétition acharnée »* au détriment des plus faibles. La CEE est présentée comme un *« champ de bataille »* où se livre le conflit Nord-Sud (le « Sud » comprenant la Grèce, l'Italie et l'Irlande), et l'on voit un PASOK qui avait fait campagne contre l'adhésion à la CEE prôner, au mépris des risques de concurrence, l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté pour *« élargir le front des pauvres »*.

Mais si tout cela est mal vécu par les partenaires européens d'Athènes, rien n'a été aussi irritant que les positions « dissidentes » prises par M. Papandréou sur certains sujets internationaux où l'avis de l'Europe n'a de poids que s'il est unanime. Qu'il se soit agit de la Pologne, de l'installation des missiles de l'OTAN ou de l'affaire du Boeing sud-coréen, la façon dont M. Papandréou a joué les mauvais garçons dans le cercle européen ne pouvait que satisfaire Moscou. *« Nous avons été dans toutes ces affaires,* dit l'un des conseillers du premier ministre, M. Nearkou, *les seuls vrais Européens, les autres se contentant d'un alignement pur et simple sur les positions américaines »* ; et de reprendre l'argument bien connu de tous les partis communistes d'Europe *« contre tout ce qui risquerait d'aggraver la tension Est-Ouest »*.

En fait, le prétendu « rapprochement » d'Athènes avec l'*Union* soviétique paraît être de même *nature que le refroidissement* des relations avec les Etats-Unis : plus verbal que concret. La coopération avec l'URSS, même après la visite à Athènes de M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, reste assez limitée. La Grèce s'est fermée, après l'entrée dans le Marché commun, à certains produits traditionnellement importés des pays d'Europe de l'Est. Ces derniers constituent en revanche un débouché important pour des produits agricoles, notamment les agrumes. Le projet de coopération le plus ambitieux est la construction, avec l'aide de Moscou, d'une importante usine d'aluminium (de 450 millions de dollars), dont la production ira pour l'essentiel en U.R.S.S. Mais ce projet — qui s'est traduit par un accord récent — avait été conçu il y a plus de six ans, alors que la Nouvelle Démocratie était au pouvoir à Athènes. C'est elle d'ailleurs qui a renoué avec l'U.R.S.S. en 1978, avec la visite à Moscou de M. Rallis et, l'année suivante, avec celle de M. Caramanlis.

Sur le plan diplomatique, les positions *dites « prosoviétiques »* de M. Papandréou semblent correspondre davantage *au souci de se démarquer* systématiquement des Etats-Unis plutôt qu'à *une complaisance* vis-à-vis du grand voisin du Nord. Le souci de ménager Moscou, s'il existait, n'a d'ailleurs pas été payé de retour : le président du Conseil soviétique s'était bien gardé, lors de sa visite à Athènes, de se prononcer clairement au sujet de la querelle gréco-turque dans la mer Egée. Surtout, le peu d'empressement mis par Moscou en novembre dernier à condamner la proclamation unilatérale d'indépendance de la « République » du nord de Chypre a été très mal vécu à Athènes.

Démobilisation

Les pays arabes *ne se sont* guère montrés plus empressés en cette occasion. La politique d'ouverture vers le monde arabe lancée à l'arrivée au pouvoir du PASOK, pour contrebalancer elle aussi des relations *jugées étouffantes* avec les Etats-Unis, n'a guère porté de fruits *diplomatiques. Sur le plan économique*, la Grèce a perdu ces dernières *années, au profit de la Turquie*, plusieurs marchés importants dans les *pays musulmans. Du coup, la véhémence* d'Athènes vis-à-vis d'Israël *commence à faiblir*.

La Grèce a donc fait, ces dernières années, l'*expérience d'un non*-alignement purement sentimental. *Elle a appris que si elle n'a pas* grand-chose à attendre de l'Occident dans le conflit qui l'oppose à la Turquie, elle n'a rien à espérer du tout d'autres régions du monde.

Il reste qu'on est frappé par l'absence totale d'inquiétude dans les milieux politiques (y compris ceux de droite) et à plus forte raison dans l'opinion à propos du voisinage avec le bloc de l'Est. Cette sérénité, alors que la Bulgarie, en certains points de sa frontière, n'est qu'à une trentaine de kilomètres de la mer Egée, est sans doute explicable par l'histoire : ce pays n'a jamais eu à souffrir de la Russie. En participant à certaines des *manœuvres* de l'OTAN, la Grèce se prépare ainsi *contre une menace dont elle ne* reconnaît pas officiellement l'*existence*.

Cette démobilisation morale, assez exceptionnelle en Europe occidentale, n'est pas l'œuvre du PASOK, même s'il y contribue. Du moins, peut-on penser que M. Papandréou canalise un anti-américanisme dont on ne sait trop comment il évoluerait sans lui et que, dans une certaine mesure, il le désamorce.

FIN

PROCHE-ORIENT

Egypte

Les extrémistes islamistes ont repris leurs attentats contre les coptes

Correspondance

Le Caire. — Moins de trois ans après le vaste coup de filet qui avait suivi l'assassinat du président Sadate, et de soixante-quatre policiers, en octobre 1981, les extrémistes islamistes sont repassés à l'action. Attentats, actes de vandalisme et incendies criminels ont été perpétrés, durant les fêtes de Pâques, dans la province de Fayoum (100 kilomètres à l'ouest du Caire), jusqu'à présent épargnée par le « virus de la sédition confessionnelle ».

En effet, une nouvelle organisation extrémiste islamiste, *Al Taouaqof Wal Tabayon* (Repli et Méditation), a pris pour cible des personnalités et des commerçants coptes de la ville de Fayoum, ont révélé les services égyptiens de sécurité, qui ont procédé à l'arrestation de onze membres de l'organisation au cours des quelques derniers jours.

Selon les services de sécurité, l'organisation a incendié un cinéma de Fayoum qui comptait projeter un film sur la vie du Christ, une librairie, un magasin qui exposait des croix et des images religieuses chrétiennes, ainsi que trois véhicules dont deux appartenaient à des personnalités coptes.

On indique de même source que les membres de l'organisation ont échoué *in extremis* dans un attentat visant un avocat copte, auquel ils avaient tendu une embuscade. Pour les membres de l'organisation, les chrétiens sont des « *impies* », et « *il est licite d'accaparer de leurs biens ainsi que de ceux des musulmans renégats qui frayent avec eux* ». Selon le ministère de l'intérieur, l'organisation a été fondée par Mohamad Abdel Baqi, un ancien Frère musulman, en 1980, et cherchait à provoquer des troubles confessionnels en s'attaquant aux chrétiens.

On note au Caire que la reprise des activités des extrémistes islamistes ne s'est pas limitée au Fayoum, mais a largement débordé la province natale de l'ancien président de l'Assemblée du peuple (Parlement), M. Soufi Abou Taleb, qui s'était fait le champion de l'application de la Charia (législation islamique), avant d'être écarté à la demande du président Moubarak.

Depuis le vol, début avril, des pièces à conviction (armes) du procès du groupe Al Jihad, dont 302 membres sont accusés de la tuerie d'Assiout en 1981, les forces de l'ordre ont procédé à des coups de filet à l'échelle nationale dans les milieux islamistes. A la suite de cette discrète campagne, 52 personnes ont été inculpées d'appartenance à l'organisation extrémiste *Al Takfir Wal Hegra* (Anathème et Émigration), qui s'était notamment illustrée par l'enlèvement et l'assassinat, en juillet 1977, de l'ancien ministre des Wakfs (biens religieux de mainmorte) le cheikh Al Dababi. Un grand nombre de membres de l'organisation avaient été *arrêtés* à l'époque et le fondateur du mouvement, *Choucri Moustafa, avait été pendu* avec quatre autres « émirs » en mars 1978. *Selon le ministre de l'intérieur*, les parmi les 52 personnes *récemment arrêtées figurent des anciens membres d' Al Takfir Wal Hegra relâchés après avoir ac*compli leur peine, ainsi que de nou*veaux affiliés*.

On apprend d'autre part de source proche du ministère de l'intérieur que les forces de l'ordre prennent « *très au sérieux* » l'éventualité d'une recrudescence des activités des extrémistes islamiques en « *cette période sensible précédant les élections législatives prévues pour le 27 mai* ». On estime dans ces milieux que les extrémistes musulmans déférés devant le parquet et les tribunaux de la sécurité de l'Etat (près de 600) depuis l'assassinat du président Sadate en *1981* ne représentent que 25 % des membres de ces organisations. « *Nous avons frappé les têtes mais nous gardons l'œil ouvert pour prévenir toute velléité de reprise des activités par les autres membres de moindre importance* », ajoute-t-on.

Mais la lutte du gouvernement contre les islamistes n'a pas uniquement un aspect policier. Au niveau politique, le Parti national démocrate (PND au pouvoir) du président Moubarak a pris une certaine distance en ce qui concerne l'application de la Charia depuis que les Frères musulmans — avec qui le président Sadate s'était allié pour combattre la gauche — ont rejoint les rangs du Wafd. Pour le PND, « *la législation islamique est déjà appliquée sauf en ce qui concerne certains détails du droit commercial et criminel* (intérêts et châtiments corporels). D'ailleurs, ajoutent-ils, la Charia sera appliquée à ces articles « *dès que les commissions parlementaires* ad hoc *auront terminé leur étude approfondie de tous les aspects législatifs de ces questions* ».

Enfin le gouvernement a battu l'appel des cheikhs « *modérés* » ou « *loyalistes* » pour condamner l'« *extrémisme religieux* » tant au cours des prônes du vendredi que dans les médias. A la télévision, un programme hebdomadaire est consacré depuis deux ans aux joutes oratoires entre Ulemas et islamistes. Au cours de ces débats les téléspectateurs égyptiens consternés ont entendu un « *barbu* » affirmer qu'il a reçu des révélations du prophète Mahomet malgré tous les démentis des savants théologiens de l'université El Azhar.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad annonce qu'une nouvelle offensive iranienne en direction de Bassorah est imminente

Un porte-parole du gouvernement irakien a affirmé lundi 7 mai que l'Iran était sur le point de lancer une nouvelle offensive en direction du port de Bassorah. Faisant état de « *nouvelles et importantes concentrations militaires iraniennes* » à l'est de Bassorah, il a ajouté : « *Nous ignorons la date exacte de l'offensive iranienne. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle est imminente et pourrait être déclenchée demain ou dans quelques semaines.* »

A Téhéran, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a indiqué pour sa part qu'une route de 14 kilomètres de long et 7 mètres de large avait été construite à travers les marais d'Al-Hawizé et reliait désormais l'Iran aux îles Majnoun, au sud de l'Irak.

Les deux îlots artificiels de Majnoun, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bassorah, ont été occupés par les forces iraniennes au cours de leur offensive du 22 février dernier. Un pont flottant de 13 kilomètres avait été installé aussitôt, mais ne permettait pas le passage de chars et de véhicules lourds. La nouvelle digue, construite dans des marais peu profonds, assure une liaison stable et permet d'acheminer sans problèmes sur ces deux îlots dont la superficie totale est de 150 kilomètres carrés, tout le matériel souhaité.

Les troupes irakiennes, après plusieurs contre-attaques infructueuses début mars, semblent avoir renoncé à réoccuper ces îlots où se trouvent une cinquantaine de puits de pétrole, et ont inondé la partie méridionale de l'îlot sud, très proche de la terre ferme irakienne. — *(AFP.)*

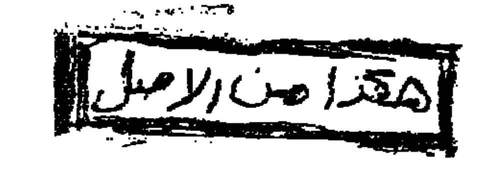
Soudan

PLUS DE MILLE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES DEPUIS LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

Khartoum *(AFP, Reuter.)* — Plus de mille personnes ont été arrêtées depuis la proclamation de l'état d'urgence au Soudan la semaine dernière. Selon le quotidien *Al Sahafa*, les personnes emprisonnées, qualifiées par les autorités de « *trafiquants* », seront jugées par les tribunaux d'exception créés mercredi dernier et présidés par des magistrats civils aidés de deux officiers de l'armée ou de la police. Leur verdict sera exécutoire immédiatement, sauf en cas de la peine capitale, qui doit être confirmée par le chef de l'Etat.

Une campagne similaire avait été *menée il y a deux ans et demi et* s'était traduite par l'expulsion de *plusieurs milliers de personnes de la* capitale soudanaise.

D'autre part, le nombre de Sud-Soudanais qui traversent la frontière pour se réfugier en Ethiopie pour fuir la répression ne cesse de croître : 15 000 en janvier, 21 000 en février... Depuis le début de mai, ils arrivent au rythme quotidien de plusieurs centaines. De tous les *témoignages* recueillis par l'envoyé spécial de l'AFP *dans un camp du haut*-commissariat pour les réfugiés, à proximité de la frontière ethiopienne, il ressort qu'enlèvements, assassinats, destructions de village et de récoltes ne sont pas des incidents isolés dans le sud du Soudan.



EUROPE

Espagne

ARRESTATION DU CHEF PRÉSUMÉ DES GRAPO

Madrid (AP). — Le chef présumé des GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre), une organisation extrémiste de gauche, rendue responsable d'une trentaine d'assassinats politiques, a été arrêté la semaine dernière dans la banlieue de Barcelone, a-t-on appris lundi 7 mai de sources policières.

M. José Balmon Castell, quarante ans, avait été libéré l'an dernier, après avoir purgé une peine de prison pour le meurtre d'un capitaine. Il serait, à présent, impliqué dans l'assassinat de deux policiers abattus en janvier dernier, ainsi que dans l'enlèvement en avril d'un homme d'affaires libéré en échange d'une rançon de 800 000 francs.

Les GRAPO, constitués après l'assassinat de quatre policiers le 1er octobre 1975, sont rendus responsables, depuis, du meurtre de dix-neuf militaires et policiers, ainsi que d'au moins neuf civils.

Tchécoslovaquie

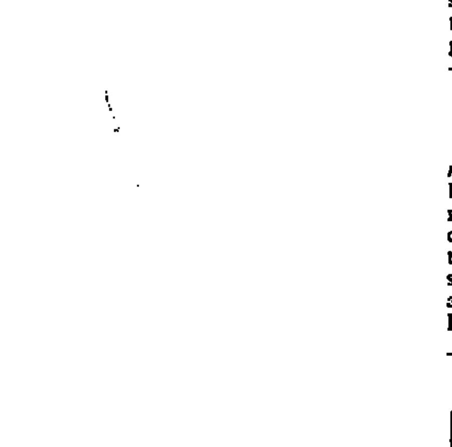
L'HISTORIEN KAREL BARTOSEK DÉCHU DE SA NATIONALITÉ

L'historien Karel Bartosek, émigré en France depuis décembre 1982, a été « déchu » de la nationalité tchécoslovaque. La décision, datée du 23 mars, a été portée à sa connaissance le lundi 7 mai, par une lettre qui fait référence à *« l'engagement actif »* de l'historien, *« en particulier au travers de publications, dans des actions hostiles à la République socialiste tchécoslovaque »*. La lettre du ministère tchécoslovaque de l'intérieur cite à l'appui de ses accusations un article publié dans *le Monde* du 28 juin 1983, sous le titre « Territoire de choix pour la répression » (*le Monde* a publié le 22 avril dernier un autre article de K. Bartosek, consacré au dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de M. Gustav Husak).

K. Bartosek avait été condamné à six mois de prison en 1972, pour *« subversion »*, et il avait été brièvement détenu en décembre 1981 pour avoir dit à haute voix, dans un taxi, ce qu'il pensait de la proclamation de l'état de guerre en Pologne. Marié à une Française et père de trois enfants, M. Bartosek avait été autorisé à émigrer en France à la fin de 1982 pour des raisons familiales. La mesure qui l'affecte à présent lui a été signifiée trois jours avant la visite officielle à Paris du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Bohuslav Chnoupek.

Roumanie

● *Un prêtre catholique de la minorité hongroise de Transylvanie*, le Père Geza Palfi, est mort récemment des suites de violents sévices que lui aurait infligés la police politique roumaine pour le punir d'un sermon prononcé le jour de Noël, annonce-t-on dans les milieux de l'émigration hongroise à Paris.



ASIE

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN MÉLANÉSIE

Chants et danses traditionnels ont salué le pape dans les montagnes de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mount-Hagen. — Au fond de ces « hautes terres », à 550 kilomètres de Port-Moresby, dans ce cœur du pays qu'est la montagne, Jean-Paul II a pris contact, ce mardi 8 mai, avec la réalité profonde de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, prise entre l'âge primitif et l'époque moderne. Célébrant une messe en plein air, sur un ancien terrain de golf, il a été accueilli par une foule de plus de trente mille personnes qui, pour certains, avaient fait deux à trois jours de marche à travers la forêt pour venir l'entendre. Cette étape avait été particulièrement souhaitée par l'épiscopat local, car les hautes terres sont une région d'évangélisation récente et les habitants n'auraient pu venir à Port-Moresby en raison de l'absence de communications.

Depuis l'aéroport, le long de la route traversant une végétation luxuriante, trouée parfois d'un éblouissant buisson de flamboyants, se succèdent des huttes et quelques missions. Sorties des champs de maïs, des familles attendent le passage du pape, accroupies par terre ou juchées dans les arbres. Au fur et à mesure qu'on approchait du lieu de la cérémonie, la foule se faisait plus dense, parsemée de têtes emplumées et de visages peinturlurés ou enduits de boue séchée. Ces *« mud men »* sont des *asaros* qui, lorsqu'ils combattent, se couvrent le visage d'un masque de boue.

L'autel en forme de paillote surmontée d'une croix portait à ses angles des boucliers de bois peint. Au pied, faisant la haie, se trouvaient des groupes de femmes et d'hommes de différentes tribus, portant de fabuleuses coiffures de plumes d'oiseau de paradis, le visage noir, rouge ou jaune, le torse luisant d'huile ou enduit d'une substance leur donnant une teinte vermillon. Ce sera une femme d'un de ces groupes qui lira l'épître. De chaque côté de l'autel, deux grandes croix étaient recouvertes de fleurs : pesant quelque 100 kilos, elles étaient venues à dos d'homme de la côte, à travers la forêt, suivant la route qu'avait prise le premier missionnaire qui, en 1937, arriva dans les Highlands.

Au son de mélodies américaines et des cantiques, au rythme rapide des hourras et des sifflets, le pape a traversé la foule en voiture découverte. Avant que commence la messe, des danses avec des jets de poudre jaune furent exécutées au pied de l'autel par les membres des tribus, qui ont ensuite remis leurs présents.

Joie et foi confondues

Rarement Jean-Paul II a été accueilli de façon à la fois si chaleureuse et si bon enfant. Dès qu'il a posé le pied, lundi, sur la piste de l'aéroport de Port-Moresby entouré de collines au vert sombre rendu plus dur encore par un ciel chargé de nuages, en cette fin de saison des pluies, on avait commencé à ressentir cette atmosphère de fête, où la joie et la foi se confondent, qui n'aura pas cessé au cours de ces premières vingt-quatre heures de la vi-

De notre envoyé spécial

site papale en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans une aimable confusion, tenu par le bras comme un vieil ami par le gouverneur général, Sir Kingsford, épée au côté, et dont le teint d'ébène tranchait sur le blanc et les dorures de sa grande tenue, le pape a serré des mains, pris des enfants dans les bras, embrassé de jeunes Mélanésiennes en costume traditionnel et au visage peinturluré, qui lui ont passé un collier de dents de chien autour du cou.

Dans son discours d'arrivée, Jean-Paul II a rappelé qu'il était déjà venu en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1977, alors qu'il était évêque de Cracovie. Lorsqu'il prononça quelques phrases en motu et en pidgin (anglais modifié) — les deux dialectes les plus répandus dans le pays, — ses propos furent scandés par les applaudissements et les rythmes de ces longs tambours en forme de sabliers, battus par un groupe de la tribu des Mekeo, danseurs et danseuses emplumés, pratiquement nus, que le pape est ensuite allé saluer. Une atmosphère presque familiale, un peu comme celle d'une sous-préfecture recevant son évêque, donnait à la cérémonie un caractère un peu irréel. Ces hommes vêtus de blanc et de rouge, ces hauts personnages de la curie un peu lointains, prenaient leur bain de foule, bousculés par les reporters souriants, un peu surpris peut-être par la tolérance d'un service d'ordre, dont les représentants étaient apparemment hésitants entre l'utilisation de la matraque et de leurs propres appareils photographiques. Le protocole s'était évanoui. Le pape avançait, bénissant et souriant, tout à fait à l'aise, avant de monter dans une voiture blanche exceptionnellement découverte.

« Vous êtes un très gentil peuple »

« Pope, we love you », entonna la foule, dans une ovation frénétique rappelant celle d'un concert de rock des années 60, lorsque Jean-Paul II apparut sur le stade de Port-Moresby pour y célébrer sa première messe. Sur le terrain de rugby où avait été élevé l'autel, vingt mille personnes l'attendaient. Extravagantes coiffures de plumes en corolles autour du crâne, fantastiques maquillages de poudre jaune, tatouages bleuâtres, et poitrine nue pour les femmes, quelque deux cents Mélanésiens des tribus Mekeo et Roro saluaient le pape à leur manière : en dansant. Un peu plus tard, avant que commence la messe, ils se signeront puis ramasseront à leurs pieds un petit livret pour suivre la liturgie. La folk music, le tempo rapide de certains chants, la moiteur de la nuit, cette foule pressée, les femmes allaitant leurs bébés, la captivante nonchalance gestuelle des habitants des pays tropicaux, donnaient à cette messe un caractère d'allégresse sereine, de joie partagée. *« Vous êtes un très, très gentil peuple »*, ne put s'empêcher de dire le pape avant de partir.

Dans ses discours et homélies, Jean-Paul II a repris comme un leitmotiv le thème de l'action missionnaire. Il a salué le courage et la foi des premiers missionnaires qui apportèrent le message du Christ à ces contrées et le payèrent souvent de leur vie. Le pape est venu en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour fêter le centenaire d'une évangélisation difficile. Après plusieurs tentatives, celle-ci ne commença vraiment qu'en 1882. Le premier carmel créé par des sœurs d'Autun date de 1935 et c'est deux ans plus tard que fut ordonné le premier prêtre. En 1970 fut nommé le premier évêque. Jusqu'en 1966, l'Eglise eut ici le statut d'Eglise de mission. Elle dépend encore aujourd'hui de la Congrégation pour la diffusion de la foi. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demeure, en effet, une terre de mission : le clergé local se réduit à 89 prêtres, mais il y a 429 missionnaires et 993 sœurs (dont 398 sont du pays). Les catéchistes, animateurs de communautés, en l'attente du prêtre, ont un rôle très important. D'une manière particulière, se pose en Papouasie-Nouvelle-Guinée le problème de l'entraide des églises locales et étrangères, c'est-à-dire d'un nouveau missionnariat.

PHILIPPE PONS.

UNE MULTITUDE DE TRIBUS

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, membre de Commonwealth, a accédé à l'indépendance le 16 septembre 1975. D'une superficie de 462 000 kilomètres carrés, peuplée d'environ trois millions d'habitants — d'ethnie mélanésienne, — elle se compose de l'ex-territoire sous tutelle de Nouvelle-Guinée (anciennement allemand) et de l'ancienne colonie de Papouasie, tous deux administrés naguère par l'Australie voisine. L'autre partie de la grande île de Nouvelle-Guinée, l'Irian Jaya, auparavant colonie néerlandaise, fait partie de l'Indonésie. Des incidents ont régulièrement lieu le long de la frontière, souvent causés par les militaires indonésiens, qui exercent un « droit de suite » contre les séparatistes papous de l'OPM (Operasi Papua Merdeka) qui réclament l'autodétermination du territoire et viennent de demander les bons offices du pape.

Une multitude de tribus se partagent le pays, parlant sept à huit cents idiomes différents. Divisée en provinces autonomes, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est un Etat démocratique résolument pro-occidental, dont le premier ministre actuel, M. Michael Somaré, a été élu en 1982. Déjà premier ministre lors de l'indépendance, il avait été remplacé — de 1980 à 1982 — par M. Julius Chan.

Les principales ressources de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont le cuivre, l'or, des produits agricoles tels que le café, ainsi que les fôrets et la pêche.

P. de B.

Vietnam

Trente ans après Dien-Bien-Phu

(Suite de la première page.)

Sans doute, ce choix traduisait-il les propres hésitations, les contradictions même, de l'homme du 18 juin devant une explosion nationaliste si subite qu'elle le prenait de court. A Brazzaville, en janvier 1944, si son discours témoignait qu'il avait bien pressenti l'éveil des nationalismes, il n'en avait qu'insuffisamment mesuré l'ampleur.
Sans doute, aussi, le libérateur de sa patrie, jaloux de lui conserver l'intégralité de son empire, craignait-il, s'il n'en perdait même qu'une fraction, que l'histoire lui reproche, un jour, d'en avoir été le bradeur.

En désignant d'Argenlieu et Leclerc, dont il ne pouvait ignorer les oppositions fondamentales de nature, ne mettait-il pas deux fers au feu ? Balançant sur le choix d'une politique coloniale, il laissait à ces deux hommes, si possible conjointement, chacun de son côté et à sa manière si nécessaire, le soin d'en élaborer une à partir des contacts pris, sur place, avec les chefs nationalistes. La suite des événements devait démontrer que ce fut la politique préconisée par l'amiral (ou celle de de Gaulle appliquée par ce dernier ?...) qui prévalut. Lâcher un peu, beaucoup même, mais pas l'essentiel : l'indépendance. Tout autre était, on l'a vu, celle du libérateur de Strasbourg.

L'amiral était convaincu que, surtout ou seule, la force pouvait arrêter le cours des choses et mater cette rébellion fomentée par un révolutionnaire communiste. Que Leclerc commandait le corps expéditionnaire, certes, mais lui était subordonné et se trouvait là pour l'aider à rétablir la souveraineté de la France sur sa colonie. Par la force si nécessaire. Par la conquête au besoin.

La France hésite entre guerre et paix

A ses côtés, lui faisant face, pour ne pas dire front, Leclerc, qui n'avait jamais transigé, était une nouvelle fois résolu à ne pas composer, ni avec l'amiral, son chef, ni avec de Gaulle, tout homme-lige qu'il en fût depuis juin 1940. Leclerc, qui n'avait cessé de forcer le destin, refusait, cette fois-ci, de le violer encore en affrontant ce nationalisme naissant, pressentant qu'il ne pourrait le réduire par les armes ; que la reconquête, en particulier celle du Tonkin, cette Prusse du Nord, serait une folle entreprise où les armées s'engloutiraient comme celles de Napoléon en Espagne. Et lui qui, sans relâche, avait recherché tous les combats avant de les gagner, tous — de Koufra à Berchtesgaden, — répugnait à engager celui-là, sachant la vanité d'un combat contre une idée.

Pour lui, il n'y avait de solution que politique. Il fallait reconnaître l'indépendance du Vietnam en concédant la fédération des trois Ky, pierre d'achoppement d'un accord avec Ho Chi Minh. Leclerc allait engager tout son prestige pour appuyer sans réserve la politique courageuse et éclairée de Jean Sainteny, haut commissaire de la République au Tonkin, qui devait aboutir aux accords du 6 mars 1946 avecHô Chi Minh. Ceux-ci, pourtant, seraient aussitôt contredits, sinon désavoués, déjà, par la rencontre, le 24, d'Ho Chi Minh et de l'amiral sur un croiseur de bataille. Ainsi, en mars, tout était en train de se nouer. La France hésite encore entre guerre et paix. Rien n'est joué, mais, désormais, l'action de Sainteny et de Leclerc conjuguée sera impuissante à contrebalancer l'influence de l'amiral auprès de de Gaulle, demeuré maître à penser dans sa retraite, et des gouvernements éphémères qui se succèdent.

Se sentant isolé, sans appui, critiqué même, Leclerc se fit rappeler en juillet 1946, au moment où s'ouvrait la conférence de Fontainebleau. L'incohérence de la politique coloniale française devait s'y étaler : le gouvernement recevait Hô ChiMinh avec les honneurs réservés aux chefs d'Etat mais refusait d'entériner les accords Sainteny. Les événements allaient, dès lors, se précipiter. En août, Hô ChiMinh regagnerait le Vietnam, déçu, amer, sans le soutien français dont il avait, pourtant, tellement besoin pour affronter ses extrémistes de tous bords et l'ennemi millénaire chinois, occupant encore le Tonkin, soutien qui aurait pu faire de lui le « Tito de l'Asie ». Au climat de confiance, voire d'amitié, qui avait existé entre Leclerc et lui devait succéder une tension qui aboutirait aux événements irrémédiables de novembre.

En décembre, le Tonkin soulevé, Léon Blum, brièvement au pouvoir et pour la dernière fois, rappellera Leclerc, qu'il a en haute estime. Si celui-ci acceptera une mission qui lui fera recommander, une nouvelle fois, de « traiter à tout prix », il refusera de remplacer l'amiral, après avoir beaucoup balancé et consulté de Gaulle, à « la Boisserie », fortement opposé à ce projet. L'entrevue, a-t-on dit, fut orageuse. Le ton monta. Les deux hommes se quittèrent en froid, pour ne plus se revoir, semble-t-il. Leclerc devait disparaître à l'automne suivant. Quand l'amiral sera relevé, en mars 1947, par Emile Bollaert, il est trop tard. L'heure de la paix est passée. Le Vietnam est en flammes. La guerre a commencé. Elle va durer trente ans. Coûter ce que l'on sait. A qui l'on sait.

C'était une grande querelle qui l'avait provoquée. Celle, antique, qui divise l'homme contre lui-même avant de l'opposer aux autres. Qui met aux prises, en chacun de nous, colombe ou faucon, deux parts dont aucune n'a complètement raison ni tout à fait tort. La part prête à offrir et celle décidée à retenir, celle qui facilite l'évolution et celle qui la contrarie, celle qui ne croit justes que les guerres de libération et celle qui accepte la violence pour conquérir ou maintenir. Cette querelle-là, que l'homme ne cesse de soutenir, elle dut diviser aussi, assurément, Charles de Gaulle contre lui-même, avant de déchirer entre elles ces hautes figures de la France libre qu'étaient d'Argenlieu et Leclerc. Avant de déchirer les gouvernements, les assemblées et le pays tout entier. Avant de provoquer, plus tard, en d'autres circonstances, un changement de République, en France, et de contribuer à la chute de deux présidents, aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, cette indépendance que la France n'avait pas laissé Sainteny et Leclerc accorder au Vietnam, en 1946, qui aurait évité tant de sang versé, en vain, et fait d'elle la première puissance à affranchir une de ses colonies, l'Angleterre, sa vieille rivale coloniale, allait la faire concéder, en 1947, au fleuron de son empire, l'Inde, par son dernier vice-roi, un amiral aussi : Lord Mountbatten. Entre-temps, elle aurait fait évacuer l'Egypte par ses troupes, sans combat. A la France, il aura fallu la capitulation de Dien-Bien-Phu, en 1954, il y a eu trente ans le 7 mai, pour que Pierre Mendès France puisse faire admettre l'indépendance à une opinion publique, cette fois unanime. Il aura fallu, aussi, sans doute, ce désastre militaire pour que des hommes comme Edgar Faure et Georges Izard, soutenus par François Mauriac mais désavoués par de Gaulle, fassent accepter, dans la foulée, en 1955, à une opinion, à un gouvernement et à un Parlement à nouveau divisés, l'indépendance de la Tunisie et, après avoir remis sur son trône le sultan déporté, celle du Maroc, évitant ainsi l'embrasement général du Maghreb au moment où venait d'éclater l'insurrection algérienne.

C'est, sans doute, aussi, le souvenir de ce désastre de Dien-Bien-Phu qui vaudra, en 1958, à l'Union française, muée en « Communauté », de reconnaître le droit à l'indépendance des Etats qui la constituaient. Si la phase asiatique de la décolonisation avait échoué tragiquement, celle de l'Afrique noire allait réussir, après celle de la Tunisie et du Maroc, l'Algérie n'étant pas, délibérément, mentionnée ici. L'une de nos plus anciennes colonies, remontant au règne de Louis XIII, le Sénégal, pour ne parler que de lui, allait accéder à l'indépendance totale sans qu'une balle ait eu à être tirée.

C'est l'honneur de notre pays que l'Académie Française vienne d'accueillir son premier Africain en la personne de l'inventeur de la négritude, du poète, de l'ancien condisciple de Georges Pompidou (avec le Tonkinois Pham-Duy-Kiem, futur ambassadeur du Vietnam à Paris), celui-là, aussi, dont Edgar Faure avait fait un secrétaire d'Etat en 1955, avant de le recevoir sous la Coupole, il y a quelques semaines à peine, le premier président de la République du Sénégal : Léopold Sédar Senghor.

Ainsi, les hasards du calendrier de l'histoire font que, dans le même temps où sont évoqués, dans ces lignes, une face meurtrie de la France à Dien-Bien-Phu et les origines du conflit qui aboutit à cette capitulation du meilleur de nos forces d'alors, la lumière peut être projetée sur l'autre face, rayonnante celle-là, du pays qui a donné la liberté à l'Europe, proclamé les droit de l'homme il y aura bientôt deux siècles et aboli l'esclavage. Ce pays, aussi, qui, en formant des élites dans ce qui fut son empire colonial — quel autre ancien colonisateur peut-il s'enorgueillir d'un Léopold Sédar Senghor ? — a accepté le risque que certaines se retournent contre lui, par la force des choses le plus souvent. (Giap et Hô ChiMinh n'étaient-ils pas amis de la France en 1946, avant l'éclatement du conflit ?)

Mais, pour servir de point final à ces lignes sur l'immense problème de la décolonisation française et sur le drame de Dien-Bien-Phu qui en fut une étape décisive, rendons un juste hommage à ceux qui y moururent héroïquement après cinquante-sept jours de siège au lieu des quinze qui leur étaient assignés. Leur sacrifice, au bout du compte, n'aura pas été inutile. Il aura évité d'autres conflits — pas tous, hélas ! — aussi vains, aussi sanglants, sous d'autres cieux. Car les idées, décidément, ont la vie plus dure que les balles. Si elles vont moins vite, elles vont plus loin.

C. CHEVALLIER-APPERT.

CÉRÉMONIES A PAU

Le trentième anniversaire de la fin de la bataille de Dien-Bien-Phu a été célébré à Pau le 7 mai. Près de cinq cents anciens de la garnison française, qui succomba après cinquante-sept jours de siège aux assauts des divisions du Vietminh assistaient aux cérémonies qui se sont déroulées dans l'enceinte de l'Ecole des troupes aéroportées. Parmi eux, le général de Castries qui commandait le camp retranché et qui s'est déclaré très ému d'être, trente ans après, *« parmi ses amis et camarades de combat »*.

Afghanistan

LA MAIN COUPÉE POUR TRENTE FAUX RÉSISTANTS

Islamabad (AFP). — Trente Afghans, accusés d'avoir commis plusieurs vols en se faisant passer pour des Moudjaheddine, ont eu la main droite coupée le mois dernier après avoir été jugés par un tribunal islamique de la résistance, a rapporté, le lundi 7 mai, l'agence de presse islamique afghane, proche des maquisards.

Selon l'agence, un groupe d'Afghans se présentant comme des Moudjaheddine a commis plusieurs vols et hold-up dans la province du Baghlan, au nord de Kaboul, au cours des derniers mois, allant jusqu'à lever des impôts et attaquer de vrais Moudjaheddine pour leur dérober leurs biens. Mais les résistants ont capturé les trente membres de la bande, qui ont été jugés par un tribunal appliquant la loi islamique.

Un tribunal semblable avait déjà appliqué la loi islamique à cinq hommes accusés de vol, l'an dernier dans la même province. Trois voleurs avaient été exécutés et deux autres avaient eu la main coupée.

M. JOSPIN : la gauche s'est succédé à elle-même

Interrogé lundi 7 mai lors de l'émission « Face au public » de France-Inter sur le comportement du Parti communiste, M. Lionel Jospin a déclaré : « *Pour une bonne part, j'en prends effectivement mon parti. Je considère que les débats existent, qu'il faut en réduire l'ampleur et que, pour le reste, chacun s'engage essentiellement par ses actes.* »

A propos des critiques émises par M. Jean-Pierre Chevènement sur la politique économique du gouvernement, le premier secrétaire du Parti socialiste remarque qu'il y a accord entre socialistes sur la nécessité de la modernisation du pays, sur les restructurations, sur la recherche de la croissance. « *Au fond, sur le plan économique, où est la différence ? Elle est sur certains moyens* », a ajouté M. Jospin.

« *J'entends Jean-Pierre Chevènement critiquer Jacques Delors mais approuver hautement l'action de François Mitterrand*, a-t-il déclaré. *Or Jacques Delors et François Mitterrand ne paraissent pas si éloignés l'un de l'autre. (...) Cela veut dire soit que Jean-Pierre Chevènement est moins près qu'il ne le croit de François Mitterrand, soit qu'il est beaucoup plus près de Jacques Delors. A moins qu'il ne s'agisse d'une petite habileté politique, mais si on en est encore au temps de l'habileté, c'est que la situation n'est pas grave et que les divergences peuvent être réduites.* »

Interrogé sur l'évolution de la politique économique de la gauche, M. Jospin a affirmé : « *Nous n'avions pas le choix. Nous étions obligés d'infléchir notre politique. Je l'ai déjà expliqué, nous sommes depuis trois ans au pouvoir et il s'est produit pour la gauche quelque chose de nouveau : elle s'est succédé à elle-même. Elle a dépassé la simple phase des réformes de structures et des réformes sociales : elle a donc eu à gérer la réalité de l'économie tout entière, les données internationales et y compris, dans une certaine mesure, le résultat de sa propre gestion. Il faut donc que nous assumions cela. C'est une révolution culturelle dans la gauche qui, d'ailleurs, surprend aussi la droite. (...) J'espère bien que nous gagnerons les élections de 1986. Nul ne peut établir que nous les ayons perdues en ce moment, ni les élections de 1986, ni encore moins les élections de 1988. Mais nous n'avions pas le choix, et le problème était de faire notre devoir, de redresser la situation là où elle devait l'être et, maintenant, il est de se redonner progressivement des marges. Si nous pouvons y arriver dans la perspective de 1986, tant mieux.* »

Le premier secrétaire du PS considère, à ce propos, que « *la grande nouvelle économique de la période, c'est la reprise des investissements en France* ».

Au nom de la Corse française

La résistance aux « séparatistes »

De notre envoyée spéciale

Gargèse. – Ici est née la CFR, l'Association pour la Corse française et républicaine, dans ce village perché au-dessus des plages de sable fin et du maquis qu'embaument les cistes. La bourgade est d'origine grecque. Le lundi de Pâques, le rite orthodoxe déploie une longue procession. La tradition est vivace. Les ancêtres des mille habitants actuels arrivèrent il y a trois siècles, chassés par les Turcs. Ce sont eux, disent du moins leurs descendants, qui apprirent aux Corses à greffer l'olivier.

Depuis, la bourgade est devenue prospère. De nombreux hôtels et commerces accueillent les touristes. Mais dix-sept plasticages, revendiqués par l'ex-FLNC au cours des saisons 1982-83, ont mis le feu aux poudres. Ils compromettaient les affaires. « *Résistons !* » fut le cri du cœur.

Le 2 septembre 1983 sonna l'appel à la mobilisation... Sur la place, les boulistes terminent leur partie, quand surgissent au village Canta u populu corsu, des chanteurs aux sympathies nationalistes connues. Le groupe doit participer à une fête organisée par leurs amis. Les joueurs se dressent : « *Ils ne passeront pas.* » Finalement, les chanteurs doivent repartir.

Très vite, Emile Dragacci, propriétaire d'un petit supermarché, prend la tête d'un « comité de défense ». Cet homme, la soixantaine, débonnaire, a une conviction de fer : non à la violence, oui à la France. N'avait-il pas refusé de baisser son rideau, alors que tous les commerçants de Corse participaient à l'opération « île morte », pour protester contre les emprisonnements à la suite des événements d'Aléria en 1974 ? Son supermarché a été plastiqué.

Le comité de défense regroupe rapidement plus de neuf cents signatures parmi les villageois. S'y retrouvent pêle-mêle des électeurs de tous bords. « L'union sacrée contre l'anti-France » est animée par MM. Dragacci, qui vote RPR, Xavier Rossi, retraité des ponts et chaussées, qui vote radical, et le colonel Villanova, dont les sympathies vont à l'UDF. La moyenne d'âge des contestataires est respectable. Ils passent leur temps libre désormais à contrer au coup par coup toute initiative des séparatistes.

Ces derniers seraient quelques dizaines, dont des Sardes, des Italiens, selon la CFR. On surveille leurs allées et venues. On en informe les autorités. On intervient également dans la presse insulaire pour occuper le terrain à chaque intervention de l'ex-FLNC. Les fusils restent couchés. Il est hors de question d'utiliser des moyens autres que pacifiques. Le village devient rapidement un cadre trop étroit. Le 11 novembre – un symbole, – le comité de Gargèse lance l'appel à la création de la CFR et de comités locaux.

Aux accents de *la Marseillaise* et sous la bannière tricolore, la première manifestation de la CFR à Calvi réunit, le 14 janvier, près de deux mille personnes. « *Enfin la majorité silencieuse sort de sa peur pour clamer son refus du terrorisme et son attachement à la France* », concluent les organisateurs. Deux mois plus tard, l'association réunit sept mille personnes à Porto-Vecchio, le fief de M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), devenu adhérent CFR dès novembre. M. François Giaccobbi, leader MRG, en avait fait autant, suivi par de nombreux hommes politiques du mouvement radical et de l'opposition.

De ce fait, l'image « apolitique » de la CFR ressort quelque peu ternie. Le PS et le PCF ont préféré créer un autre pôle : le Mouvement pour la Corse démocratique, mais celui-ci demeure à l'état d'embryon.

Fin juin se tiendra à Ajaccio, fief de M. Charles d'Ornano, bonapartiste et adhérent CFR, un grand rassemblement. L'association ira ensuite à Bastia, puis à Corte. Elle entend aussi s'adresser aux continentaux. Selon ses animateurs gargésins, près de vingt-cinq mille personnes adhèrent à une cinquantaine de comités, dont quelques-uns en métropole. La Ligue des droits de l'homme, section d'Ajaccio, dénonce depuis plusieurs années le « *racisme* » et, plus récemment, les « *pressions* » exercées par le FLNC contre les enseignants venus du continent. Mais la CFR domine la contestation contre le terrorisme.

« *L'ex-FLNC n'a plus le soutien du silence* », souligne la CFR. Les bandits corses jadis, rappelle-t-on, tombèrent, lâchés par une population qui ne supportait plus d'être rackettée. Mais l'appel lancé par la CFR à la délation pour l'intérêt supérieur de la nation a-t-il un grand écho ? Difficile question... Quoi qu'il en soit, le préfet de police, M. Broussard et ses collègues chargés de faire respecter l'ordre public, insistent sur le rôle des renseignements reçus à chaque occasion. L'activité de M. Broussard est appréciée de la gauche à la droite. En deux ans, le nombre d'attentats a chuté de moitié. Il y en eut néanmoins deux cent cinquante et un au cours des six derniers mois. Depuis janvier 1984, plusieurs cadres présumés du mouvement clandestin ont été arrêtés. Le 25 avril, Natale Luciani, présumé être un cadre logistique de l'instance dirigeante, a été pris en flagrant délit.

La légalité est respectée. « *On n'arrête plus pour délit d'opinion, comme avant mai 1981* », vous fait-on fréquemment remarquer. Sur l'île, la différence est appréciée. Personne n'est descendu dans la rue pour protester contre l'interpellation de M. Luciani. Le comité CFR de Cargèse a rappelé dans un communiqué avoir été le premier à « interdire » N. Luciani, membre du groupe de chanteurs repoussés par le village en septembre dernier.

Certains à la CFR sont même impatients d'aller plus vite. Le gouvernement ne serait pas « assez » ferme dans sa lutte contre les séparatistes. La télévision insulaire est accusée de complaisance. Antenne 2 devient ces jours-ci la cible. Elle a en effet programmé pour le 13 mai une émission réunissant une famille d'Aléria, les Carlotti, à l'occasion d'un repas dominical. La « famille » au sein de laquelle, pense-t-on en Corse, beaucoup de choses peuvent encore s'arranger...

A la table des Carlotti, tout l'échiquier des sensibilités insulaires est représenté. Léo Battesti, porte-parole du MCA, proche de l'ex-FLNC, naguère condamné à neuf ans de prison par la Cour de sûreté de l'État, puis amnistié et aujourd'hui sous contrôle judiciaire, sera à la table familiale. « *C'est un scandale* », dénonce la CFR, qui entend demander l'interdiction de la diffusion de cette émission.

Pour sa part, M. Dragacci, fondateur de la CFR, souhaiterait que la garde à vue soit portée à six jours, comme avant. Certains ultras voudraient même en revenir aux lois d'exception. Nombreux sont les Corses à refuser l'escalade. « *Cela ne ferait que valoriser l'ex-FNLC et les victimes de la répression* », vous explique-t-on.

Le mouvement clandestin lui-même se bat pour que soit reconnue l'atteinte à la sûreté de l'État. Dans une lettre adressée récemment au président de la République, M. Gladieu, « *militant du FLNC, prisonnier politique corse* », incarcéré à Paris, demande à être « *comme les nationalistes guadeloupéens* », poursuivi pour « *crimes contre la sûreté de l'État* ». Il réclame, au nom d'une « *trentaine* » de détenus, le régime politique, c'est-à-dire « *le droit légitime à une défense collective* ».

De son côté, l'UPC dénonce, dans une lettre à M. Badinter, « *des abus regrettables tant du côté de l'appareil judiciaire que du côté des forces de police et de gendarmerie* ». Évoquant un « *genre de chasse aux sorcières* », alimentée par quelques « *boutefeux professionnels* », l'UPC précise que « *ce n'est pas ainsi que sera établie une paix civile que nous souhaitons tous* ». La CFR paraît visée... Elle aussi réclame la paix civile à sa façon. Mais elle est loin d'avoir convaincu une jeunesse plus prompte à s'enflammer pour l'ex-FLNC que pour les « *vieux de la CFR* ». A la sortie des lycées, on ne cache pas son drapeau. C'est bien là le problème de fond. La CFR a aussi ses jeunes, mais les idées nationalistes font apparemment plus recette que l'attachement à la France dans la jeunesse de l'île.

DANIELLE ROUARD.

La chasse aux abus

« *Veiller avec un soin particulier à la gestion conforme des crédits publics* », c'est la tâche que s'est donnée depuis juin 1983 M. Paul Bernard, préfet, commissaire de la République.

Devant la presse à Ajaccio, le 4 mai, M. Bernard a fait le point de ces actions « *pour la bonne organisation des services de l'État et au respect de la légalité dans tous les domaines* ». Ainsi une vingtaine de dossiers ont été examinés. Huit rapports de missions d'inspection ont été suivis de mesures. Dix missions d'inspection et de contrôle ont été menées. Cinq sont en attente. Trois demandes d'enquêtes financières ont été faites à la Trésorerie générale et trois à la Chambre régionale des comptes. Enfin, cette dernière a été saisie pour dix-sept collectivités ou syndicats, dont treize pour vote tardif, deux pour déséquilibre et deux pour équilibre fictif.

La chasse aux abus et aux imperfections a touché des domaines aussi divers que les organismes sociaux, les centres hospitaliers, l'office départemental d'HLM de la Corse du Sud, l'aide sociale à travers la COTOREP de Corse du Sud, les soins médicaux gratuits aux anciens combattants et victimes de guerres. Ces actions de contrôle vont continuer.

● *Une délégation d'anciens combattants d'Afrique du Nord reçue à l'Elysée.* – Conduisant une délégation de l'UNC-AFN, M. Porteu de La Morandière, président de cette association, a été reçu mercredi 2 mai à l'Elysée. Il a exprimé au président de la République son étonnement devant la participation de l'armée aux cérémonies commémoratives du 19 mars dernier. M. Mitterrand a donné des instructions au secrétariat aux anciens combattants, a-t-il précisé à sa sortie de l'Elysée, pour que toutes les associations de combattants puissent célébrer, le 16 octobre prochain, le retour en France, en 1977, du corps du « soldat inconnu d'Algérie », inhumé au cimetière Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).

LA CÉLÉBRATION DU 8 MAI 1945

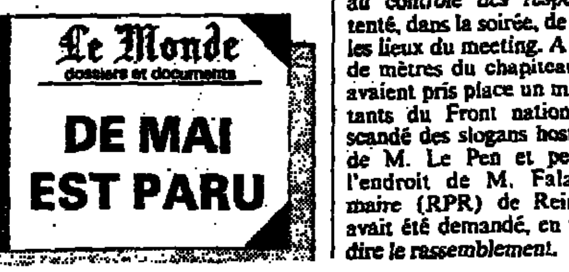
M. Charles Hernu remplaçait M. Pierre Mauroy à la messe solennelle de Saint-Louis des Invalides

La célébration de l'armistice de 1945, signé à Reims – où la France était représentée par le général de Lattre de Tassigny – a débuté, lundi 7 mai, par un hommage rendu, au mémorial du Mont-Valérien, aux martyrs de la Résistance par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

Des torchères ont été déposées en l'église Saint-Louis des Invalides, au-dessus de la crypte où ont été inhumés les maréchaux Leclerc de Hauteclocque, Juin et de Lattre de Tassigny, tandis qu'une veillée était organisée au Panthéon devant la crypte où repose le corps de Jean Moulin, organisateur et premier président du conseil national de la Résistance, torturé par les Allemands et mort en 1943 sur le chemin de la déportation.

La messe solennelle célébrée, mardi matin 8 mai, à Saint-Louis-des-Invalides par Mgr Fihey, vicaire aux armées, s'est déroulée en présence de M. Charles Hernu, ministre de la défense, remplaçant M. Pierre Mauroy. La cérémonie suivante a eu lieu, à partir de 10 h 45, à l'arc de triomphe de l'Etoile, où, par un froid assez vif, le président de la République est venu déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, signé le Livre d'or et salué les emblèmes des régiments dissous.

La flamme devait être ravivée, mardi en fin d'après-midi, par l'association Rhin-et-Danube, en présence de M. Jean Laurain, qui offrait ensuite une réception aux Invalides.



M. LE PEN A REIMS

Heurts entre la police et des contre-manifestants : Sept blessés et une dizaine d'interpellations

De notre correspondant

Reims. – Près de deux mille personnes ont manifesté à Reims, lundi 7 mai en fin d'après-midi, pour protester contre la tenue d'une réunion publique organisée par le Front national et présidée par M. Jean-Marie Le Pen. Pendant deux heures, elles ont défilé dans les rues de la métropole champenoise à l'appel des partis de gauche (PS, PC, PSU, LCR), de syndicats (CGT, CFDT, FEN) et d'organisations telles que le MRAP ou le Collectif local des tavailleurs étrangers, qui regroupe quatorze associations.

Le cortège, après avoir marqué une halte devant l'ancien quartier général de la Gestapo s'est disloqué dans le calme. Cependant, plusieurs centaines de personnes, échappant au contrôle des responsables, ont tenté, dans la soirée, de se rendre sur les lieux du meeting. A une centaine de mètres du chapiteau sous lequel avaient pris place un millier de militants du Front national, elles ont scandé des slogans hostiles au parti de M. Le Pen et peu amènes à l'endroit de M. Falala, député, maire (RPR) de Reims, à qui il avait été demandé, en vain, d'interdire le rassemblement.

Pendant plusieurs heures, des escarmouches ont opposé les contre-manifestants aux forces de l'ordre. Ces incidents ont fait sept blessés parmi les forces de l'ordre ; trois d'entre eux ont été hospitalisés. Il a été procédé à une dizaine d'interpellations.

Au cours d'un entretien avec la presse, avant ce rassemblement, M. Le Pen a notamment estimé : « *La querelle entre Mme Veil et ses concurrents, M. Stirn et Mme Gomez, est une querelle de famille car ces trois listes broutent dans le même pré. (...) L'important est que l'opinion publique sache faire un choix clair entre l'opposition parlementaire qui a gouverné le pays avant 1981 et l'opposition nationale que je représente et qui est, selon moi, la véritable alternative au socialisme et au communisme. (...) L'objectif que nous nous sommes fixé, celui de battre le PC aux élections européennes, semble de plus en plus, chaque jour, à notre portée* », a affirmé le responsable du Front national.

DIDIER LOUIS.

APRÈS L'ÉLECTION DE NOISY-LE-GRAND

Qui va diriger la ville nouvelle de Marne-la-Vallée ?

L'élection de Mme Françoise Richard (RPR) à la mairie de Noisy-le-Grand, *en* Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 8 mai), donne arithmétiquement à l'opposition la présidence de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, dont Noisy-le-Grand forme le premier secteur. Arithmétiquement seulement, car le conseil d'administration de l'EPA, constitué pour trois ans après les élections de mars 1983, ne devrait pas être modifié avant 1986.

Ce conseil est composé de quatorze membres dont sept représentants de l'Etat, lesquels ne prennent pas part à l'élection du président. Les sept autres membres sont désignés pour trois d'entre eux par le conseil régional et les conseils généraux de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne, et pour les quatre restants par une assemblée spéciale de cinquante-six membres désignés par toutes les communes formant la ville nouvelle.

Compte tenu de la situation politique en mars 1983, cette assemblée spéciale était composée de vingt et un membres de l'opposition et de trente-cinq membres de la majorité, dont huit désignés par la ville de Noisy-le-Grand avant l'invalidation de Mme Marie-Thérèse Goutmann (PCF). Ce sont donc quatre conseillers de la majorité (deux communistes et deux socialistes) qui ont été nommés au conseil d'administration de l'EPA en 1983 pour représenter les communes de la ville nouvelle. La convocation d'une nouvelle assemblée spéciale aujourd'hui, après l'élection de la liste de Mme Richard, compte tenu qu'elle serait formée cette fois de vingt-sept représentants de la majorité et de vingt-neuf représentants de l'opposition, permettrait à cette dernière de disposer de quatre représentants supplémentaires au conseil d'administration de l'EPA.

Le représentant du conseil régional d'Ile-de-France appartenant à l'opposition, tout comme celui du conseil général de Seine-et-Marne, la majorité ne disposerait plus que d'un représentant au conseil, en la personne de Mme Adam (PCF), désignée par le conseil général de Seine-Saint-Denis, et perdrait donc la présidence de l'établissement public.

Malgré le résultat de l'élection de Noisy-le-Grand, rien n'empêche juridiquement les quatre conseillers représentant les communes de se maintenir à leur poste pour les deux années du mandat qu'il leur reste à accomplir sous la présidence de M. Daniel Guillaume, maire-adjoint communiste de Champs-sur-Marne.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Chirac en Gironde : il ne faut pas voter avec ses tripes mais avec son cerveau

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – Il aura donc fallu attendre exactement dix ans après la mort de Georges Pompidou pour que cessent officiellement les batailles fratricides dans le camp gaulliste et que les rancunes soient spectaculairement « jetées à la rivière ».

Les deux porte-parole du mouvement gaulliste, qui s'étaient si rudement opposés à la mort de l'ancien chef de l'Etat (1), se sont publiquement réconciliés lundi soir 7 mai. Dans le palais du cardinal de Rohan devant le Tout-Bordeaux politique et municipal, se donnant ostensiblement du « *cher ami* », à défaut de « *cher Jacques* ». Les deux anciens premiers ministres ont porté un toast aux victoires futures et escomptées de l'opposition non seulement en Aquitaine mais partout ailleurs.

M. Jacques Chaban-Delmas avait même auparavant consacré deux heures de son temps à participer aux côtés de M. Jacques Chirac à un débat avec les responsables économiques du département et de la ville, placé sous l'égide de l'Union patronale de la Gironde.

Cette manifestation d'œcuménisme de l'opposition sous les auspices du « chabanisme » et du « chiraquisme » confondus a surtout permis aux deux chefs de file de s'affirmer avec autant de force l'un que l'autre dans le camp des adversaires de la majorité actuelle. « *Vous et moi*, a affirmé M. Chaban-Delmas, *avons de solides raisons de penser que l'alternance politique se reproduira* », pour s'entendre répondre : « *L'opposition doit être unie et déterminée en vue des prochaines élections européennes et surtout des cantonales* ».

M. Chirac, tout au long de l'après-midi, avait en effet lancé cette double campagne ou plutôt souligné la nature continue de la campagne électorale qui durera jusqu'à l'alternance souhaitée. S'il a présenté l'élection européenne du 17 juin un peu comme un prélude aux consultations ultérieures, c'est que, pour les Girondins de l'opposition, les élections cantonales de mars 1985 apparaissent comme déterminantes. A trois sièges près, le conseil général de ce département peut en effet passer des socialistes aux gaullistes.

L'enjeu est d'autant plus important qu'une telle victoire entraînerait aussi pour l'opposition actuelle la conquête du conseil régional d'Aquitaine. Or, après leurs succès aux cantonales de 1982 et surtout aux municipales de 1983, les opposants du Sud-Ouest se sentent le vent en poupe et ne cachent plus leur soif de victoires avec comme perspective les législatives de 1986 au moins !

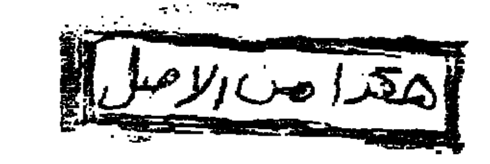
Au cours de sa tournée du 7 mai, M. Chirac a visité les communes de l'agglomération bordelaise « conquises » l'année dernière sur la gauche : Le Bouscat, dont le maire est désormais M. Jean Valleix, député RPR ; Talence, que dirige le docteur Castagnera (RPR), et où il a inauguré une rue Georges-Pompidou ; Bouliac, village de la rive droite de la Garonne, dans le fief socialiste de M. Madrelle, président du conseil général et du conseil régional, et Pessac, reconquis par le docteur Jean-Claude Dalbos, ancien député UDR.

C'est là, devant près de trois mille personnes, que le maire de Paris a parlé avec force des élections européennes « *qui constituent aussi un enjeu national pour la préparation des échéances qui suivront, les cantonales de 1985 et les législatives de 1986* », ajoutant : « *Il est donc capital que la liste unique de l'opposition républicaine conduite par Simone Veil recueille la plus grande majorité possible. Un résultat substantiel de l'opposition démontrera que le pouvoir actuel est largement minoritaire et que, à ce titre, il n'a pas le droit de faire n'importe quoi et notamment de poursuivre pour des raisons idéologiques un certain nombre de réformes de la société qu'il n'a pas été mandaté pour transformer en 1981.* »

A propos de l'aspect international du scrutin il a affirmé : « *Jamais la relance de la construction européenne n'aura été aussi essentielle. Il faut redonner aux Européens leur fierté, car la voix de l'Europe se fait de moins en moins entendre dans le monde. Du résultat du scrutin du 17 juin, l'étranger retirera un préjugé sur les prochaines élections législatives et il pourra de ce fait reprendre confiance ou pas en la France de demain.* » Pour la première fois, le président du RPR a condamné les « petites » listes qui « *se constituent ici ou là et qui, en définitive, qu'elles le veuillent ou non, font le jeu des socialistes et des communistes en limitant l'impact de l'opposition* », et il a lancé : « *Il ne faut pas voter avec ses tripes mais avec son cerveau.* »

ANDRÉ PASSERON.

(1) Dès le lendemain de la mort, le 2 avril 1974, de Georges Pompidou, président de la République, M. Chaban-Delmas a déclaré sa candidature à l'Elysée et obtenu le soutien officiel du comité central de l'UDR. Toutefois, M. Jacques Chirac, alors ministre de l'intérieur, estimant que M. Valéry Giscard d'Estaing avait davantage de chances de battre M. Mitterrand, avait constitué un groupe dit des « 43 », comprenant essentiellement des députés UDR, pour soutenir la candidature du ministre de l'économie et des finances qui devait être élu chef de l'Etat le 19 mai.



CHRONOLOGIE

Avril 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans le Monde daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. — FRANCE-GABON : M. Pierre Mauroy achève au Gabon une visite officielle de quarante-huit heures : plusieurs entretiens avec le président Bongo ont permis de sceller la réconciliation entre Paris et Libreville. M. Mauroy fait escale au Tchad avant de regagner Paris le 2 (31/III, 3 et 4/IV).

3. — ÉTATS-UNIS : M. Walter Mondale remporte une victoire décisive sur M. Gary Hart en gagnant l'élection primaire démocrate de l'Etat de New-York. M. Jesse Jackson obtient plus de 25 % des voix, dont 89 % des suffrages noirs (3, 5, 6, 10, 12, 17, 20, 26 et 29-30).

3. — GUINÉE : Un comité militaire de redressement national prend le pouvoir, en dénonçant la « dictature sanglante » du président Sekou Touré, une semaine après sa mort. Le colonel Lansana Conte, nommé chef de l'Etat, annonce l'instauration d'un régime « libéral » et « démocratique » qui est bien accueillie par la population (du 4 au 13).

5. — INDE : Le gouvernement de Mme Ghandi renforce ses pouvoirs spéciaux pour combattre le terrorisme sikh dans l'Etat du Pendjab où des attentats, des assassinats ainsi que des affrontements entre sikhs et hindous ont repris depuis la fin mars (du 3 au 7, 10, 17, 19, 25 et 29-30).

6. — CAMEROUN : Une tentative de coup d'Etat est suivie de violents affrontements à Yaoundé : le bilan officiel de 70 morts semble sous-évalué. La garde républicaine, à laquelle appartenaient les putschistes, est dissoute, le 11, par le président Biya tandis que l'ancien président Ahidjo est mis en cause par des proches du chef de l'Etat (du 7 au 17 et 20/IV, 2/V).

6. — ÉTATS-UNIS : Le taux d'escompte de la Réserve fédérale, inchangé depuis décembre 1982, est porté de 8,5 % à 9 %, tandis que le taux de base bancaire, maintenu à 11 % depuis août 1983, a été relevé d'un point en trois semaines (8-9).

7. — TCHAD : Neuf soldats français sont tués par l'explosion accidentelle d'un obus, près d'Oum-Chalouba (du 8 au 13).

9. — VATICAN : Jean-Paul II nomme un cardinal africain, Mgr Bernardin Gantin (Bénin), à la tête de la congrégation des évêques et confie à son secrétaire d'Etat, Mgr Agostino Casaroli, la gestion de l'Etat du Vatican (11).

9-11 — SRI-LANKA : De nouveaux affrontements entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre font des dizaines de victimes à Jaffna, la principale ville tamoule au nord de l'île (11, 12, 13 et 21).

10. — BOLIVIE : Le président Siles Zuazo réussit à former un nouveau gouvernement qui reconstitue la coalition d'Unité populaire rompue en janvier 1983. Des mesures draconiennes d'austérité sont prises le 13 (12, 14, 15-16 et 18/IV, 2/V).

10. — ÉTATS-UNIS-NICARAGUA : Le Sénat américain, à majorité républicaine, condamne, par 84 voix contre 12, la participation de la CIA au minage des ports nicaraguayens qui suscite une vive réprobation internationale. La CIA fait savoir qu'avant même ce vote, elle a mis fin à ces opérations, commencées en février. Le 25, le Nicaragua porte plainte contre les Etats-Unis devant la Cour internationale de justice de La Haye (4, du 8 au 14, 24, 27 et 28).

10. — PÉROU : Un nouveau gouvernement est mis en place par le chef de l'Etat, M. Fernando Belaunde, à moins d'un an des élections générales. Avec à sa tête M. Sandro Mariategui, qui succède à M. Fernando Schwalb, il devrait tenter d'atténuer les effets de la politique d'austérité engagée à la demande du FMI (11 et 12).

11-12. — URSS : M. Constantin Tchernenko est élu président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat. M. Mikhaïl Gorbatchev est confirmé dans sa position de « numéro deux » en devenant président de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union. La direction du conseil des ministres est reconduite sans changement (4, 10, 12, 13 et 14).

13. — NICARAGUA : Alors que le gouvernement de Managua fait face à une offensive sans précédent des « contras », les guérilleros de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora prennent le contrôle de San-Juan-del-Norte, petit port de la côte atlantique proche du Costa-Rica. La ville est reprise le 17 par les forces sandinistes (du 14 au 21, 14 et 28).

15. — IRAN : Les Iraniens votent pour élire les 270 députés de leur Parlement parmi les 1 203 candidats agréés par la justice islamique. Les résultats de ces secondes élections législatives depuis l'instauration de la République islamique ne sont pas connus en avril (14, 15-16 et 17).

16-18. — FRANCE-ZAIRE : Le président Mobutu effectue une « visite officielle de travail » en France (14, 19 et 20).

17. — GRANDE-BRETAGNE-LIBYE : Au cours d'une manifestation d'opposants libyens, des coups de feu sont tirés d'une des fenêtres de l'ambassade de Libye à Londres. Une jeune femme policier est tuée et dix autres personnes blessées. La police britannique encercle l'ambassade et Londres décide, le 22, de rompre ses relations diplomatiques avec Tripoli. Le 27, les trente occupants des locaux diplomatiques quittent Londres sans être inquiétés tandis que les diplomates britanniques et leurs familles sont rapatriés de Tripoli (à partir du 18).

18. — EST-OUEST : M. George Bush, vice-président des Etats-Unis, présente à la conférence de Genève sur le désarmement un projet de traité interdisant les armes chimiques. M. Andreï Gromyko qualifie ces propositions de « manœuvres sordides », en raison des mesures d'inspection qu'elles prévoient (6, 7, 18, 19 et 20).

19. — ANGOLA : Un attentat revendiqué par l'UNITA (opposition au régime de Luanda) détruit un immeuble occupé par des experts civils cubains à Huambo. Selon un bilan officiel, vingt-quatre personnes, dont quatorze Cubains, sont tués (3, 24 et 25).

19. — ÉTATS-UNIS : Le Tribunal fédéral de Chicago juge la compagnie pétrolière américaine Standard Oil of Indiana responsable de la marée noire provoquée en mars 1978 par le naufrage près des côtes bretonnes de l'*Amoco-Cadiz*, un navire dont elle était propriétaire, par filiales interposées (21 et 22-23).

20. — AFGHANISTAN : Les forces soviéto-afghanes lancent contre les moudjahidins de la vallée du Panshir, au nord-est de Kaboul, la plus importante offensive depuis l'entrée de l'Armée rouge en Afghanistan en décembre 1979 (18, 26 et 27/IV, 2/V).

20. — YOUGOSLAVIE : Vingt-huit intellectuels contestataires, dont Milovan Djilas, ancien compagnon de Tito, sont appréhendés et accusés d'avoir eu l'« intention » de déployer des « activités hostiles ». Le 24, ils ont été relâchés (du 22 au 26).

23-24. — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Des émeutes contre la politique d'austérité du président social-démocrate, M. Salvador Jorge Blanco, provoquent la mort de quarante-cinq personnes (du 25 au 30).

24. — ÉTATS-UNIS - JAPON : Le groupe japonais Nippon Kokan (NKK) signe un accord avec National Steel, quatrième entreprise sidérurgique américaine, pour acquérir 50 % de son capital (26).

25. — BRÉSIL : L'amendement constitutionnel déposé par l'opposition en vue du rétablissement immédiat du suffrage universel pour désigner le successeur du président Figueiredo est repoussé par le Congrès. 298 députés, dont 54 des 234 membres de la formation gouvernementale, ont voté pour : il en fallait 320. Auparavant, plusieurs manifestations populaires avaient été organisées en faveur des « diretas, ja ! ». Elles avaient rassemblé sans incident un million de personnes, le 10, à Rio-de-Janeiro, et un million et demi, le 16, à Sao-Paulo (12, 18, 20 et du 25 au 28).

26. — CHINE - ÉTATS-UNIS : Le président Reagan arrive en Chine où il se rend pour une visite officielle de six jours, sa première dans un pays communiste. Un accord est paraphé, le 30, sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Sur le plan politique, Pékin réaffirme sa position sur Taiwan et ne cache pas ses divergences avec la politique antisoviétique de Washington (du 22/IV au 2/V).

26-27. — FRANCE - YEMEN-DU-NORD : Visite officielle en France du colonel Ali Abdallah Salleh, président de la République arabe du Yémen (du 27 au 30).

29. — ESPAGNE : Aux élections régionales de Catalogne, les nationalistes de M. Jordi Pujol emportent une nette victoire : ils obtiennent 72 (+ 29) des 135 sièges du Parlement régional (28/IV et 2/V).

29. — SOUDAN : Le président Nemeiry décrète l'état d'urgence pour faire face à l'extension d'un mouvement insurrectionnel dans le sud et à la montée des mécontentements au nord du pays (27/IV, 2 et 3/V).

La question du Proche-Orient

2. — ISRAËL : Trois terroristes ouvrent le feu à la mitraillette et lancent des grenades sur la foule en plein centre de Jérusalem. Une personne est tuée et quarante-sept autres blessées ; l'un des agresseurs est aussi tué et les deux autres arrêtés. L'attentat est revendiqué par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de M. Nayef Hawatmeh (du 3 au 9).

13. — ISRAËL : Quatre terroristes qui avaient détourné la veille l'autobus Tel-Aviv-Ashquelon sont tués par l'armée israélienne. Une soldate israélienne est également tuée. Le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache revendique la responsabilité de cette attaque. Une commission d'enquête est créée le 27 sur les circonstances de la mort d'un des membres du commando, photographié vivant après sa capture (du 14 au 20, 24, 26 et 29-30/IV, 2/V).

19. — LIBAN : M. Amine Gemayel s'entretient à Damas avec M. Hafez el Assad pour la deuxième fois en moins de deux mois, alors que, depuis le 15, le cessez-le-feu prévu par la conférence de Lausanne est à peu près respecté à Beyrouth et dans la montagne. Le 25, le désengagement des forces le long de la ligne de front est achevé : mille deux cents policiers libanais et cent soixante observateurs dont quatre-vingts Français se sont interposés entre les belligérants (du 6 au 29).

27. — ISRAËL : La police réussit à démanteler un réseau d'extrémistes juifs : une vingtaine de personnes sont arrêtées et des bombes, placées dans six autobus, sont désarmorcées (2/V).

30. — LIBAN : M. Rachid Karamé, musulman sunnite membre du Front de salut national (opposition) nommé premier ministre le 26 par le président Gemayel, forme un gouvernement d'union nationale de dix membres : MM. Camille Chamoun et Pierre Gemayel (chrétiens maronites), ainsi que M. Nabih Berri (musulman chiite) et M. Walid Joumblatt (druze) en font partie, mais M. Berri, à peine nommé, refuse son poste (à partir du 21).

FRANCE

6. — Mort d'André Wurmser, écrivain, éditorialiste à *l'Humanité* (7, 8-9 et 12).

18. — Le conseil des ministres adopte le projet de loi sur l'enseignement privé qui mécontente aussi bien les laïques que les responsables catholiques. Mais c'est surtout contre le projet de décret prévoyant la titularisation des maîtres du privé que ces derniers protestent. Mgr Lustiger, archevêque de Paris, avait affirmé dans une déclaration diffusée le 17 : « *Je dis non à un processus de fonctionnarisation des enseignants qui mettrait en péril l'identité de l'école catholique* » (6, 7, 10, 11, du 15 au 26 et 28/IV, 2/V).

18. — Le Conseil d'Etat annule les élections municipales de Fort-de-France (Martinique), Thionville (Moselle) et Houilles (Yvelines). A propos de l'invalidation des maires communistes de ces deux dernières villes, M. Marchais affirme qu'il s'agit d'une « *profonde entorse à la démocratie* » (du 20 au 27).

20. — Un commando d'une centaine de personnes attaque et incendie le centre Leclerc de Carcassonne. Plusieurs comités d'action viticole condamnent la « *violence de cette action* ». Le 26, six viticulteurs de l'Aude sont inculpés et emprisonnés (du 24 au 28).

24. — Le tribunal correctionnel de Paris rend un jugement modéré dans l'affaire des transferts illégaux de capitaux vers la Suisse organisés par la banque Paribas. M. Pierre Moussa, ancien PDG de Paribas, est relaxé (26).

25. — Le conseil des ministres adopte un projet de loi instituant une carte unique de séjour, valable dix ans et renouvelable, pour les étrangers séjournant en France (6 et 27).

25. — M. Robert Badinter présente devant le conseil des ministres le projet de réforme de la détention provisoire (26 et 27).

25. — Plus d'un million de personnes, dont environ cent cinquante mille à Paris, manifestent dans toute la France pour la défense de l'école publique à l'appel du Comité national d'action laïque. Le PS, le PC, la CGT et la CFDT participent à ces manifestations, tandis que M. Mauroy déclare que « *le gouvernement comprend et partage l'émotion et les préoccupations qui s'expriment aujourd'hui* » (6, 13, 18, 25, 26, 27 et 28).

25. — Mort de Jacques Marette, député RPR de Paris, ancien ministre (27).

27. — La Haute Autorité rend public un texte de réflexion qui relance la polémique sur le financement et la gestion du service public de l'audiovisuel (29-30/IV et 3/V).

29. — M. Raymond Barre, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, indique que, « *s'il advenait* » qu'il « *doive être candidat à l'élection présidentielle* », il chercherait un « *contrat de confiance* » direct avec les Français (2/V).

30. — M. Lionel Jospin, clôturant la sixième conférence nationale « Entreprises », réunie par le PS depuis le 28, et dont les travaux ont fait apparaître le malaise de nombreux militants socialistes, invite le PS à « *assumer la modernité* » (29-30/IV, 2 et 3/V).

La sidérurgie, les communistes et le pouvoir

Le 2, M. Georges Marchais, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, déclare que « ni l'esprit ni la lettre » des accords PS-PC ne sont respectés et estime que si le président de la République maintient ses décisions concernant les restructurations industrielles, il doit admettre qu'il s'était « trompé » en 1981.

Le 4, M. François Mitterrand réunit la troisième conférence de presse de son septennat. Alors que la Lorraine est paralysée par une grève générale, le chef de l'Etat « s'engage à transférer ou à créer dans les régions sinistrées assez d'entreprises nouvelles pour que les créations d'emplois se multiplient ». Des « pouvoirs exceptionnels » sont confiés à M. Laurent Fabius, « à la tête d'un ministère qui doit désormais devenir celui du redéploiement industriel ». Au sujet des relations avec le PC, M. Mitterrand, constatant qu'« une situation nouvelle se crée à partir d'une lecture et d'une pratique différentes des engagements souscrits », déclare que « le temps est venu de mettre les choses au net ».

Le 13, les sidérurgistes lorrains organisent une « marche » dans Paris, qui rassemble 35 000 personnes. M. Marchais ainsi que plusieurs élus du PCF participent à la manifestation.

Le 15, M. Pierre Mauroy, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, indique qu'une « clarification doit avoir lieu » avec le Parti communiste.

Le 18, M. Mauroy engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale qui est approuvée par 329 voix contre 156. Les députés communistes votent la confiance tout en réaffirmant leurs « inquiétudes sur les grands problèmes du chômage, du pouvoir d'achat, de la politique industrielle ».

Le 26, M. Fabius se rend en Lorraine, où il annonce la création de 4 000 emplois en trois ans (du 1 au 28).

Économie

2. — LOGEMENT : M. Paul Quilès annonce dix mesures pour relancer l'achat et la construction de logements (3 et 4).

9. — AFFAIRES : Le gouvernement autorise le groupe japonais Sumitomo à racheter la société Dunlop-France (10 et 11).

10. — PATRONAT : M. Yvon Gattaz demande une « réforme fiscale en profondeur » pour « relancer l'investissement productif » et propose la création d'« emplois nouveaux à contraintes allégées » (11, 12, 13 et 24).

10-11. — AFFAIRES : L'Assemblée nationale adopte en première lecture deux projets de loi réformant le droit des faillites : l'un transforme la procédure de règlement judiciaire, l'autre supprime la profession de syndic et modifie le statut des administrateurs judiciaires (du 6 au 13).

19. — SOCIAL : La direction de Michelin annonce son intention de supprimer 4 920 emplois en favorisant les départs volontaires (19, 20 et 21).

28. — TRAVAILLEURS ÉTRANGERS : Le décret créant une aide publique à la réinsertion dans leur pays d'origine de certains travailleurs étrangers est publié au *Journal officiel*. En dehors des allocations de l'Etat, l'aide au retour comprendra la contribution des entreprises et celle de l'UNEDIC (6 et 29-30/IV, 2/V).

CULTURE

4. — M. Mitterrand déclare au cours de sa conférence de presse qu'il est favorable à l'introduction de la publicité sur les radios locales privées (6, 7, 8-9, 12, 13, 14, 18, 22-23 et 24).

13. — Mort de Ralph Kirkpatrick, claveniste et musicologue américain (18).

18. — Un choix d'œuvres de la collection Menil, une famille franco-américaine d'amateurs d'art et de mécènes, est exposé au Grand Palais (12 et 21).

22. — Mort d'Ansel Adams, photographe américain (25).

25. — Création en France de « Boulevard Solitude », opéra de Hans Werner Henze, mis en scène par Antoine Bourseiller au Grand Théâtre de Nancy (27).

26. — « Aïda », de Verdi, est donnée au Palais omnisports de Bercy (treize mille cinq cents spectateurs) dans une mise en scène à grand spectacle de Vittorio Rossi, sous la direction de Michel Plasson (28 et 29-30).

26. — Les comédiens-français présentent à l'Odéon « le Suicidé », pièce écrite en 1928 par l'écrivain soviétique Nicolaï Erdman, dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent (26/IV et 2/V).

26. — M. Jack Lang annonce de nouvelles mesures en faveur de la danse, pour améliorer l'enseignement et développer la création et la diffusion (27).

26. — Mort de Count Basie, figure de légende du jazz américain (28).

SCIENCES ET FUTUR

3-11. — Trois cosmonautes, dont un Indien, rejoignent, à bord du vaisseau spatial soviétique *Soyouz-T-11*, la station orbitale *Saliout-7*, à bord de laquelle trois autres cosmonautes séjournent depuis le 8 février (3, 5, 6, 8-9, 12, 17, 20, 25 et 28/IV, 2/V).

6-13. — Les cinq astronautes qui participent à la onzième mission de la navette spatiale américaine réussissent à récupérer, à réparer et à remettre en orbite le satellite d'observation astronomique Solar Max, en panne depuis près de quatre ans (du 7 au 17).

8. — La Chine populaire réussit, pour la première fois, à mettre en orbite géostationnaire un satellite de télécommunications (12 et 20).

9. — La reine Elizabeth et le président François Mitterrand inaugurent, à Culham (Grande-Bretagne), le JET (Joint European Torus), le plus puissant appareil au monde pour l'étude de la fusion thermonucléaire (11-12/III, 4 et 11/IV).

11. — Une équipe médicale australienne annonce la naissance, à Melbourne, d'un bébé-éprouvette qui avait, au stade d'embryon, été conservé par congélation (13 et 19).

23. — Le secrétaire américain à la santé confirme que le virus du SIDA a été identifié, en France et aux Etats-Unis (25 et 26).

Un choix d'enquêtes et de reportages

IRAK : Le piège de la guerre (4, 5 et 6).

FRANCE : Le commandant Prouteau mis en cause dans l'affaire des Irlandais de Vincennes (10, 11, 13, 15-16, 21, 27 et 28).

ÉCONOMIE : Le cuivre et les nouveaux développements de l'industrie des métaux (10 et 17).

ZIMBABWE : Le Zimbabwe en mal de parti unique (12, 13 et 14).

NOUVELLE-CALÉDONIE : L'épreuve de l'autodétermination (13 et 14).

FRANCE : La poste en souffrance (17 et 18).

DOSSIER : La sécurité routière en France (18).

FRANCE : La bataille de la modernisation industrielle (19 et 20).

HONGKONG : Une passerelle entre deux mondes (22-23).

TAIWAN : Taiwan face aux infidélités de l'ami américain (26 et 27).

PORTUGAL : L'an X de la liberté (26).



Le Monde

culture

NOTES

Théâtre

« ANCIENNEMENT CHEZ LOUISE »

Un parfum froid

On pourrait, pour vivre l'aventure, « improviser » la vie, comme on disait naguère, décider un beau jour d'aller au bout de sa ligne d'autobus, là où on n'est jamais descendu. On trouverait un café fermé « Anciennement chez Louise », et l'on rencontrerait un enfant qui lit *Zazie dans le métro*, à cent pas de son arrêt, comme s'il n'attendait pas le bus.

L'homme tentera maladroitement d'engager le dialogue, de sortir du carcan de ses habitudes. L'enfant est un rien opaque, renfermé dans ses images et ses secrets, fier. Pourtant, entre eux, le mystère du café fermé les entraîne peu à peu vers une vraie rencontre et une exploration de l'autre côté du mur avec ses verres poussiéreux – quel fut le dernier verre ? – ses bouteilles colorées et le sort de Louise : est-elle en Amérique ?

C'est une situation, et comme l'ébauche d'un sujet qu'a choisi pour son dernier spectacle Françoise Pillet, de la Pomme Verte.

Ce spectacle, peut-être un peu court, souffre d'un excès de pudeur, de retenue : il exhale un parfum un peu froid, en dépit de la présence certaine de Bernard Montiai (l'homme) et de Barthélémi Robino (l'enfant). Le sujet, pour être très fort, manque de chair.

BERNARD RAFFALLI.

★ La Pomme Verte, Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse, rue Louise-Michel, 78500 Sartrouville. Tél. : 16. 3. 914-33-51.

Art

Couleurs à La Villette

Des « journées de la couleur » auront lieu, mercredi 9 et jeudi 10 mai, dans le cadre du Musée national des sciences et des techniques, à La Villette. La couleur, phénomène biologique, outil publicitaire, élément de composition architecturale, ou matière première de la peinture et de l'image cinématographique, fera l'objet de conférences données par des personnalités du monde scientifique, des universitaires ou des artistes. Une vingtaine de courts métrages réalisés par des « plasticiens de la couleur » et des documentaires à caractère scientifique sont prévus en soirée (211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 240-27-28).

MUSIQUE

« LE MARIAGE SECRET », à l'Opéra-Comique

Tout va bien à bord

La grande question, à l'opéra, est de savoir si le ténor finira par épouser la soprano et comment ils viendront à bout des pièges du baryton, vaincront l'obstination de la basse et déjoueront les intrigues menées par le contralto. Dans *le Mariage secret*, de Cimarosa, le problème vient précisément de ce que les deux jeunes premiers sont déjà mariés clandestinement, et c'est ce qui les sauvera.

Créé à Vienne en 1792, commandé par l'empereur Léopold II qui en ordonna une seconde exécution après avoir offert une collation à tous les interprètes, *Il Matrimonio segreto* a été adapté d'une comédie anglaise de Colman et Garrick (qui s'inspiraient des gravures de Hogarth) par Giovanni Bertati, le rival et le successeur de Da Ponte, qui le tenait en piètre estime quoiqu'il lui ait emprunté toute la trame de *Don Giovanni*. Situé à la croisée de bien des chemins, succédant de deux mois à la mort de Mozart et précédant de quelques jours la naissance de Rossini, cet opéra-bouffe dans la tradition napolitaine peut être considéré selon de multiples points de vue.

Déjà on y entend des effets de crescendos et des répétitions de mots dont Rossini fera son miel, tandis que la composition elle-même marque un recul par rapport à Mozart : les formules abondent, le rythme dramatique est moins serré, et, à l'orchestre, on n'entend jamais qu'une seule idée à la fois, rarement exploitée d'ailleurs. Les meilleurs moments de la partition se trouvent dans les deux *finale* et dans le second acte. Le livret n'est pas fertile en rebondissements mais il sait ménager et même accroître l'intérêt jusqu'au dénouement. Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage capital ou profondément original mais d'un divertissement intelligent et sans prétentions.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu le spectacle présenté à la salle Favart depuis le 28 avril (1) dans une production de l'Opéra de Cologne, qui a déjà voyagé et valu au metteur en scène, Michael Hampe, le prix Swet 1983 au Stadler Wells Theater de Londres. Dans un décor de Jan Schlubach représentant, selon les indications du livret, un grand salon qui communique avec plusieurs appartements, dans les tons gris de la pierre nue, les personnages évoluent commme dans une comédie bourgeoise, avec juste ce qu'il faut de vulgarité pour faire rire une partie du public, mais on est loin de ces excès qui défigurèrent *Tom Jones* il y a quelques années ou de ces vaines relectures dont la mode commence enfin à passer. Réglé dans ses moindres détails, c'est un spectacle qui fonctionne bien, selon l'expression des gens du métier, et qui se laisse écouter.

La distribution, exempte de vedettes et qui varie légèrement selon les soirs, est homogène. On peut placer en tête Alida Ferrarini (Carolina), dont le timbre clair séduit dès l'abord, et regretter que Marta Szirmay (Fidalma) soit obligée de forcer une voix plus à l'aise dans la légèreté ; sans être réellement exceptionnel, Vinson Cole possède cette voix de ténor mozartien qu'exige le rôle de Paolino ; Michèle Lagrange (Elisetta), Carlos Feller (Geronimo) et Claudio Nicolaï (le Comte) appellent le même commentaire.

L'équilibre entre la fosse et le plateau, toujours délicat à la salle Favart, empêche de juger impartialement le travail du chef. Réduit à trente-cinq musiciens environ (qui peuvent changer d'une représentation à une autre), l'orchestre n'a pas pour autant les qualités qu'on attendrait d'une formation de chambre ; l'exécution ne pèche pas par excès de raffinement dans les nuances, mais, en dépit de quelques accidents de parcours, tout va bien à bord sous la direction alerte de Cyrill Diederich. Il faut accorder une mention toute particulière à Dimitri Yakas, dont les interventions au clavecin, pleines d'invention et d'à propos, contribuent à donner au récitatif un intérêt plus vif qu'à l'ordinaire.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Prochaines représentations les 8, 11, 14, 18 et 21 mai à 19 h 30.

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE TOKYO

Le lyrisme secret du Japon

En tournée pour la première fois à travers l'Europe, l'orchestre philharmonique de Tokyo, comme l'écrit son président M. Akio Morita, « *est en quelque sorte l'incarnation de la passion japonaise pour la musique classique* ». Sa discipline, son homogénéité exceptionnelles, expriment une tension démesurée vers la perfection. Dans l'ouverture du *Carnaval*, de Dvorak, l'ensemble tourne à plein rendement, avec une raideur quelque peu militaire qui cède dans la partie médiane à une poésie de clair de lune, d'une infinie qualité.

La *Cinquième symphonie* de Chostakovitch, si impressionnante dans son écartèlement entre l'angoisse de l'homme irrémédiablement solitaire et sa recherche d'une fusion dans un grand courant populaire, trouve une expression émouvante dans un travail de haute précision dont le jeune chef, Tadaaki Otaka, mime chaque détail, enchaîne les lignes, et calibre les sonorités. On souhaiterait parfois plus de liberté, plus de souffle et d'imagination autour des notes, un lyrisme plus tempétueux et slave. Pourtant il y a quelque chose de bouleversant dans cette construction acharnée d'un monde visionnaire, qui aboutit dans le largo, et surtout le beau thème russe si simple, comme une aurore de paix, du final, à une image très pure, une douceur pleine de tendresse, où l'être qui s'est battu longtemps contre lui-même et contre le monde qui l'entoure rend les armes.

La poésie, le rêve, habitent le *Concerto pour violon*, de Toru Takemitsu, intitulé *Orion et les pléiades*, créé ce lundi par l'Orchestre philharmonique de Tokyo. Un merveilleux soliste, au jeu fin, net, tressaillant, Tsuyoshi Tsutsumi, recréait de l'intérieur ce chant qui se déploie pensivement à travers les lignes les plus imprévues, les plus acrobatiques parfois, sur un beau décor de sonorités sidérales, de taches lumineuses. C'était tout le lyrisme secret du Japon qui s'inscrivait à l'intérieur de la tradition occidentale.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. – L'Orchestre philharmonique de Tokyo jouera ce mardi 8 mai au Théâtre des Champs-Elysées la même ouverture du *Carnaval* de Dvorak, avec *la Symphonie pathétique* de Tchaïkovski, et le *Concerto pour piano* d'Akio Yashiro.

ROCK

JOE JACKSON AU ZENITH

Le génie de la synthèse

La scène vide, à peine éclairée, un instrumental sur bande magnétique et, dans la salle, c'est déjà le délire. Hurlements, ovations, avant même d'entrer en scène, Joe Jackson a gagné la partie. Cette partie, il l'a gagnée sans concession, sans jamais aller chercher son public, à son rythme, menant une carrière au gré de ses humeurs, changeant de style régulièrement en dehors des modes et des courants. Aujourd'hui, il est seul dans son domaine : enfant du rock émancipé, s'y référant à l'occasion pour les attaches et l'énergie, mais pour le reste – les influences, les attitudes, l'esprit – il est ailleurs.

Soutenu par une formation de choc, qu'il a présentée le lundi 7 mai au Zénith comme « *le meilleur groupe qu'il ait jamais eu* », Joe Jackson verse dans le latino-américain, mâtiné de funk pimenté de swing, avec des penchants de plus en plus sensibles pour le jazz. Mélodies capiteuses, pulsions chaloupées et rythmes torrides, les compositions privilégient claviers et cuivres qui en sont la trame essentielle, la guitare, discrète, se réservant une fonction rythmique.

Quel que soit le genre abordé, ce qu'il y a de plus frappant dans la création de Joe Jackson, c'est son sens de l'assimilation. Musicien dans l'âme, il a le génie de la synthèse, tirant le meilleur parti de ses influences multiples, éclatées, et les adaptant à son identité.

Son statut de star, il l'a obtenu à son insu, presque malgré lui, il suffit de le voir sur scène pour comprendre que c'est la dernière de ses préoccupations. Chaleureux, un brin pataud avec ses allures de benêt maladroit, cherchant le contact avec le public mais exigeant de lui le silence, et se prenant un peu trop au sérieux, il se croit obligé d'introduire chaque morceau (dans un français approximatif). Et quand il s'essaye à quelque plaisanterie, on frise la catastrophe.

Pourtant, c'est aussi cela qui le rend attachant, différent, cette façon de prendre à cœur la moindre intervention, d'être sur scène comme on reçoit des invités. Cette conviction forcenée qu'il pose sur tout : quand il chante, habité, stimulé, la voix vibrante et le timbre noir gorgé de soul, ou quand il souffle dans son saxophone. Joe Jackson est l'un des musiciens les plus importants du moment sans qu'il cherche à nous le faire savoir. Rien n'est plus rafraîchissant.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez CBS.

INSTITUT

Mort de l'historien Pierre-Maxime Schuhl

Pierre-Maxime Schuhl, membre de l'Institut, est mort dans la nuit du 6 au 7 mai. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Ses funérailles auront lieu le 10 mai après-midi, à Sélestat, dans l'intimité. La levée du corps se fera le 10 mai, à 8 heures du matin, 7, avenue de Suffren, à Paris.

Né le 28 juin 1902 à Paris, Pierre-Maxime Schuhl avait été reçu à l'Ecole normale supérieure à l'âge de dix-neuf ans. Il était licencié et docteur ès lettres, licencié ès sciences (physiologie générale, botanique, minéralogie), agrégé de philosophie. Sa carrière universitaire a commencé à Poitiers et s'est achevée à la faculté des lettres de Paris, devenue université de Paris-IV-Sorbonne, où il enseigna l'histoire de la philosophie ancienne de 1945 à 1972. Il avait été élu, le 13 avril 1970, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qu'il présida en 1978.

Son essai, Formation de la pensée grecque, *a profondément renouvelé la connaissance de la philosophie antique que ses ouvrages suivants ont fortement enrichie* (Platon et l'art de son temps, *l'*Œuvre de Platon, *etc.). Mais Pierre-Maxime Schuhl était ouvert à tous les domaines de l'intelligence, aux* Essais *de Montaigne, à la pensée de Lord Bacon comme aux problèmes posés par le machinisme, voire au saint-simonisme. Sa curiosité s'étendait à la littérature et à l'art. Il peignait lui-même, et ses pastels furent exposés à Paris, à Toulouse et à Lausanne.*

CINÉMA

GÉRARD PHILIPE

Un séducteur et son temps

Une carrière commencée tôt, au théâtre et au cinéma ; le rayonnement exceptionnel d'une personnalité en laquelle la jeunesse de l'immédiate après-guerre trouva son héros, son symbole ; une mort prématurée, le 25 novembre 1959, quelques jours avant son 37e anniversaire, ont fait de Gérard Philipe une légende. On a beaucoup écrit sur lui. Mis à part les souvenirs et témoignages recueillis par Anne, sa femme, et Claude Roy, l'essai de Georges Sadoul et ce récit discrètement émouvant qu'est *le Temps d'un soupir* d'Anne Philipe, ouvrages et articles, quel qu'ait été le talent de leurs auteurs, ont, d'une façon générale, contribué à placer cette légende sous les projecteurs bien réglés de l'émerveillement et de la nostalgie.

Le *Gérard Philipe* de Pierre Cadars ne dérange pas, avec une volonté iconoclaste, cette belle et pieuse ordonnance. Le livre cherche simplement à l'expliquer et à le dépasser, en reprenant le parcours de l'homme et de l'acteur.

Né pour sa part en 1944, Pierre Cadars n'a pas connu le phénomène TNP et les enchantements de la cour du palais des papes à Avignon, la fièvre du *Cid* et l'uniforme romantique du *Prince de Hambourg* ; quant aux films, il les a découverts, pour la plupart, en dehors de l'époque où ils ont été tournés. On parlerait bien de « recul historique », si l'expression n'était un peu trop sèche. L'auteur a consulté les archives, s'est appuyé sur des témoignages tout en s'impliquant lui-même dans cette exploration du passé.

Avec lui, ce passé vivant, cohérent, retrouve l'atmosphère sociale et idéologique de 1942 (l'année où Philippe Gérard, comme il s'appelait alors, débuta, à Nice, dans un petit rôle d'une pièce de Roussin) à 1959, tournant radical de nos institutions. Fin de l'occupation allemande, les espoirs de la libération, la rénovation culturelle de l'après-guerre, les retombées de la « guerre froide » sur les événements intérieurs de la IVe République, tout cela appartient à l'histoire personnelle de Gérard Philipe.

Il y avait, chez Gérard Philipe, la séduction de la jeunesse et elle s'est conservée jusqu'au bout d'où la fascination qu'il a exercée dans *l'Idiot*, *le Diable au corps*, *la Chartreuse de Parme*, *Une si jolie petite plage*, *Juliette ou la clef des songes*, *Fanfan la Tulipe*, *les Belles de nuit*, *les Orgueilleux*, *Monsieur Ripois*, *le Rouge et le Noir*, *les Grandes Manœuvres*, *Montparnasse 19* et *Pot-bouille*, pour ne citer que les interprétations dominantes, les meilleures, à notre sens.

Au cinéma comme au théâtre, Gérard Philipe a pleinement vécu son temps. L'originalité du livre, magnifiquement illustré par des photographies qui n'ont pas déjà été montrées partout et proviennent, en grande partie, des collections de Freddy Buache à la Cinémathèque de Lausanne, tient à ce resurgissement des années 45-50, à leurs glissements, leurs secousses, leur effervescence, aux idéalismes durement balayés par la réalité, aux crises de conscience.

Ainsi, aujourd'hui, un cinéphile qui s'est donné le temps de connaître et de réfléchir, sans préjugé, peut-il écrire sur Gérard Philipe, non pas « un livre de plus » mais un livre nouveau. L'exigence de l'homme-acteur fut – le public le ressentait instinctivement – la constante d'une attitude humaniste. Autant biographie qu'étude psychologique, l'ouvrage de Cadars rend à Gérard Philipe, avec pudeur, la véritable image de lui-même.

JACQUES SICLIER.

★ *Gérard Philipe*, Editions Henri Veyrier, collection « Cinéma » dirigée par Claude Gauteur, 216 pages illustrées, 128 francs. Pierre Cadars avait déjà consacré à Gérard Philipe un chapitre de son précédent ouvrage chez Veyrier *les Séducteurs du cinéma français (1928-1958)*.

■ **« PRÉSENCE DE LA ROUMANIE ». – Un colloque international sur le thème « Présence de la Roumanie en France et en Italie » est organisé du 9 au 11 mai à l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris III) (13, rue de Santeuil, Paris 5e).**

THÉÂTRE

« LES LINGES DU TEMPS », de Bruno Carlucci

Gauche toute : la bonne lessive

Les Linges du temps est une suite de tableaux rappelant des faits de l'histoire de la France, des Croisades du XIe siècle jusqu'au jour d'aujourd'hui.

L'« actualité », chemin faisant, est entendue, ressentie, commentée, dans une blanchisserie, ce qui est une bonne idée. Les draps, les chemises, il a fallu toujours les laver, selon des méthodes qui ont changé. Une blanchisserie, c'est une France en petit, il y a là le travail et le patronat, il y a tout de suite une question majeure puisque la main-d'œuvre fut surtout féminine, et il y a aussi les personnes dont le linge est bouilli, pressé : hommes politiques, professions libérales, clergé, mais aussi hommes du peuple lorsqu'ils sont aux armées et que les blanchisseuses essaient de récupérer les linges de corps ensanglantés.

Les auteurs de ce long spectacle ont vu grand (conception et mise en scène de Bruno Carlucci, dialogues de Jean-Pierre Léonardini, direction d'acteurs de Viviane Théophilidès, décors et costumes d'André Acquart, musique de Anne-Marie Fijal et Jean-Louis Chautemps). Les décors, très étudiés, figurent aussi bien des champs de bataille que des bords de rivières, des avenues, et bien sûr, sans cesse, les buanderies qui changent avec le temps. Une équipe importante d'acteurs a été très bien habillée : vêtements multiples, historiquement exacts, et aisés, naturels. Un orchestre sur le côté de la scène : musique, vieilles chansons françaises qui alternent avec des airs qui rappellent Brecht.

C'est comme si le public feuilletait un beau livre d'images sonores, claires, soignées, avec paroles fortes dans les bulles. Tout cela bien faufilé. Mais, même sur une durée de cinq heures (en deux sessions : *la Coulée* et *la Saignée*), la saisie d'une infinité d'événements et d'idées très riches, devient nécessairement on ne peut plus résumée. Ces *Linges du temps* gagnent dès lors une allure « parole d'évangile » qui, dans l'ambiance des salles de théâtre habituées, avec tant d'auteurs, à des analyses plus raffinées, fait un peu trop « peinture naïve ».

A la belle étoile, aux mois d'été, les soirs de fête, dans un climat de détente bon enfant, *les Linges du temps* trouveraient un ton plus juste. C'est du beau théâtre de campagne, de plein air.

MICHEL COURNOT.

★ *Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 20 h 30.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN P'TIT MOT SOUS LA PORTE – Espace Gaîté (327-95-14) 21 h.

FEMMES DE COULEURS – Théâtre 3/4 (327-09-16) 22 h.

LE NOUVEAU TESTAMENT – Hébertot (387-24-24), 21 h.

NINA, C'EST AUTRE CHOSE – Lierre (586-55-83), 21 h.

MADAME BENOIT – Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.

SIGMUND'S FOLLIES – Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.

SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ – Théâtre de Paris (874-10-75), 20 h 30.

L'ÉCOLE DES MÈRES – Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.

LE PRIX MARTIN – Orly, CC Aragon-Triolet (884-55-83), 21 h.

DROLE DE PROGRAMME – Théâtre de Paris, petite salle (280-09-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Mariage secret.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 15 h : la musique d'Exilar (spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre : 20 h 30 : la Mouette.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Grand ballet classique de Moscou : 2e programme : 20 h 30 : Nathalie.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : les musiciens du Nil.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone. Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : la Jungle des villes. Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Âme de la fugue.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : le Prince.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus : II. 20 h 30 : Sensualité.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin ; Petite salle, 21 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans. – II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... et vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague : Petite salle, 20 h 30 : Enfance.

TOURTOUR (887-42-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Groszt ?

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moisseiev.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Aïda.

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Mimobile.

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mezz, la Rage de vivre.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Angel/Maimone Entreprise.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : le Cirque de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : H. Van Veen ; 21 h : Jim Chomo s'explique.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 45 : Marotissimo.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Tokyo Philharmonic Orchestra, dir. I. Otaka (Dvorak, Yashiro, Tchaïkovski).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry ; chœurs de l'armée française, dir. J.-P. Lagard (Cherubini).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. J. Rehak (Beethoven, Bizet).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre du conservatoire de Brest, dir. P. Kuentz (Beethoven, Schumann, Charpentier).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : F. Lieutaud ; L. Poulain (Rossini, Bach, Damase...).

Jazz, pop, rock, folk

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Musique Ka.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h : Nena.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Kasseya.

CITHEA (357-99-26), 20 h : RTH.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h 30 : Monty Alexander Trio.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Monty Alexander Trio.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : Orpheon Celesta.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60), 23 h : L. Cokelaere, J. Do Sallabery, S. Bray, L. Rouah.

Mardi 8 mai

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Cinéma japonais : Tendre et folle adolescence, de K. Ichikawa ; 21 h, Films primés au festival du film d'animation (1984).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CÉLESTE, film allemand de Percy Adlon (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FORTERESSE NOIRE, film américain de Michael Mann (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colysée, 8e (359-26-46) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SANG DES AUTRES, film franco-canadien de Claude Chabrol : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UN NID AU VENT, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA CORRIDA, film soviétique de Olev Neuland (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ET VOGUE LE NAVIRE (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ETOFFE DES HEROS (A.) (v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE JUGE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NAITOU (Guinéen, v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parmount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (v.o) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, h.sp., 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES FRAISES SAUVAGES : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES GUERRIERS DU BRONX (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Ciné-13-Première, 18e (259-62-75).

HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

IL POSTO (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

SCARFACE (H. Hawks) (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; Action Christine, 6e (329-11-30).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SHINING (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (Vertigo) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TESS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

THE ROSE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).

UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ZÉLIG (A.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Mardi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Édition spéciale : Résistance et collaboration.
Émission d'Anne Sinclair, réal. A. Tarta.
Pour l'anniversaire de l'armistice de 1945, Anne Sinclair a invité sur le plateau d'« Édition spéciale » deux grands résistants : M. Jacques Chaban-Delmas et Mme Lucie Aubrac. Pourquoi, comment devient-on résistant ou collaborateur ? Avec une interview de Lucien Combelle (qui a dirigé de 1940 à 1944 l'hebdomadaire Révolution nationale*) et, sous réserve, d'Henri Amouroux, journaliste, historien.*

21 h 55 Vagabondages : Artistes contre la torture.
Émission de Monica Soro et Roger Gicquel.
Dix jours avant la soirée organisée pour Amnesty international à la salle du Zénith à Paris, les producteurs de « Vagabondages » ont décidé de consacrer leur émission mensuelle à cet événement.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Drôle d'embrouille.
Film américain de C. Higgins (1978), avec G. Hawn, C. Chase, B. Meredith, R. Roberts, E. Roche, D. Moore.
L'archevêque de San-Francisco est assassiné deux jours avant la visite officielle du pape Pie XIII. Et une jeune bibliothécaire se trouve aux prises avec les tueurs d'une mystérieuse organisation. Divertissement « policier » parodiant, parfois, Hitchcock. C'est très amusant et on apprécie la fantaisie – et l'énergie – de Goldie Hawn.

22 h 20 Mardi cinéma.
Avec V. Jeannot, M. Mercier, F. Huster, C. Chabrol, V. Kaprisky et M. Duchaussoy.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : On efface tout.
Film français de P. Vidal (1978), avec Y. Beneyton, C. Pascal, C. Murillo, B. Cremer, B. Fresson, G. Lartigau.
Pour avoir aidé une jeune fille appartenant à une organisation terroriste, un journaliste gauchiste se retrouve sans travail, surveillé par la police et entraîné dans une bizarre aventure. Malgré quelques allusions politiques, il s'agit, essentiellement, d'un « thriller » à la française, attachant malgré les maladresses de la mise en scène.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
Bagatelles opus 126, *de Beethoven interprétées par Pascal Rogé au piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'Histoire de France en BD.
17 h 11 Cinéma : Mise à sac.
Film policier d'Alain Cavalier (avec Michel Constantin, Daniel Ivernel...)
18 h 40 Savais-tu que...
(Plus léger que l'air : les montgolfières et autres ballons.)
18 h 55 Atout Pic.
19 h Histoire et gastronomie : le brochet aux orties.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 20 L'ami du Petit Prince.
19 h 35 Feuilleton : Galops.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues : les droits de l'homme et les cultures.
21 h 45 Lectures.
21 h 50 Musique : *Jeanne d'Arc*, de Verdi.
22 h 30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Mokça Vinokça*, de Taira (création) ; *INL*, de Saguer (création) : *Im fröhlichen Ton*, de Lenot ; *Concerto pour piano et orchestre*, d'Ohana ; *Pour mémoire II*, de Lenot, par l'Orchestre national de France, dir. J. Mercier, sol. H. Harpeb, soprano, J.-C. Pennetier, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Cuénod » ; Jazz-club : le Bigband Jazzband Orchestra de Vincent Seno, le quintette de Christophe Levan.

Mercredi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11.30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13.35 Vitamine.
Dessins animés, jeux vidéo, sport...
16 h Jouer le jeu de la santé.
16 h 5 Magazine : Temps X.
17 h 5 Un métier pour demain : bac, pas bac, que faire après ?
17 h 20 Les infos.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Jack spot.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Suite des démêlés de la famille Ewing... pour ceux qui suivent encore.
21 h 25 L'histoire à la une : La suite s'inscrira plus tard.
Emission proposée par G. Lauzun, réal. F. Contini.
1923-1926. De la victoire à la chute du « cartel », les éléments essentiels qui ont marqué les deux années du gouvernement du « cartel des gauches », cartel rassemblant une gauche non unie, avec les caractéristiques de son programme, son impuissance face au « mur de l'argent ». Pour ce dossier historique, qui utilise et mêle les documents d'époque – affiches, presse souvent féroce et sarcastique, films des actualités cinématographiques – et les témoignages d'historiens, de politiques, d'économistes – sollicités par Jean-Marie Colombani, chef du service politique au Monde, *– Franco Contini a voulu mettre en évidence les rouages qui expliquent la superficialité des faits, les mécanismes sous-jacents aux faits qui ponctuent l'histoire. Avec M. Serge Bernstein, historien.*
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Pieds plats dans la Selva », d'A. de Maximy (la forêt amazonienne).
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
Yakari ; les quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les Mystérieuses Cités d'or...
17 h 30 Micro-Kid.
18 h Platine 45.
Jacques Dutronc, Wang Chung, Bonnie Tyler, My Mine, les Cars.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Deux amies d'enfance (1re partie).
De N. Companez. Avec A. Clément et L. Mikael.
Un amour de roman-photo. La vie éperdument jeune de Nelly et de Jackie sous l'Occupation, leur fascination pour le beau Misha, musicien allemand d'origine juive. « Les deux amies d'enfance » se voient comme on regarde passer le train des choses mortes. Léger, gracieux, juvénile.
22 h 15 Magazine médical. La greffe, le greffon, les greffés.
Réal. D. Thibault, 2e partie : La transplantation rénale.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ring Parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
Avec Dalida, en invitée d'honneur, et en direct du studio 102 de Radio-France.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : le Piège du fourmilion.
D'A. Griffon, réal. A. Bonnardel, avec J. Martin, B. Le Coq, J.-M. Richier...
Deux frères, derniers descendants d'une longue lignée paysanne, vont se retrouver – à cause d'un commissaire de police en vacances et d'une femme diseuse de bonne aventure – au centre d'un drame d'amour et de solitude.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Mladi *(jeunesse), de Léos Janacek, par les philharmonistes de Châteauroux sous la direction de J. Komives.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE.

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Série : La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale (magazine de la rédaction).
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Galops.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
8 h 50 Échec au hasard.
9 h 5 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre avec de jeunes lecteurs à Grenoble (avec Michel Gay).
10 h 50 Musique (la belle œuvre) : le « Miserere » de Hoffmann (et à 16 h 3 et 20 h 30).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Instantané, magazine musical.
14 h 30 L'homme d'Istanbul, de M. Angot, avec C. Laborde, B. Alane.
18 h Le cri du homard.
18 h 10 L'école des parents et des éducateurs : les lycéens et la sexualité.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Commencement », d'Elie Wiesel.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : Races et milieux.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : le « Misere » d'Hoffmann. Fantastique et sacré dans le premier romantisme allemand (œuvres de Weber, Wagner, Hoffmann).
22 h 30 Nuits magnétiques : L'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Johannes Brahms.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète des œuvres de Weber, Haendel, Mozart, Beethoven, Mahler.
12 h 5 Concert : Œuvres de Mozart, Blacher, Schumann, par l'Orchestre national de France.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : Œuvres de Brahms, Wolf, Strauss, Ravel, Barber, par M. Walker, baryton, et C. Deprais, piano ; et de Ponce, Lauro, Guanieri, par R. Dyens, guitare.
15 h Microcosmos. Elle était une fois Blanche-Nouilles : à 15 h 25, Un sonal dans la sono (et à 16 h 20) ; à 15 h 30, Microdigital ; à 15 h 50, la poésie mise à nue par ses poètes même ; à 15 h 55, Maraboudeficel ; à 16 h 25, Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller » ; Intermède : où jouent-ils ?
20 h Musique contemporaine.
20 h 30 Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) : *Ein deutsches Requiem*, de Brahms, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. J. Conlon, sol. B. Hendricks, soprano, W. Groenross, baryton.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Hugues Cuénod » ; à 23 h 10, Wagner musicien.

VU

L'humaine condition, vers[illegible]n Dep[illegible]

Quoi qu'il fasse, Depardon ne s'intéresse qu'à l'humaine condition. Et il a tout fait, Raymond Depardon. Il a traqué Brigitte Bardot et Caroline de Monaco comme les paparazzi, traversé le Tchad pour interviewer Mme Claustre, filmé la campagne de Giscard (film toujours bloqué à ce jour) et la naissance du *Matin de Paris*, suivi pas à pas les reporters (ses frères), une brigade de soixante policiers dans un commissariat de Paris. Et puis le Liban, l'Afghanistan, le Biafra... Et toujours cette sensation de regarder autre chose que ce qui est apparemment montré, comme si Depardon avait le don d'aller « derrière ».

L'œil fixé sur ses souvenirs, c'est-à-dire sur ses photos, Depardon a raconté (lundi soir, Antenne 2, « Les années déclic »), à vingt ans de sa vie. A sa manière, comme il filme. On peut penser d'abord qu'il ne sait pas parler. Il hésite, il bafouille comme Godar[illegible] phrases courtes, *primaires*, prim[illegible] tives même et qui ramènent à tou[illegible] les essentiels. Il met sur le même plan la mort de son père et les détails de salaires, il retire les reliefs, tout est important.

Si l'interview de Mme Claustre est si forte, c'est qu'il n'est pas rentré dans l'évident, le conflit politique, il a regardé un être humain face à une situation impossible et qui se débat. On a toujours, avec Depardon, l'impression que les êtres humains se débattent, pris dans un quotidien grandiose et dérisoire. Ils se débattent avec ce qu'ils ont, pas grand-chose, leurs délires, leur courage, certains craquent, il est là.

« *Faits divers* », le film qu'il a réalisé sur un commissariat de Paris (qu'on a revu récemment sur Antenne 2), est en réalité un film sur les petites et les grosses misères. Ce qui fascine dans le [illegible] sur le viol. C'est le drame [illegible] sa dimensio[illegible] nulle, réduit à rien, humble. La question du policier : « *Vous l'avez sautée ?* ». Et la réponse, cette espèce de néant précis et méticuleux, cet à-plat : elle a mangé ceci, elle s'est couchée, « *elle avait ses règles, on a fait l'amour quand même* »...

Banal jusqu'à l'angoisse. Depardon filme ce que d'habitude on ne filme pas, comme s'il était obscène et qu'on ne le voyait pas. Il filme les conversations qui ne servent à rien, ce qui n'est pas prévu, pas officiel, et il parle comme il filme, accumulation dense de sentiments [illegible], d'informations nécessaires, d'analyses réduites à un adjectif. Dans le noir, sous la caméra de Roger [illegible], il a l'[illegible] sur une île. Poignant.

CATHERINE HUMBLOT.

UN RAPPORT DU « CONSEIL POUR L'AVENIR DE LA FRANCE »

Les giscardiens préconisent le désengagement de l'État pour « libérer la communication »

Le Conseil pour l'avenir de la France, que préside l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, vient de rendre public un document d'une quarantaine de pages, fruit des réflexions de sa commission communication (1). Selon ses auteurs, la France « *entre à reculons* » dans « *le nouvel âge de la communication* » en s'efforçant « *d'étendre partout le poids de l'Etat et de retarder les innovations techniques dont la diffusion pourrait échapper à son contrôle* ».

A une croissance « *parasitaire* » du secteur public de l'audiovisuel préexistant à la loi de juillet 1982 qui n'aurait que « *l'apparence d'un texte libéral* », deux autres leviers de la politique gouvernementale viendraient renforcer le monopole de l'Etat : le développement des nouveaux médias et l'action à l'égard des industries culturelles.

Tant en ce qui concerne les réseaux câblés que les satellites ou le projet d'une Régie française des espaces comme les magnétoscopes, les rédacteurs du rapport reprochent aux pouvoirs publics de faire en sorte que l'État reste toujours « *l'autorité concédante* ». « *L'étonnant programme prioritaire* » que consacre le IXe Plan aux industries culturelles, quant à lui, aboutirait, en cinq ans, à un total de « *21 milliards de francs d'investissements que l'Etat initiera ou contrôlera dans la production d'images* ». « *Torrents de dépenses publiques* », qui interdiront « *toute offensive efficace sur le marché mondial* ».

« *Du point de vue des libertés* – est-il écrit – *on constate que l'Etat socialiste occupe méthodiquement tous les espaces que la technique libère* ». L'alternative à cette « *emprise* » est la « *logique de liberté* » qui « *s'est longtemps heurtée, dans l'audiovisuel, à des obstacles techniques* ». Ce serait, par exemple, « *l'abaissement spectaculaire du prix de l'émetteur FM qui a rendu irrésistible la floraison des radios libres* ».

« *Faut-il freiner cette accélération technique, comme le gouvernement français a tenté de le faire depuis 1981* », s'interrogent les auteurs du rapports ? Répondant par la négative, ceux-ci recommandent « *un désengagement de l'Etat de l'ensemble de ce secteur* » de l'audiovisuel, qui serait garanti par l'insertion de cette phrase dans la Constitution : « *L'Etat ne gère, ne finance, ni ne réglemente l'information* ».

Concrètement, le document propose la « *désétatisation* » des actuelles sociétés de programmes. Hormis une chaîne nationale, qui continuerait à observer les dispositions d'un cahier des charges de service public, à choisir entre TF 1 et Antenne 2, l'Etat devrait céder tout au secteur privé, y compris les parts détenues par la SOFIRAD dans RMC, Sud-Radio et Europe 1.

« *L'existence de Radio-France n'a plus de raison d'être à partir du moment où huit cents radios libres peuvent répondre à tous les besoins des auditeurs* ». Seule, France-Musique et Radio-France internationale resteraient à charge publique. « *Pour FR 3, la question se posera de savoir s'il vaudra mieux procéder à une vente région par région ou à une cession globale de la société, qui pourrait devenir une fédération de stations régionales comparable à la deuxième chaîne allemande.* »

Le groupe Havas, pour sa part, dont la triple vocation d'« *agence de publicité, régisseur d'espaces et propriétaire d'organes d'information* » est jugée malsaine, devra céder ses participations d'Etat en Bourse. D'une façon générale, les sociétés « *qui resteront publiques* » seraient légalement interdites de « *prendre des participations dans des entreprises de communication* » et seraient dans « *l'obligation de rendre compte chaque année, devant le Parlement, de l'utilisation de leur budget publicitaire* ».

Deux organismes assureraient ce rôle exclusif d'« *arbitre* » qui revient, selon le rapport du Conseil pour l'avenir de la France, à l'État : une « *magistrature technique* » à l'image de [illegible] Federal communication comm[illegible] (FCC) américaine remplacera[illegible] la Haute Autorité (« *juge et partie, puisqu'elle gère elle-même le secteur public de l'audiovisuel* ») et organiserait le partage des moyens lorsqu'il s'avérerait inévitable ; une commission de la concurrence érigée en « *organe juridictionnel* » veillerait à empêcher la constitution de positions dominantes dans le domaine des médias électroniques comme dans celui de l'écrit.

Cette « *magistrature de la concurrence* » se pencherait d'abord selon les suggestions du rapport, sur les cas de la Société française de production (SFP), du Syndicat du Livre CGT (« *monopole indigne d'une grande démocratie* ») ou sur celui des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP).

En ce qui concerne l'essor des nouveaux réseaux, l'État aurait toutefois encore à intervenir dans la définition des normes techniques et dans l'organisation d'un « *certain niveau de protection douanière* » pour juguler l'afflux massif des programmes étrangers.

La loi « *libérant la communication* », conclut le texte, devrait être « *le premier texte voté par la prochaine majorité parlementaire* ».

(1) Commission présidée par M. Jean-Marie Rausch ; rapporteurs : MM. Xavier Gouyou-Beauchamps et Alain Lamassoure.

Volte-face

Selon une pente naturelle, le débat sur les nouvelles technologies de communication commence à glisser du cercle des spécialistes vers celui des « politiques ». Après M. Georges Marchais (le Monde du 6 mai) et avant M. Jacques Chirac, le 15 mai, l'organe de réflexion de l'ancien président de la République dévoile ses options.

Par leur audace et par leur contraste avec l'action menée au cours du précédent septennat, ces propositions, qui engagent en même temps que M. Valéry Giscard d'Estaing tous ses amis politiques, sont de nature à susciter des controverses sur un dossier essentiel pour l'avenir, jusqu'ici à l'abri des affrontements idéologiques.

En préconisant une « désétatisation » sans réserve des moyens de communication audiovisuels existants et un libéralisme sans réserve pour l'emploi des futurs réseaux, l'ancien président de la République opère non seulement une volte-face, mais encore fait écho à la « déréglementation » en cours aux Etats-Unis, au Japon et en Grande-Bretagne. Une méthode comprise dans ces pays comme étant la meilleure recette pour le développement des nouvelles technologies...

Il serait certes injuste d'oublier que les deux programmes de satellites Télécom I et TDF 1 ont été lancés sous le précédent septennat, de même que les systèmes nationaux de télématique Télétel et ANTIOPE. Comme ce fut encore le cas pour l'expérimentation d'un réseau en fibres optiques à Biarritz. Il demeure que M. Giscard d'Estaing traça une croix sur le développement des réseaux câblés à l'heure où il aurait été déjà opportun, d'envisager leur implantation, ne serait-ce qu'au regard d'impératifs industriels.

Il n'est pas moins vrai que les initiatives de radios locales privées étaient traquées sans relâche. Pas plus que ne fut jamais envisagé alors, autant que l'on sache, une quelconque séparation des pouvoirs entre le service public de l'audiovisuel et un gouvernement qui ne s'est pas particulièrement fait remarquer pour son détachement dans ses rapports avec les chaînes. Jamais non plus il ne fut fait montre d'une volonté d'assouplir le poids du groupe Havas ou du holding d'État, la SOFIRAD.

On rétorquera qu'il vaut mieux revendiquer le droit de changer d'avis – fût-ce implicitement – que de s'obstiner à préconiser une politique que l'évolution des mœurs et des techniques a condamnée.

Après avoir tant retenu faut-il lâcher complètement la bride ? Aux idées de libéralisation et de privatisation sans réserves, on peut opposer deux remarques. D'une part, leur efficience économique n'est pas prouvée à l'échelle d'un pays comme la Grande-Bretagne par exemple, ni a fortiori en France. Dénoncer le poids de l'État, comme se borne à le faire le rapport du Conseil pour l'avenir de la France, ne peut suffire à montrer la [illegible] d'une gestion plus perti[illegible]. D'autre part, les idées con[illegible] dans le document rendu [illegible] supposent que la plus [illegible] liberté possible ne peu[illegible] mieux garantie autremen[illegible] par le moins de règles po[illegible]. Cela aussi reste à prouver.

« L'opposition libéra[illegible] pas se dissimuler qu[illegible] sujet de la communic[illegible] rencontrera un probl[illegible] lier de crédibilité » [illegible] en conclusion du [illegible] juste.

[illegible]IC ROHDE

L'AVENIR DE L'ILOT CHALON A PARIS

POURQUOI SI TARD ?

[illegible] mairie e[illegible] la préfecture se renvoient la balle

Opération coup de poing et polémique son[illegible] désormais le lot du quartier C[illegible]alon après les rixes du week-end [illegible]i ont fait deux morts. Lundi 7 [illegible]ai après-midi les CRS ont inter[illegible]llé vingt-deux personnes, dont sei[illegible] ont été mises à la dispo[illegible] tion [illegible] police judiciaire po[illegible] déten[illegible] de stupéfiants et po[illegible] d'arm[illegible].

L[illegible] mairie de Paris, de son côté, [illegible] communiqué rappela[illegible] [illegible] conseil munici[illegible] av[illegible] approu[illegible] le plan de réno[illegible] du quart[illegible] en novembre 1980, [illegible] que [illegible] février 1984 que le [illegible]fet de [illegible] a déclaré cette op[illegible]ion d'[illegible] publique. La préfec[illegible] a [illegible]ement riposté en di[illegible]ant [illegible] une note dans la[illegible]elle [illegible]dique que « *les de[illegible]iers [illegible] émanant de la [illegible]le de [illegible] pour le programme [illegible] relo[illegible] sont parvenus à la p[illegible]fecture le [illegible] février 1984* ».

A[illegible] nom des conseille[illegible] municipaux socialistes, M. Geo[illegible]s Sarre [illegible] joué au pilori « *la majorité de droite au conseil de Paris, puis le maire qui, depuis onze ans, ont enterré le dossier de rénovation du quartier* ». Il estime « *inconvenant* » que la Ville impute à l'Etat la responsabilité de la situation et il demande à M. Chirac de « *faire son devoir et de se concerter avec l'Etat pour implanter dans l'îlot Chalon des logements et pour y rétablir la sécurité* ».

Enfin, un quatrième communiqué, rendu public lundi 7 mai, émane des élus communistes au conseil municipal. Ceux-ci accusent M. Chirac et M. Paul Pernin, maire du douzième arrondissement et député (CDS) de Paris, de « *n'avoir rien fait pendant des années pour rénover l'îlot alors qu'ils en avaient le pouvoir* ». Les élus du PC demandent que la rénovation démarre sans délai et que l'on commence par « *éliminer systématiquement tous les locaux occupés par des squatters* ».

Ce sera plus vite dit que fait. L'Hôtel de Ville affirme que « *le réaménagement de l'îlot Chalon constitue une priorité absolue et que M. Chirac a donné des instructions pour accélérer le relogement de ceux qui y ont droit, y compris les travailleurs étrangers en situation régulière* ».

Mais les difficultés commencent aussitôt. Combien y a-t-il d'habitants dans ce secteur ? Combien de propriétaires et combien de locataires ? Personne ne le sait car le dernier recensement a été un fiasco dans l'îlot. On estime « au pifomètre » que le nombre de personnes à reloger avoisine le millier. En trois mois, une trentaine d'entre elles ont reçu des propositions de réinstallation dans d'autres arrondissements. Elles les ont refusées. Dans ces conditions, les démolitions ne peuvent guère avancer. Trois immeubles seulement sur les cinquante concernés ont été jetés à bas et une dizaine d'autres murés. D'ici à la fin de l'été, permet la mairie, ces bâtisses seront à leur tour livrées aux démolisseurs.

Le « nettoyage » ne peut se faire qu'avec de grandes précautions. « *Toute rénovation est une opération chirurgicale traumatisante,* explique M. Raymond Fekik, directeur de la SEMEA Chalon (1). *Ici, il n'est pas question de bousculer la loi et encore moins les habitants, qui souffrent déjà de l'insécurité régnant dans leur quartier. Toute la difficulté consiste évidemment à trier l'ivraie du bon grain. Or, parmi le bon grain, il y a des personnes qui n'ont aucun bail mais qui sont des locataires de bonne foi. Tout cela prendra du temps. Bien que les services soient à présent mobilisés pour accélérer les choses, la première opération tiroir prendra au moins deux ans.* »

(1) Société d'économie mixte d'étude et d'aménagement de l'îlot Chalon.

Les naufragés

(Suite de la première page.)

Aux lisières du ghetto, sur le trottoir de la rue de Chalon, une petite foule d'acheteurs de drogue s'agglutine, qui dévore de ses yeux malades des venelles interdites. Scandalisée de cette entrave à la liberté du commerce, la clientèle de l'îlot commente sans passion les événements. « *Ils délirent, les « rebeu » (1), depuis dimanche. De toute façon, les pires voleurs, ce sont les épiciers arabes, qui vendent une petite cuillère 15 francs.* » Une bonne cinquantaine de « junkies », les mains tremblantes, la démarche raide, la peur des flics et la peur du manque qui rivalisent au coin des lèvres. Les moins courageux attendent au chaud, dans le hall des départs du TGV de la gare de Lyon, rôdent dans les salles d'attente et tournent autour des composteurs. Chargés de valises, des voyageurs les bousculent.

Soudain, vers midi, surgit d'on ne sait où, les « dealers » arrivent, les poches pleines de « blanche », de « rose », de cocaïne ou d'héroïne. Et une demi-heure durant, sur les trottoirs de la rue de Chalon, c'est une hallucinante vente à la criée. On imaginait des accostages furtifs, des échanges honteux dans la pénombre des porches. « *Shooteuses neuves, shooteuses neuves !* », crient des vendeurs, sur le ton des « chocolats glacés » des ouvreuses de cinéma, un sac en plastique plein de seringues à la main. Les noms des « dealers » les plus sûrs s'échangent tranquillement. Les acheteurs les plus avisés circulent d'un « dealer » à l'autre en goûtant la marchandise.

Taste-drogue

En quelques mois, l'îlot Chalon est devenu à la fois le supermarché et le « fast food » de la drogue. Du fond de toutes les banlieues, de plus loin encore, s'y pressent les amateurs. La « came » achetée, on consomme précipitamment, sur le pouce. Ces derniers jours, profitant du beau temps, on se piquait là, sur les trottoirs, comme on aurait dégusté un fruit acheté à l'étal. L'hiver dernier, on émigrait plutôt vers les toilettes de la gare de Lyon, où, chaque matin, on nettoie des taches de sang et on vide des poubelles pleines de seringues et de cuillères.

La police ! On aperçoit un gyrophare au bout de la rue. Le trottoir est aussitôt abandonné aux voyageurs. « *Ras-le-bol de Chalon,* maugrée un policier en descendant du fourgon. *C'est Le Pen qu'il nous faudrait !* » Promenade de santé dans la rue Raguinot, coup de matraque à gauche et à droite, sous les vivas des habitants arabes, toujours armés de leurs gourdins. Et le fourgon repart, laissant le trottoir libre aux transactions avant l'arrivée vers 15 heures — pour quelques heures cette fois-ci — de plusieurs cars de CRS.

Miraculeusement, entre les rafles et les meurtres, la vie s'obstine. Quatre mille habitants continuent de peupler ces 9 hectares de misère. Jeunes, familles, personnes âgées : « *Il y a quelques années, du temps des Chinois, c'était calme,* raconte une mère de famille qui ramène de l'école sa fille de douze ans. *Plusieurs fois, mon aînée de dix-huit ans s'est fait tirer par le bras pour lui en proposer. Mais les vendeurs sont des étrangers au quartier. Dans mon immeuble, nous avons des squatters, mais aucun problème avec eux.* »

Au fil des années, les « derniers des Mohicans » ont vu fuir leurs voisins de palier. « *Mais où partir ?* », demande cette jeune mère de famille marocaine, auxiliaire de vie dans une association d'aide aux handicapés, qui partage avec son mari maçon et un bébé d'un an une pièce de 20 mètres carrés environ. A son propriétaire — la SNCF — elle règle un loyer de 109 francs par mois. « *Le propriétaire dit que tout va être démoli, et il ne veut pas faire de frais dans l'immeuble* », sourit-elle en montrant, sur son palier, le trou par où passent les rats. Tout sera démoli : leitmotiv de l'îlot Chalon. Alors ni mort-aux-rats, ni commissariat, ni réfection des façades qui tombent en morceaux... Mais de pauvres expédients pendant que s'accélère la pourriture.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Arabe en verlan.

UN NUMÉRO SP[illegible]CIAL DES « TEMPS MODERNES »

[illegible] Defferre, M[illegible] [illegible]foix et le droit de vote des immigrés

[illegible]l n'est pas habitue[illegible] [illegible]'un numéro de la revue fondée [illegible]r Jean-Paul Sartre s'ouvre sur [illegible] parole officielle, en l'occurre[illegible] celle d'un ministre et d'un s[illegible]taire d'Etat. Parce que « *l'imm[illegible]ation maghrébine est devenu[illegible] enjeu politique* », le num[illegible] spécial que les *Temps moder[illegible]* consacrent aux « *Maghrébins [illegible] France* » aux « *faits et mythe[illegible]* » concernant cette immigration, co[illegible]ence pourtant par deux lon[illegible] entretiens avec M. Gaston D[illegible]ferre, ministre de l'intérieur, m[illegible] de Marseille, et M[illegible] Georgin[illegible] Dufoix, secrétaire d'Etat chargé[illegible] de la famille, de la population e[illegible] des travailleurs immigrés.

[illegible] réponses, qui précèdent une quarantaine d'articles, très riches, sur [illegible] condition culturelle, sociale et [illegible] de l'immigration maghré[illegible] [illegible] France, permettent, selon les *[illegible] modernes*, de juger « *d[illegible] [illegible] qui existe entre les positio[illegible] [illegible] et la réalité vécue* » [illegible] l'occasion de faire le po[illegible] sur [illegible] question controversée [illegible] vote des immigrés au[illegible] élections locales, promis par les [illegible] avant l'élection présidentielle de 19[illegible].

Promesse aujourd'hui oubliée ? Proposition enterrée, réalisme gouvernemental oblige ? Les réponses de M[illegible] Dufoix et de M. Defferre ne [illegible] pas aussi tranchées qu'on pourr[illegible] le supposer. Le débat reste ouvert, disent-ils en substance.

Remarquant que le vote de communautés étrangères aux récentes élections de la Sécurité sociale « *à égalité de devoirs et de droits avec la communauté française (...) s'est déroulé dans des conditions remarquables* », M[illegible] Dufoix ajoute : « *Le vote politique est un autre problème. Dans les pays où le vote politique a été donné, c'est-à-dire essentiellement en Suède, il est administratif : le vote communal. En France, le vote communal est un vote politique, puisque les conseillers municipaux élisent ensuite les sénateurs. Ils sont grands électeurs. Si le droit de vote était donné aux étrangers, ceux-ci auraient subitement un « intérêt » plus grand pour les politiciens de tous bords, donc une possibilité d'insertion probablement plus grande. Mais le vote politique est lié à la nationalité et, par conséquent, il n'est peut-être pas tout à fait salutaire de joindre les deux. C'est un débat sur le vote politique ; sur la nature politique de l'engagement au regard de la nationalité qu'il faut avoir. Je suis ferme sur ce point.* »

Pas de décision

Et M[illegible] Dufoix ajoute : « *Cela dit, et tant qu'il n'y a pas de prise de position ferme sur ce thème, je crois que la participation des communautés étrangères à la vie locale est décisive et que la création de commissions proches des municipalités pour prendre en main les intérêts particuliers des communautés étrangères est important.* »

Interrogé par M. Claude Lanzmann, qui lui demande si les immigrés « *se regardent comme une force politique, dans la mesure où ils ont conscience d'être une force économique* », M. Gaston Defferre répond : « *Non, ils ne se considèrent pas comme une force politique puisqu'ils n'ont pas le droit de vote* ». Pour l'heure, ajoute M. Defferre, la proposition de participation des immigrés aux élections locales « *n'a pas été précisée et n'a fait l'objet ni de discussions approfondies, ni de décisions. Je suis un militant et membre du gouvernement. Nous n'en avons pas délibéré. Mais je protège ceux* [des immigrés] *qui travaillent régulièrement. Je le fais parce que je trouve cela juste* ».

M. Defferre estime, d'autre part, que l'intégrisme change les données du problème immigré. Les entreprises, selon lui, « *prennent pied dans les mosquées* », « *font du prosélytisme* », ont « *des consignes d'agression et de violence* », apportant des « *soutiens logistiques (...) à ceux qui commettent des attentats* ». « *Cela rend la cohabitation des communautés beaucoup plus problématique* », conclut M. Defferre.

★ *Les Maghrébins de France*, numéro spécial des *Temps modernes*, mai 1984, 633 pages, 132 F.

A NEW-YORK

Les seringues du Lower East

Au cœur de Manhattan se trouve Lower East Side, le quartier des immigrés juifs d'après la dernière guerre devenu, au fil des ans, la capitale américaine des dealers. La drogue circule en effet librement à Alphabet City dont les rues, au-delà de Topkin Square, portent comme noms des lettres : C comme cocaïne, D comme dope. Les immeubles abandonnés, les détritus accumulés, la vie qui semble s'être retirée donnent à ce quartier des allures *d'une ville éventrée par la guerre.* Un îlot Chalon à la puissance dix ou, toutes proportions gardées, Beyrouth à quelques pas de Wall Street.

On entre chez Ladio le cœur serré : l'immeuble, en effet, est plongé dans l'obscurité depuis trop longtemps, l'escalier totalement vermoulu et des gravats jonchent le sol. Au deuxième étage, on pénètre dans la « shooting gallery », cet antre où Ladio pour 2 dollars, loue des seringues à des malheureux : cinq clients cet après-midi-là sont assis sur quelques coussins à terre, un peu de poudre trouvée sur un vieux journal pornographique.

Ladio lui-même, huit à dix fois par jour, reprend son aiguille, l'enfonce dans son corps squelettique ou s'agace de ne pas trouver la veine dans une jambe bleuâtre. Son cou pudiquement protégé par une écharpe est ensanglanté. Il se nourrit de corn flakes dont deux boites traînent à terre. Un trou dans le plancher, en guise de cuvette, permet d'apercevoir l'étage inférieur. Ces deux pièces où il vit dans les détritus et les tâches de sang sont le théâtre insupportable de la misère et de la drogue.

Produits de marque

Au-dessus de son lit, en forme de paillasse, une croix en papier témoigne d'une autre vie passée. Ladio, installé à New-York depuis quinze ans, croit encore en Dieu : « *J'espère qu'il me donnera un jour la force* », affirme ce Porto-Ricain qui ne parle toujours pas un mot d'anglais. La force de retrouver sa famille qui vit encore à Porto-Rico et les rythmes de salsa.

En face de ce loueur de seringues, entre des béquilles, des vieux tubes de mayonnaise et encore des gravats, vivent deux autres toxicomanes, David, porto-ricain lui aussi, et Bobby, un Noir qui serait un ancien du Vietnam. Ils achètent chaque jour trois à quatre doses de drogue : « *Huit dollars quand on connaît le dealer, dix quand on ne le connaît pas.* » Chaque vendeur a sa propre estampille frappée sur le papier qui enveloppe l'héroïne : Bobby et David préfèrent actuellement la marque « Seven up ».

Middle class

Des bougies éclairent leur taudis, des jerrycans d'eau sont leur seul équipement ménager. Ils sont là depuis cinq mois après avoir quitté un hôtel meublé de Bowery, peuplé de grands malades mentaux : la municipalité new-yorkaise a décidé en effet, il y a dix ans, pour cause d'économies budgétaires, de vider les hôpitaux psychiatriques, et les malades ont été condamnés à s'installer tant bien que mal dans des logements de fortune : « *Ça volait là-bas, ça tuait,* raconte Bobby. *J'ai reçu un coup sur la tête en marchant dans un dortoir une nuit. Aussi j'ai préféré venir ici où on est plus tranquille.* » Il a posé pourtant tout près de lui un méchant bâton de cuivre pour se défendre contre d'éventuels intrus.

Toute la journée, un mauvais sac sur le dos, ils ont mendié, volé de la nourriture dans les supermarchés, pris des vieux restes dans les poubelles et revendu le tout à des restaurants bon marché. Ainsi paient-ils leurs doses de drogue et rien de plus. L'un, à cause d'une bagarre, n'a plus de dents à la mâchoire supérieure et l'autre a un abcès puant à cause d'une veine manquée par la seringue : « *C'est comme un cauchemar vivant,* dit l'un d'entre eux, *on vit au jour le jour ou plutôt on s'évade.* »

Combien sont-ils ainsi ? Personne ne pourrait le dire, et la police est discrète. Les seules voitures à rôder dans ce quartier sont celles de drogués qui viennent ici s'approvisionner, souvent des membres de la classe moyenne américaine. En juillet 1982, un étudiant du Vermont, spécialisé dans le trafic entre son université et les dealers de Lower East Side, était assassiné : le *New York Times* lui consacrait sa « une » et une grande enquête. La situation de Lower East Side est connue de tous.

On impute, ici ou là, la passivité des pouvoirs publics, à des liens troubles entre les gros bonnets de la drogue et les autorités. La réalité semble plus prosaïque : « *Où iraient tous ces gens,* nous a confié un proche collaborateur du maire de New-York, *si on détruisait le quartier ? Au moins, là, ils sont faciles à contrôler.* » Et où iraient, en tout cas, dans un New-York aux loyers extrêmement élevés, les immigrés les plus récents, souvent d'origine hispanique ?

Tina, une solide Porto-Ricaine qui habite un immeuble rénové dans la cinquième rue, ne se voit vivre nulle part ailleurs : « *Tous ici nous connaissent et nous laissent en paix. On n'a absolument pas peur.* » Et sur les murs du quartier ce seul graffiti : « *Speculators out* ». Comme s'il y avait un consensus, des autorités aux habitants du quartier, pour un statu quo éternel.

NICOLAS BEAU.

LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil supérieur de la recherche adresse un « avertissement solennel » au gouvernement

[illegible]a communauté scientifique est inquiète. Les récentes annulations de crédits de recherche décidées par les services de M. Jacques Delors [illegible] *Monde* du 17 avril) et les pers[illegible]ives budgétaires pour l'[illegible] pro[illegible] ne sont pas de nature à rassu[illegible] les chercheurs. Aussi, pris entre « *[illegible] angoisse paralysante et un [illegible]misme actif* », ont-ils décidé de [illegible] entendre par l'intermédiaire [illegible] conseil supérieur de la recherche [illegible] la technologie (CSRT) qui [illegible] adresser « *un avertissement* [illegible] » au gouvernement pour témoigner de son « *profond désac[illegible]* » [illegible] des réductions et annulations.

que, aujourd'hui [illegible] rilla, de reprendre [illegible] des moyens po[illegible] moins la sécurité [illegible] En contrepartie, [illegible] exiger de leur [illegible] qu'il mette fin [illegible] secrète contre le [illegible] pays ne s'appr[illegible] aussi, à organis[illegible] des élections da[illegible] guère moins dif[illegible] qui prévalent au[illegible]

[illegible] qui est chargé de don[illegible] sur les grands choix de [illegible] scientifique et technolo[illegible] gouvernement, et qui est [illegible] ministre de l'industrie [illegible] M. Laurent Fa[illegible] [illegible] que :

[illegible] de régulation [illegible] cours des exer[illegible] comme les ins[illegible] la prépara[illegible] budget [illegible] s'écartent des [illegible] et de programmation de la recherche, au point de conduire à l'abandon de cette orientation politique.

2) Les méthodes qui ont présidé aux révisions budgétaires successives — en particulier les annulations de crédits en cours d'exercice — affectent la cohérence d'ensemble de la politique de recherche et développement. Le conseil « *ne saurait admettre* » que la préparation, par chapitre et par organisme, de telles décisions, n'associe pas étroitement le ministère compétent, c'est-à-dire celui de l'industrie et de la recherche.

3) Les orientations fondamentales d'une politique scientifique et technique définie par le Parlement et par le Plan doivent être sauvegardées : en garantissant une politique de recrutement et de formation scientifiques dans les organismes et pour les entreprises ; en assurant la continuité de l'activité des organismes et laboratoires de recherche en leur fournissant les moyens de s'adapter aux nouvelles technologies ; en incitant enfin la reprise de la recherche industrielle.

Nouveau séisme en Italie

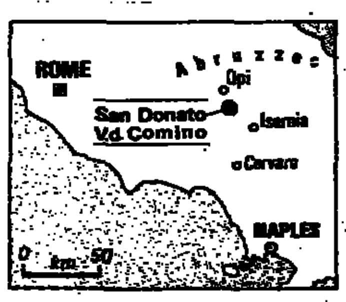
(Suite de la première page.)

Peu après la secousse, deux colonnes de secours, organisées l'une par le ministère de la défense et l'autre par les pompiers, partaient de Rome vers la région de Frosinome. Des hélicoptères militaires ont aussitôt décollé pour rejoindre les villages isolés par les glissements de terrain et dresser un premier constat des dégâts.

Le ministre de la protection civile, M. Zamberletti, qui se trouvait à Naples, est aussitôt retourné dans la capitale pour coordonner les secours.

Les premières réactions recueillies par les journalistes, sitôt arrivés sur les lieux, concordent pour témoigner de la violence de la secousse. Ainsi, M. Silvio Antonellio, maire communiste de San-Donato-Val-Comino (le village situé à l'épicentre), affirme : « *Toutes les maisons ont tremblé pendant plusieurs dizaines de secondes. J'avais l'impression que si ça continuait, tout allait s'effondrer. Mais, finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Quelques personnes ont été blessées, mais rien de très grave. Mais les dégâts au patrimoine immobilier sont assez importants. Il ne sera possible d'en constater l'exacte ampleur qu'après expertise.* »

Cette région des Abruzzes touchée par la secousse est une zone à très forte séismicité. Le 13 janvier 1915, à quelques dizaines de kilomètres plus au nord, elle avait été



dévastée par un très violent séisme qui causa 33 000 morts et détruisit totalement la ville d'Avezzano.

Le séisme du 7 mai a suscité d'autant plus de peur et de préoccupation que, dix jours auparavant, le 28 avril, un autre tremblement de terre avait touché, à 300 kilomètres plus au nord, Gubbio en Ombrie (*le Monde* du 3 mai). Certains experts, comme Roberto Scarpa, de l'observatoire du Vésuve, interrogés par le *Corriere della sera*, estiment qu'il y a un lien entre ces deux séismes aussi rapprochés dans le temps, « *un effet de « triggering », c'est-à-dire une espèce de réaction en chaîne* ».

Ils affirment qu'il s'agit là d'une véritable reprise de l'activité séismique dans toute la région des Apennins, et constatent depuis plusieurs années « *qu'une série de séismes à forte intensité, se concentrent dans l'espace et le temps* », comme ce fut le cas entre 1698 et 1707. Une époque où se répétèrent de violents tremblements de terre destructeurs.

(Intérim.)

LE SNE-SUP LANCE UN PRÉAVIS DE GRÈVE DES EXAMENS

Opposé au projet de décret réformant les carrières universitaires, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) appelle ses adhérents à pratiquer « *la grève des examens pour la présente session* ». Cette organisation a déposé un préavis de grève auprès du gouvernement « *incluant le refus de communiquer les sujets, le refus de surveiller les épreuves, de corriger les copies, de communiquer les notes et de participer aux jurys* ».

Le SNE-Sup, qui a obtenu quelque 4 700 voix aux dernières élections universitaires, rassemble un dixième des 40 000 enseignants du supérieur, mais l'action annoncée risque de rencontrer un écho plus large. En effet, nombre d'enseignants, de tous grades, critiquent un projet de réforme des carrières qu'ils jugent « *inadapté* » et souvent « *archaïque* » (*le Monde* du 21 mars).

SPORTS

L'INAUGURATION DU BARRAGE « ANTI-CRUE » DE LA TAMISE

Arrêter la mer

De notre correspondant

Londres. – Arrêter la mer et sauver Londres. *Telle est, ni plus ni* moins, la fonction de l'étonnant ouvrage d'art qui devait être inau*guré, le 8 mai, par la reine* Elizabeth. De conception tout à fait originale et spectaculaire, le barrage « *anti-crue* » de la Tamise devrait, accessoirement, devenir un lieu d'attraction plus couru que la tour de Londres, au dire des responsables de l'entreprise, qui n'hésitent pas à faire de ce nouveau monument la « huitième merveille du monde ».

L'Angleterre est en train de sombrer. Cette affirmation ne doit pas être prise au sens figuré. Ce n'est pas l'une de ces stupides méchancetés que l'on échange traditionnel*lement par « mésentente cordiale »* de part et d'autre de la Manche. Ce naufrage est une réalité d'ordre *strictement géologique. Tandis que* le nord-ouest de la Grande-Bretagne se soulève, le sud-est s'enfonce dans la mer du Nord de 30 centimètres par siècle. A l'échelle de l'histoire de l'humanité, cette inclinaison est extrêmement rapide. L'Angleterre n'est une île que depuis peu. Il y a *seulement huit mille ans, elle était* encore rattachée au continent, et l'estuaire du Rhin, dont la Tamise *était un affluent, se situait entre* Dieppe et Brighton.

Flux et reflux

Au cours des cent dernières années, le niveau des marées enregistré au pont de Londres a augmenté d'environ 76 centimètres car, de surcroît, le sous-sol de la capitale britannique, constitué d'une couche d'argile tendre, a tendance à s'affaisser. Londres est doublement *livré aux périls de la mer.* Sous certaines conditions météorologiques, indépendamment du mouvement *prévisible des marées,* des flux venus de l'autre bout de l'Atlantique et s'engouffrant dans le goulot d'étranglement qu'est la mer du Nord peuvent provoquer, dans la basse vallée de la Tamise, des inondations catastrophiques. Londres en a connu à plusieurs reprises dans le passé, notamment au treizième et au dix-septième siècle, mais plus récem*ment aussi, en 1928 et 1953, quand* des raz de marée ont causé la mort d'une centaine de personnes dans la *seule région de Londres. En 1976 et* en 1978, les quais de Westminster ont été presque submergés. Par chance, la vague est revenue au moment des basses eaux. Mais le danger et sa fréquence augmentent sans cesse.

On estime qu'une superficie de 116 kilomètres carrés, sur laquelle vivent plus d'un million d'habitants, était directement menacée. Le coût d'une nouvelle inondation a été évalué à plus de 3 milliards de livres (36 millions de francs). Il n'était plus possible et suffisant de continuer à surélever les berges comme on l'avait souvent fait auparavant. Aussi, en 1970, a été mis au point le projet de la construction, près de Greenwich, d'un barrage mobile entouré en aval de digues destinées à contenir le flot arrêté. Mobile, parce que le risque ne dure que quelques heures par an et parce que, en temps ordinaire, la circulation fluviale doit rester libre.

Même si le port de Londres a *considérablement perdu de son* importance et que ses principales installations se trouvent maintenant *plus loin à proximité de l'embou*chure de la Tamise, trente-six mille navires passent encore chaque année *à Woolwich, l'endroit précis où se* dresse le barrage. Il est constitué, sur les 520 mètres qui séparent les deux rives, de dix énormes piliers de béton entre lesquels sont placées des portes métalliques qui, normalement, reposent à *plat sur le lit du* fleuve et peuvent, au moment voulu, se dresser à la verticale en un quart d'heure, sous la poussée de puissants vérins. Chacune des quatre portes centrales est large de 65 mètres, haute de 20 et pèse environ 1 300 tonnes.

La solution était audacieuse et *elle en donne immédiatement* l'impression avec l'architecture étrange des piliers. Ceux-ci sont *coiffés d'immenses conques recou*vertes de feuilles d'acier inoxydable qui scintillent au soleil, si bien que l'on ne peut manquer d'apercevoir le barrage de très loin en arrivant à Londres par avion.

Double entreprise de sauvetage

Cette réalisation extraordinaire est l'œuvre et la fierté du Conseil du *Grand Londres, qui a organisé de* nombreuses festivités pour donner du relief à l'inauguration, d'autant *que cette institution, contrôlée par* l'opposition travailliste, est désormais menacée de dissolution par le gouvernement de Mme Thatcher. Double entreprise de sauvetage...

Il a fallu très exactement dix ans pour mener à bien les travaux qui viennent de s'achever et auront coûté près de 450 millions de livres (prix 1982) financés à 75 % par l'Etat. C'est évidemment très cher, mais cela représente à peine le *sixième du montant des dégâts d'une* seule des inondations redoutées. L'ouvrage était déjà prêt à fonction*ner en cas d'urgence* depuis le 31 octobre 1982, date à laquelle a eu lieu, avec succès, un premier essai. Une station d'alerte au nord de l'Ecosse permet de prévoir, douze heures à l'avance, une marée exceptionnelle justifiant la fermeture du barrage. Or les experts pensent que, *d'ici à l'an 2000, il faudra procéder* à cette opération en moyenne deux fois par an. Après la fin du millé*naire, la fréquence pourrait aller* jusqu'à dix fois. La durée de vie de cet ensemble est prévue pour soixante ans, mais on sait que bien avant cette limite, il faudra avoir envisagé une autre solution pour protéger Londres des effets de son inexorable enfoncement.

FRANCIS CORNU.

FOOTBALL

VINGT JOUEURS EN STAGE A FONT-ROMEU

Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a communiqué, lundi 7 mai, la liste des vingt joueurs qui prendront part, du 13 au 30 mai, à Font-Romeu, au stage de préparation, en vue du championnat d'Europe des Nations.

Cette sélection est la suivante :

– *Gardiens de buts :* Bats, Bergeroo, Rust ;

– *Défenseurs :* Amoros, Battiston, Bossis, Domergue, Le Roux, Tusseau ;

– *Milieux de terrain :* Fernandez, *Ferreri, Genghini, Giresse,* Platini, Tigana ;

– *Attaquants :* Bellone, Bravo, *Lacombe, Rocheteau,* Six.

La liste définitive des vingt joueurs qui prendront part au championnat d'Europe sera connue le 2 juin mais, sauf blessures, elle ne devrait pas être différente de celle annoncée le 7 mai.

LE CHAMPIONNAT EN DIRECT SUR « CANAL PLUS »

La future chaîne de télévision Canal Plus pourra retransmettre en direct un match par journée du championnat de France de football. La signature d'un protocole d'accord a été annoncée par M. Jean Sadoul, président *de la Ligue nationale de football,* à l'occasion de l'assemblée générale qui réunissait à Monaco les *présidents des clubs de pre*mière et de deuxième division.

Cet accord devrait permettre aux clubs de percevoir dans un premier temps 6 à 7 millions de francs par an et de revaloriser le *tarif des publicités statiques* sur les stades sans nuire pour autant aux affluences. Pour son *lancement en novembre, Canal* Plus ne devrait toucher que deux cent mille abonnés, principalement en région parisienne.

JUDO

La retraite de Thierry Rey

Thierry Rey ne tentera pas de gagner l'été prochain à Los Angeles une nouvelle médaille d'or *olympique. Fini la compéti*tion pour le petit phénomène des tatamis français. Au lendemain des championnats d'Europe de *Liège, qui ont vu Marc Alexandre* s'imposer brillamment chez les mi-légers, la Fédération française *de judo (FFJDA) a annoncé que* le judoka de Lagny raccrochait son kimono à vingt-quatre ans.

Après avoir été six fois champion de France de *1978* à *1983,* d'abord en super-légers puis en mi-légers, champion du monde en *1979,* champion olympique en 1980 et champion d'Europe en 1983, il n'a pas accepté d'être à *Los Angeles la doublure* d'un garçon qui a sagement vécu dans son ombre depuis six ans en attendant sa chance.

Sa décision était prévisible *depuis plusieurs semaines : « Je me sens vieux dans mon corps »,* avait l'habitude de dire, ces der*niers mois, Thierry Rey.* Depuis 1977, année où il monta pour la première fois sur la plus haute *marche d'un podium en gagnant* les sélections d'hiver, il s'était constamment fait violence pour *être au poids dans sa catégorie.*

C'est un jeune inconnu, Pascal Gilbert, qui a, en fait, mis un terme, le 24 mars, à sa carrière : *il lui a barré la route de la finale* des championnats de France. Face à cet adversaire qu'il n'attendait pas, Rey ne puisa pas dans ses trésors de hargne pour s'imposer. Après avoir connu le judo des altitudes les plus éle*vées, il n'arrivait plus à trouver la* motivation suffisante pour les objectifs plus communs. Sans ce ressort psychologique, son judo *habituellement tranché était* émoussé.

Conscient de cette évolution depuis son dernier coup d'éclat aux championnats d'Europe 1983, où il avait décroché le titre qui faisait encore défaut à son palmarès, le judoka cigale était *devenu fourmi pour préparer son* avenir social. Intéressé par le cinéma, il a néanmoins prévu *d'ouvrir un centre omnisports à* Lagny, avec l'aide financière de la FFJDA.

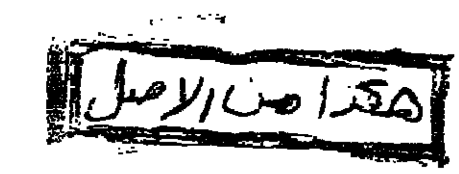
On pourra regretter cette fin de carrière en queue de poisson *qui suit de peu celle d'un autre* champion du monde, Bernard Tchoullouyan. Toutefois, c'est en contestant sans cesse ses meilleurs représentants que la Fédération de judo a réussi à pérenniser les résultats internationaux *des combattants français.*

ALAIN GIRAUDO.

BOXE : Elbilia déchu de son titre européen. – Le boxeur français Gilles Elbilia a été déchu de son titre de champion d'Europe des poids welters pour ne pas l'avoir défendu dans les délais prescrits par l'Union européenne de boxe. Cet *organisme lui a refusé* le délai de trois mois qu'il avait demandé pour pouvoir disputer à Detroit un cham*pionnat du monde contre* McCrory. Le Britannique Lloyd Honeyghan et l'Italien *Gianfranco Rosi se rencon*treront pour le titre européen.

TENNIS : Tulasne qualifié à Hambourg. – Le Français Thierry Tulasne s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de tennis de Hambourg, doté de 250000 dollars, en battant le Suédois Jan Gunnarsson, 1-6, 7-5, 6-1. En revanche, Christophe Freyss a été éliminé par le *Tchécoslovaque* Libor Pimek, 6-0, 7-5.





DÉFENSE

POINT DE VUE

Les dérives d'une politique

I. — *France : on donne le change*

Dans une série de deux articles, dont nous commençons ci-dessous la publication, le chargé de mission du RPR pour les questions de défense, M. Yves Lancien, député de Paris, croit discerner, dans la réorganisation de l'armée de terre, une *« dérive »* de la politique militaire actuelle qui accentuerait le fossé entre la défense nucléaire du sol national et l'engagement des seules forces classiques françaises au sein de l'alliance.

par YVES LANCIEN (*)

En matière de défense, la prospective doit s'inscrire dans une démarche persévérante. Les années 70 furent marquées du sceau de la continuité, si elles connurent à leur début un infléchissement des crédits (c'était l'après-mai 68), et par la suite une inflexion des priorités (avec la revalorisation du corps de bataille).

La grande question qui se posait, par conséquent, au début des années 80 était de savoir dans quelle mesure les grandes options des années 60 seraient maintenues avec l'arrivée au pouvoir d'une équipe longtemps opposée à notre doctrine de dissuasion nationale.

La loi de programmation militaire 1984-1988 allait apporter trois grands éléments de réponse :

— *Des engagements sur des crédits et, en parallèle, sur des programmes physiques*, engagements que nous jugeons insuffisants et surtout aléatoires ;

— *Une référence marquée à la doctrine dite des trois cercles* (1), en retrait sur la tendance qui se dessinait en faveur d'une dissuasion plus élargie;

— *Une réorganisation du dispositif de l'armée de terre avec la création de la Force d'action rapide (FAR) et de la division Hadès* (2), donnant de prime abord le sentiment d'une timide réintégration dans le dispositif de l'OTAN.

Le débat au Parlement, en 1985, sur l'actualisation de la loi de programmation permettra de vérifier les prévisions, à nos yeux bien optimistes, de la seconde partie de la loi (1986-1988), celle-là même qui vise à rétablir un équilibre général après deux premières années plutôt médiocres (1984-1985). Alors sonnera l'heure de vérité pour les principaux programmes de nos trois armées, bien sûr, mais plus encore pour le développement et la modernisation de notre force de dissuasion, qui ne peut courir le risque d'être distancée dans la course aux technologies nouvelles.

Mais, sans attendre ce grand rendez-vous, il convient d'ores et déjà, à la lumière de données apparues à l'occasion d'une mission récente du Parlement auprès de la I[re] armée et des forces françaises en Allemagne fédérale, de s'interroger sur la signification profonde, au-delà des apparences, de la réorganisation de notre dispositif sur le théâtre européen. L'impression prévaut en effet d'une sorte de dérive par rapport à la théorie orthodoxe des trois cercles telle qu'exposée dans la loi de programmation. Dérive qui accentuerait encore le fossé entre la défense nucléaire de l'Hexagone et l'engagement strictement classique au sein de l'alliance atlantique.

Suivant en effet le tableau qui nous a été présenté il y a quelques semaines à Strasbourg, les deux premiers cercles s'inscrivent délibérément dans la *stratégie de dissuasion*, cependant que le troisième trouve place dans la *stratégie d'action*. Or, si le premier cercle est toujours circonscrit à l'Hexagone (avec sa notion de sanctuaire protégé par la force nationale stratégique), le deuxième cercle a subi en un an une très sensible contraction : donné dans la loi de programmation comme recouvrant le théâtre européen hors Hexagone, il se réduit désormais aux *approches de l'Hexagone*, justiciable de l'intervention de notre armement nucléaire tactique en liaison avec la I[re] armée.

Dès lors, le troisième cercle, encore donné il y a peu comme correspondant aux interventions hors zone (extérieures à l'Europe), englobe-t-il désormais l'essentiel du territoire de nos alliés européens (« approches » de l'Hexagone exclues). En sorte que l'éventuel engagement de nos forces d'action rapide, très en avant, aux côtés des alliés, exclut formellement le recours à l'arme nucléaire tactique. Là où certains, par conséquent, préconisent une dissuasion très élargie (aux frontières de la République fédérale), là où la doctrine traditionnelle visait, quant à elle, à maintenir l'incertitude, par référence à la notion d'*« intérêts vitaux »*, nous voici donc très discrètement ramenés à une conception de la dissuasion plus strictement hexagonale.

Il est vrai que la perspective d'un engagement précoce de la FAR, même s'il ne peut s'agir que d'une partie de cette grande unité, celle rapidement disponible, est bien reçue par nos partenaires, qui y voient un signe tangible de solidarité. Sans doute leur est-il apparu moins clairement que le gros de nos forces (la I[re] armée) verrait privilégier dans le nouveau schéma sa mission dans le cadre de la stratégie de dissuasion (deuxième cercle), puisqu'il est clairement dit que son engagement sous commandement allié ne pourrait être que limité dans son objet et dans le temps, afin de lui permettre à tout moment de tenir sa place au cœur de la dissuasion, aux approches de l'Hexagone.

A bien considérer pourtant les nouvelles structures du commandement et la nouvelle répartition des moyens, on saisit mieux cette nouvelle articulation du dispositif : d'un côté la FAR, à laquelle sont rattachés les moyens d'une grande mobilité offensive (hélicoptères notamment), de l'autre la I[re] armée, amputée d'une bonne partie de ses hélicoptères (soixante hélicoptères antichars et quarante-quatre hélicoptères de manœuvre au moins) et de ses éléments blindés de reconnaissance (trente-six AMX-10 RC au lieu de quatre-vingt-seize), mais renforcée par contre en éléments d'infanterie et d'artillerie au détriment du nombre de ses divisions blindées, en bref davantage vouée à la défensive.

Si l'on considère par ailleurs que le regroupement au sein de la division Hadès de notre armement nucléaire tactique (ANT) pourrait tout aussi bien signifier une mise en œuvre à quelque 300 kilomètres en arrière de nos frontières, on retrouve un schéma cohérent avec la nouvelle théorie des trois cercles.

La I[re] armée, couplée avec la division Hadès, assurerait ainsi au contact l'acquisition des objectifs, bien aléatoire en RDA ou en Tchécoslovaquie !

Deux forces pour deux batailles, tel paraît être en définitive le concept retenu qui pourrait alimenter un peu plus le sentiment récemment exprimé par certains responsables ouest-allemands : *« Tandis que la RFA se battra pour vous en première ligne, la France se battra surtout pour elle »* ; ou encore : *« L'arme nucléaire tactique américaine est déployée pour défendre l'Allemagne, tandis que l'ANT française défendrait essentiellement l'Hexagone. »*

En conclusion, si un consensus demeure très fort en France sur un certain nombre de principes, les opinions divergent, par contre, quant à une conception trop restrictive de l'engagement de nos forces, et notamment de notre armement nucléaire tactique, qu'il convient, en toute hypothèse, de doter rapidement de l'arme neutronique.

Face à une menace plus précise, et afin de conjurer tout risque de découplage, l'heure nous paraît plus que jamais à la prise en compte de la communauté de destin des nations de l'Europe de l'Ouest.

(*) Député RPR de Paris, chargé de mission pour la défense au RPR.

(1) Le premier cercle est le territoire français *« qui constitue l'objet primordial de la défense »*. Le second cercle est l'Europe, et notamment l'Europe de l'Ouest, couverte par l'alliance atlantique et l'Union de l'Europe occidentale, dans laquelle *« un état d'insécurité ou d'hostilité à nos portes aurait les conséquences les plus graves pour notre propre destin national »*. Le troisième cercle englobe *« les zones où résident nombre de nos ressortissants, celles où sont situés des pays avec qui nous avons des relations particulièrement étroites, des accords de coopération ou des accords de défense, ainsi que les régions essentielles pour nos approvisionnements et nos communications maritimes »*. — (NDLR.)

(2) La division Hadès, constituée après 1992, sera équipée de missiles nucléaires tactiques, montés en double affût de tir sur des camions banalisés et capables de porter une charge nucléaire à plus de 400 kilomètres de distance. — (NDLR.)

Prochain article :

OTAN :
ON CHANGE LA DONNE

La Force d'action rapide est un outil militaire destiné à marquer la solidarité de la France envers l'alliance

reconnaît le chef d'état-major des armées

La Force d'action rapide (FAR), en cours de création dans l'armée de terre, est un outil militaire destiné à marquer, de façon plus concrète, la solidarité de la France envers l'alliance atlantique. C'est la substance des propos du chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, devant les auditeurs du Centre des hautes études de l'armement, que rapporte la revue officielle *l'Armement* dans son dernier numéro.

Forte de 47 000 hommes lorsqu'elle sera définitivement formée, la FAR est une unité interarmes, actuellement commandée par le général de corps d'armée Gilbert Forray, qui sera essentiellement vouée, en Europe, aux combats antichars grâce à ses hélicoptères et à son infanterie spécialisée, et, outre-mer, aux missions d'intervention ou d'assistance extérieure.

« La France est un partenaire fidèle et loyal dans l'alliance », a expliqué le général Lacaze, avant de constater que ses forces, *« en raison de leur implantation géographique et d'un certain manque de mobilité, en particulier logistique »*, n'étaient pas, jusqu'à présent, en mesure d'intervenir rapidement aux côtés des alliés. Analysant le rôle de la FAR, *« qui constitue l'un des éléments novateurs de la réorganisation de l'armée de terre »*, le chef d'état-major, qui aura cette unité sous ses ordres en temps de crise, a alors explicité la mission de la FAR.

« En vue de marquer d'une façon plus concrète notre solidarité envers l'alliance, le gouvernement a pris la décision de se doter d'un outil polyvalent, signifiant sa volonté de pouvoir engager en Europe, en temps de crise ou de conflit, des moyens classiques à l'endroit et au moment choisis, pour contribuer à un éventuel rétablissement de la cohésion du dispositif de l'alliance, sans que cela signifie, en aucune manière, la prise de responsabilité d'un « créneau » dès le temps de paix, ou un retour dans l'organisation intégrée » de l'OTAN.

Le général Lacaze fait allusion au fait que, à la différence des forces françaises, qui sont en deuxième échelon plus en arrière, les unités ouest-allemandes, néerlandaises, belges, britanniques, américaines, canadiennes et danoises, appartenant à la structure intégrée de l'OTAN, occupent, dès le temps de paix, un « créneau » du dispositif allié en Allemagne fédérale, face à la République démocratique allemande et à la Tchécoslovaquie.

« S'il est impératif de définir avec précision le rôle de cette nouvelle composante, a ajouté le chef d'état-major des armées, *il convient également de dire ce qu'elle n'est pas. La force, compte tenu de sa logistique et de ses moyens de transmissions allégés et de la nature de ses appuis, n'a pas la capacité de prendre à son compte un ennemi menaçant nos frontières sur une direction stratégique. On ne peut donc la créditer d'une capacité de combat identique à celle d'un corps d'armée. »*

Le général Lacaze explique, cependant, que la capacité de la FAR *« de pouvoir intervenir vite et loin aux côtés des alliés (...) montre à l'agresseur qu'il encourt désormais le risque d'affronter très tôt les forces d'un pays nucléaire qui a l'autonomie entière de ses décisions. Cet aspect aléatoire de l'affrontement ajoute un nouvel élément d'incertitude dans l'analyse stratégique adverse et renforce ainsi la dissuasion d'ensemble »*.

Le général Lacaze conclut que, *« pour l'agresseur éventuel, qui se trouve placé devant plusieurs décideurs, la stratégie nucléaire indépendante de la France contribue au renforcement de la dissuasion de l'alliance »*.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Survivre en banlieue

Ces deux-là n'ont pas *froid* aux yeux. Partant d'un postulat – le centre de gravité s'est déplacé de la ville vers la périphérie, – ils ont bâti leur association – *Cosmopolizones* – comme on monte une société. Le temps de réunir les fonds et de *mettre sur orbite un projet grandiose* : un festival international des banlieues qui doit éclater en apothéose en 1989. Le but atteint, ils se saborderont.

Leur capital-idées, ils le dévoilent dans un texte-manifeste qui claque comme drapeau au vent. *Murmure, grondement*, la banlieue défile : *« Au-delà des murs, la zone. Au-delà des fossés, les marécages, les terres inondables... le no man's land qui n'appartient à personne... Rêve bucolique du prolétaire urbain. La parcelle, le jardin, la cabane... « Ceinture verte »... Territoire des migrants, des métèques... Pavillon du « rital », « lèpre pavillonnaire ». Banlieue « déversoir » de la pauvreté des villes, résistance, prise de conscience sociale et politique. « Ceinture rouge ». Décharge, bidonville. Désocialisation, urbanisation et nouvelles règles de socialisation... Territoire tellurique des mille cultures... où s'invente le futur. »*

Il passe un courant dans cette prose-là ? Dame ! Ce n'est pas pour rien qu'ils furent l'un – M. Lev Bogdan – directeur artistique, l'autre – M. Marc Delanne – directeur technique du Festival de Nancy.

L'idée du festival leur vient, dit M. Delanne, à la lecture d'une *publication* du *Monde* : vingt-quatre enquêtes réalisées par des collaborateurs du journal dans vingt-quatre mégapoles et rassemblées dans un ouvrage *édité chez Fayard sous le titre Cités géantes*. Et d'une constatation : les festivals s'essoufflent, les lieux dynamiques, aujourd'hui, sont situés à la périphérie des villes, *dans cette zone* tampon, ce *« sas de passage entre la campagne et la ville »* qu'est la banlieue.

« Visions », dira le sceptique. Pas si sûr. Pistes à partir des quelles leur réseau d'architectes, d'urbanistes, mais aussi d'avocats, d'universitaires, de sociologues, d'ethnologues, d'artistes, va quadriller la planète. Pour étudier les cultures parallèles, les modes de vie nouveaux, créer des filières, vérifier les informations, nouer des contacts, rapporter des subventions. M. Bogdan insiste sur l'importance de la prospection qui doit relativiser et *redynamiser la notion de banlieues*, inventorier ce qu'elles sécrètent comme cultures, langages, contre-pouvoirs. Les travaux seront recensés dans une *banque de données et une publication* régulière, support d'un discours interzones.

Une première *manifestation* est prévue en 1985. L'aspect savant sera souligné par la présence de spécialistes mondiaux. Des films – fiction ou reportage – *sur les banlieues* seront projetés. Ces hommes de théâtre distinguent recherche, travail de *réflexion et « mise en représentation »*.

Une ville au-dessus de la ville

Sur ce point, on peut leur faire confiance. Ils envisagent des opérations spectaculaires : faire sauter un immeuble, démolir un morceau de ville – provocation, mais aussi occasion de rêver à d'autres conditions de vie. Tout aussi déroutant : tramer des itinéraires au laser en dégageant des lignes de force imaginaires ou réelles, dessinant, par exemple, une ville au-dessus de la ville ; envelopper un bâtiment à la manière de Christo ; retransmettre simultanément un débat par satellite entre Bettelheim et Ivan Illich ; interroger Henri Lefebvre *sur ses expériences pédagogiques* dans la banlieue de Mexico. Plus classique : organiser un concours de beauté des véhicules, présenter des reportages sur le sport en banlieue, etc.

Ces hommes de communication – M. Bogdan est directeur *des programmes* à TSF 93, *radio* soutenue par le conseil général de Seine-Saint-Denis – ne craignent-ils pas qu'on leur vole leurs idées ? *« Non : si on nous les prend, nous en aurons de meilleures encore ».*

Le prologue de 1985 devrait *avoir une suite en* 1987 et la manifestation finale, en 1989, aurait pour thème les « mutants ». Ce sont là des pistes que le travail de recherche confirmera *ou infirmera. « En tout état de cause*, note M. Delanne, *les banlieues sont le problème majeur des années à venir pour les politiques comme pour la société dans le monde entier ».*

S'agissant des immigrés, cet architecte, ami de Julien Gangnet, *héros de Laisse béton, est* optimiste : *« On parle de la première génération, de la seconde, il n'y aura pas de troisième. Il y aura des mutants. »* Banlieues *maîtrisées ou non*, ghettos où les êtres humains s'organisent pour survivre, comme à Varsovie hier, dans les camps palestiniens, les favellas, aujourd'hui : *« Face au phénomène de survie, les gens font preuve d'une imagination fantastique, ils vivent avec la vie au ventre »*, admire M. Delanne.

DANIELLE TRAMARD.

★ Cosmopolizones, 16, rue du *Faubourg-du-temple*, *75011 Paris*. Tél. : 700-90-97. Cosmopolizones sera l'invité de Radio *1901-Cité 96* (92,80 FM) mardi 8 et mercredi 9 mai à 19 h 30.

ANCIENS DU SCOUTISME. – Le *rassemblement national de l'Association* des anciens éclaireurs et éclaireuses de France aura lieu, les 2 et 3 juin, au conservatoire régional de musique, chant et danse *traditionnels de Ploemeur*, près de Lorient.

★ **Renseignements auprès du président national, M. Emile Guilles, 15, rue Brown-Séquard, 75015 Paris.**

COURS DE FRANÇAIS ET DE MANDARIN. – L'association *Sorbonne chinoise, qui vient* de se créer, veut favoriser les échanges culturels entre la communauté chinoise de France et la société française. Dans ce but, elle donne des cours de français et une assistance administrative aux Chinois et des cours de mandarin auxquels les Français peuvent également s'inscrire. Des expositions, représentations théâtrales, concerts, sont prévus.

★ **Association Sorbonne chinoise, 16, rue Dauphine, 75006 Paris (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).**

EXEMPLES A SUIVRE. – La municipalité de Clermont-Ferrand et un *collectif d'associations de handicapés* ont réalisé, à l'intention de ces derniers, un « Guide d'accessibilité » à la plupart des services administratifs, lieux publics, médecins, spécialistes divers, etc., de cette ville. Une *quarantaine* de stationnements ont été *réservés* aux handicapés, *mesure qui serait* inefficace si les véhicules des usagers insouciants – il en existe – *n'étaient mis en fourrière*. Ces stationnements réservés et les cheminements accessibles figurent sur des plans en couleur qui ont été diffusés aux handicapés. *Quand on veut...*

★ **Centre régional pour la jeunesse inadaptée en Auvergne, 10, rue André-Moinier, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 37-25-52.**

LE JARDINIER EST UNE FEMME. – *Le centre Retravailler en Ile-de-France* organise, pour des femmes de vingt-cinq à quarante-deux ans souhaitant travailler en plein air, un stage d'horticulture préparant *au concours de jardinier de la* Ville de Paris. Ce stage aura lieu du *4 juin 1984 à fin mai 1985*. Epreuves de sélection les 9, 10 et 11 mai.

★ **Retravailler, 34, rue Balard, 75015 Paris. Tél. : 558-23-09.**

MAISONS D'ACCUEIL. – La Fédération nationale des associations familiales de maisons d'accueil *(FNAFMA) étudiera les conditions* d'un véritable tourisme populaire lors de ses assises nationales qui auront lieu, les 12 et 13 mai, à Dourdan (Essonne).

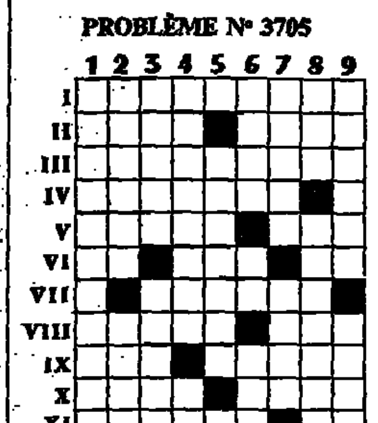
★ ***FNAFMA, 10, rue du Delta,* 75009 Paris. Tél. : 285-39-13/52.**

RÉNOVATION. – La jeune association de quartier Nantes-Pont de Flandre à Paris (*le Monde* du 15 janvier) développe ses initiatives. *L'élargissement de la rue de* Flandre étant décidé, elle vient d'interroger les habitants sur l'aménagement de leur quartier. Vendredi 11 mai à 16 h 30, au *restaurant Larose, 28 rue de* Nantes, elle présentera aux associations et aux élus les résultats de son référendum et en remettra les résulats au commissaire-*enquêteur de la ZAC*.

★ **Association de quartier Nantes-Pont de Flandre, 20, rue de Nantes, 75019 Paris.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3705



HORIZONTALEMENT

I. Il voue à son prochain une passion par trop dévorante. – II. C'est la petite qui tient la plus grande place. Animal à part. – III. Son interruption paralyse le progrès quand celui-ci est en marche. – IV. Le paravent du couard. – V. Barbai ou coupai la barbe. Sète pour Troyes. – VI. Personnel. Flotte à proximité du berceau de l'amiral Bruat. Note. – VII. Ceinture. – VIII. Pli ou ramassage de plis. Grecque. – IX. Elément d'un cycle. Fait preuve d'énergie après avoir été pompé. – X. Vase de Chambre. *Même supérieure*, elle a fait vœu d'humilité. – XI. Surcharge. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Emprunte de préférence les portes dérobées. – 2. Grosse tête *passant en vedette sur les ondes*. Ce que fit Caïn devenu fratricide. – 3. On ne tire dessus qu'après avoir fait feu. Narine de *certaines espèces* marines. – 4. Temps consacré à *l'ave* pour purifier son âme. Participe passé. – 5. Leur tour augmente à l'approche du terme. – 6. Campagne arabique souvent *aréique*. Article. Voie nordique pour trains de bois. – 7. Hautes demeures royales. Pied forestier homonyme d'un pied viticole. – 8. Il est toujours scabreux de répondre en son nom. Canal du rein. – 9. Monument construit en l'honneur d'un prince. Lieu de culture des huîtres en Gironde et de culture générale partout ailleurs.

Solution du problème n° 3704

Horizontalement

I. Canebière. – II. Amériques. – III. Nos. Ebène. – IV. Tu. Braser. – V. Irréel. Si. – VI. Ne. – VII. Eugénisme. – VIII. Fiole. – IX. Tiédeur. – X. Ubac. Lu. – XI. Musée. Set.

Verticalement

1. Cantine. Hum. – 2. Amoureux. Bu. – 3. Nés. Tas. – 4. Er. Bénéfice. – 5. Bière. Nie. – 6. Iqbal. Iode. – 7. Eues. Isle. – 8. Rênes. Meule. – 9. Esérine. Rut.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 MAI

« Le Marais », 12 h 15, place des Vosges, Mme Senant.

« Les orphelins apprentis », 15 heures, 40, rue La Fontaine, Mme Bachelier.

« La *montagne* Sainte-Geneviève », 15 heures, devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Duhesme.

« Hôtel des archevêques de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (B. Czarny).

CONFÉRENCES

17 h 30 : 18, rue de Varenne, MM. P. Laroque et P. Mouton : « La crise de l'État-protecteur et l'avenir des politiques sociales » (Futuribles).

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LA JOURNÉE DU 9 MAI 1984

A Paris-Montsouris la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était de 1 023,6 millibars, soit 767 millimètres de mercure.

Tendance : légère hausse.

Température : 5 degrés sous abri.

Humidité : 82 %.

Au sommet de la tour Eiffel, vent de nord à nord-est soufflant de 35 à 40 kilo*mètres/heure*.

Minimum de température cette nuit : 4,3 degrés. Les températures extrêmes de la journée d'hier : minimum 5,9 degrés, maximum 13,1 degrés.

Bassin parisien et Normandie mardi après-midi : un temps frais avec du vent de nord-est assez fort, mais un temps plutôt ensoleillé malgré de forts passages nuageux en matinée. Les passages nuageux, toutefois, resteront plus abondants sur le nord de nos régions ; des averses pourront se produire en Picardie et au nord de la Champagne.

Températures maximales prévues : de 14 à 15 degrés, 12 à 13 degrés sur les côtes de la Manche.

Pour mercredi, à nouveau une nuit et une matinée fraîches avec de petites gelées dans l'intérieur. Des formations *brumeuses se dissiperont en matinée* ; il fera beau ensuite mais avec un ciel nuageux près de la Manche. *Températures* maximales en légère hausse avec du vent de nord-est.

(Le relevé des températures ne nous est pas parvenu.)

EN BREF

AUX INVALIDES

L'ARMISTICE AVEC PANACHE. – A l'occasion de l'anniversaire de l'armistice de 1945, un grand film exclusif sur la seconde guerre mondiale, d'une durée de près de quatre heures, sera projeté en permanence, mardi 8 mai de 10 heures à 18 heures, dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, à l'Hôtel national des Invalides à Paris (7e).

A 17 heures, le *Requiem pour voix d'hommes*, de Cherubini, sera *interprété à l'église* Saint-Louis-des-Invalides par l'orchestre symphonique de la Garde républicaine et les chœurs de l'armée française.

A 22 h 30, *« Ombres de Gloire »*, spectacle son et lumière, sera présenté comme chaque soir, dans la cour d'honneur des Invalides.

★ **Renseignements : 555-92-30.**

ENFANTS

LE PARRAINAGE. – Le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) recherche, à Paris et en région parisienne, des familles prêtes à parrainer des enfants *d'âge scolaire placés dans des* maisons d'enfants. Il s'agit de nouer des liens affectifs avec eux en les accueillant régulièrement pendant les week-ends et, éventuellement, *une partie des* vacances scolaires. Le parrainage est une action bénévole, partielle et durable qui suppose disponibilité, tolérance et compréhension.

★ ***CFPE, 97, boulevard Berthier,* 75017 Paris, tél. : 380-26-53.**

MODE

LES CRÉATEURS DE DEMAIN AU PRINTEMPS. – La troisième Coupe Printemps du jeune créateur, *sous la présidence* d'Anne-Marie Beretta pour la femme, et de Nino Cerruti pour l'homme, *vient d'être décernée*, par un jury de journalistes, à Gaby Unsinn, du Cours Berçot, *qui travaille les* matières enroulées en bandelettes, et à Patrick Jedrowski d'Esmod, *sur un thème architectural* cohérent et mûr. Les deux gagnants verront *leurs modèles* réalisés à l'automne par le grand magasin, où ils effectueront un stage dans le bureau de style. Ouvert pour la première fois à *l'ameublement, sous la présidence* de Philippe Stark, le prix est revenu récompenser deux élèves de l'école Camondo : Stéphane Aslanien, pour une table à piètement *en grillage de caddy, et Frédéric* Hoffmann pour une table à jeux. – N. M.S.

UN GUIDE PRATIQUE

MONTER UN SPECTACLE. – L'Office départemental d'action culturelle du Calvados (ODACC) vient *de publier un Guide pratique des créateurs et organisateurs de spectacles dans le département du Calvados et la région*. D'une présentation agréable et raffinée, ce guide de 262 pages se présente comme un inventaire détaillé des *organisateurs de spectacles* (avec description des salles), des créateurs et des organismes *pouvant* apporter une aide technique et financière. Sa diffusion hors de Basse-Normandie *se justifie du* fait de l'insertion de nombreuses pages de réflexions, d'informa*tions et de services* (conseils pour bien organiser un spectacle).

★ **45 F (frais de port : 13 F) auprès de l'ODACC, 28, rue Jean-Eudes, 14300 Caen.**

CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le *5 mai 1984*, dans sa *quatre*-vingt-quatrième année, de

François AUDOLLENT,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part de
Marie-Thérèse Audollent
née Brault, son épouse,

Pierre et Dominique
Audollent-Montgolfier,
Marie-Chantal et Gabriel Dechancé,
Annick Audollent,
Catherine Audollent,
Nicole et Pierre Prié,
Sabine et Pierre Couderc,
Suzanne et Jean Gillet,
Patrice et Monique
Audollent-Bailleul,
Bernard et Chantal
Audollent-Henry,
ses enfants,

Béatrice, Geneviève, Agnès et Jérôme Audollent,
Emmanuel Dechancé,
Olivier, Isabelle et Estelle Couderc,
Bruno, Anne, Christine et Benoit Gillet,
Cécile, Mathieu, Sophie et Claire Audollent,
Charlotte, Clotilde et Jean-Baptiste Audollent,
ses petits-enfants,

Mme François Bertrand,
M. et Mme Robert Ricard,
Le colonel et Mme André Briere,
Mme Corpechot,
ses sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs,

Mademoiselle Buscemi,

La cérémonie religieuse aura lieu, le mercredi 9 mai 1984, à 14 heures, en l'église de la Sainte-Trinité (place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris), suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue La Bruyère,
75009 Paris.

– Mme Rosy Braun,
son épouse,
M. et Mme Jacques Rotenberg,
M. et Mme Marcel Goldmann,
ses enfants,
M. et Mme Gérard Taïeb
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Rotenberg,
M. et Mme Denis Goldmann,
Maxime et Frédérick Goldmann,
ses *petits et arrière-petits-enfants*,
ses frères et sœurs,
Et toute sa famille en Israël,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie BRAUN,
président d'honneur
de la communauté israélite de Reims,

survenu le 6 mai 1984, dans sa soixante-*dix-neuvième année.*

Le Castel-Joli,
31, allée de l'Ermitage,
93340 Le Raincy.

– On nous prie d'annoncer le décès *subit, survenu dans sa soixante*-troisième année, de

Pierre CAUTENET,
maire de Calmoutier,
ancien enseignant.

De la part de
Son épouse, née A. Lopez,
Ses filles et Jean-Marc,
Sa sœur, sa famille et ses amis,
unis dans une profonde tristesse.

Les obsèques *ont eu lieu* à Calmoutier (Haute-Saône), le 16 avril 1984.

Calmoutier,
70000 Vesoul.

– Mme Jacques Chambon,
son épouse,
M. Frédéric Chambon,
son fils,
Mme Régine Giraudeau,
sa sœur,
M. Jean-Christian Giraudeau,
son neveu,
M. et Mme Alain Couturier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Duval,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ses collègues et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHAMBON,
artiste musicien, orchestre de Paris,
professeur au conservatoire national
de *musique de Lyon*,

survenu brutalement le 4 mai *1984* dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Bruno de Bordeaux (Gironde).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Péclet,
75015 Paris.

[Né à Bordeaux le 23 mai 1931, Jacques Chambon, après ses classes au Conservatoire, participe à de nombreux concerts de musique de chambre, en particulier avec l'orchestre de Jean-François Paillard, et il est engagé à l'Orchestre de Paris, comme hautboïste soliste, dès sa constitution en 1967.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lucien CLOSTRE,
docteur en droit,
président de tribunal honoraire,

survenu à Paris, le 1er mai 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques *seront célébrées*, le vendredi 11 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-*Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9* rue du Docteur-Roux (75015).

L'inhumation aura lieu le 11 mai, à 9 h 45, au cimetière de Passy, rue du Commandant-Schloesing (métro Troca*déro*, 75016).

– Mme *Françoise Contamin*,
son épouse,
M. et Mme Emmanuel Contamin,
Antoine, François, Bénédicte, Armelle et Laurent Contamin,
ses enfants,
Mme Louis Contamin,
sa mère,
Mlle Marie Contamin,
sa sœur,

ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu du

professeur François CONTAMIN,
médecin de l'hôpital Saint-Antoine,

survenu le samedi 5 mai 1984, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-16e, et seront suivies de l'inhumation à Boissy-*Maugis (Orne), le même jour*, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Léon Davous,
M. et Mme Philippe Davous,
et leurs enfants,
M. Jean Davous
et ses enfants,
M. et Mme Patrick Davous
et leurs enfants,
Mlle Claude Schmidlin,
Les familles Davous, Schmidlin, Duval, Truelle et Deguillaume,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon DAVOUS,
née Anne-Marie Schmidlin,

survenu le 5 mai 1984, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques seront célébrées, dans la *plus stricte intimité familiale*, en l'église Saint-Pierre d'Uzerche, le mercredi 9 mai, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

16, square de l'Alboni,
75016 Paris.
9, *route* d'Eyburie,
19140 Uzerche.

– Mme Honoré-Demizel,
sa fille,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Augustin DEMIZEL,
née Eugénie Bailleul,
professeur d'éducation
artistique honoraire,
présidente honoraire
de la Société des amis arts et culture,
vice-présidente honoraire
de la Fédération artistique
du Pas-de-Calais,
membre correspondant
de la Commission départementale
des monuments historiques,

survenu à Boulogne-sur-Mer, le 5 mai *1984*, dans *sa quatre-vingt-troisième* année.

Ses obsèques seront célébrées, le jeudi 10 mai, en l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Building D, quai Gambetta,
62200 Boulogne-sur-Mer.

– Mme Marcel Guigou,
M. et Mme Jean-Louis Guigou,
MM. Vincent, Paul, Bernard Guigou,
et leurs épouses,
font part du décès de leur époux et père,

Marcel GUIGOU.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 7 mai 1984, à Apt (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. le pasteur et Mme Philippe Morel,
M. le pasteur et Mme Jean Seigneur,
M. et Mme François Morel,
M. et Mme Etienne Morel,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Mayniel,

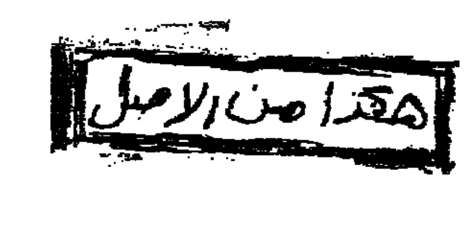
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elie MOREL,
née Marguerite Mayniel,

rappelée à Dieu, le 25 avril 1984, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Communications diverses

– Sur le thème : « la Grande-Bretagne et la Communauté européenne », la baronne Elles, membre de la Chambre des lords et du Parlement européen, animera une conférence-débat, organisée par le club Perspectives et Réalités de Neuilly-Puteaux, le 10 mai, à 20 h 30, au Petit-Chézy, 4, rue de Chézy, 92200 Neuilly-sur-Seine. (Participation aux frais : 10 F par personne).



Le Monde

économie

AFFAIRES

A Clermont-Ferrand

Fin de la « monoculture Michelin » et « dégraissage en douceur »

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — L'annonce, le 19 avril, des mesures de réduction d'effectif, n'a pas changé l'atmosphère de la place des Carmes, cœur des usines Michelin. Le calme est apparent. Clermont-Ferrand s'émeut en silence, alors que 100 kilomètres de là, Montluçon semble monter la garde autour de Dunlop, prêt à s'enflammer à nouveau si la saignée pratiquée par Sumitomo — 1 300 ouvriers sur le tapis — ne se trouve à terme coagulée par les effets du pôle de conversion.

A dire vrai, la tiédeur clermontoise n'a rien d'étonnant. Elle est traditionnelle et domine la paysage psychosocial de la ville. Près d'un siècle de paternalisme a façonné un profond consensus entra la famille Michelin et les générations d'ouvriers-paysans, les « Bibs » (1), dont on dit facilement qu'ils *« sentent le caoutchouc »*. François Michelin n'est sans doute plus « Dieu le père », mais ses prédécesseurs l'ont été, et il reste de cet attachement la façon de le désigner respectueusement dans les ateliers par *« Monsieur François »*.

Clermont-Ferrand a prospéré autour de Michelin. Comment pourrait-elle se faire subitement à l'idée de ne plus pouvoir compter uniquement sur le géant du pneumatique ?

Hors l'histoire des relations sociales, deux autres raisons expliquent cette quiétude qui recouvre en réalité de grosses interrogations, sans qu'elles s'expriment dans la rue. Premier point : les modalités, organisées ou non, de l'annonce des mesures ont réduit la portée du choc. La veille même du fameux 19 avril, on parlait avec insistance de 7 000 licenciements. Aussi constatait-on comme un sentiment de soulagement le lendemain, en apprenant que 3 520 personnes se trouvaient en fait concernées dans l'agglomération. Aujourd'hui, souligne t-on dans les usines, l'heure est à la réflexion : chacun attend d'en savoir davantage.

Deuxième point : le contenu des mesures, qui ne prendront effet qu'en 1985. Elles ne s'avèrent pas traumatisantes (*le Monde* du 21 avril) et beaucoup de travailleurs de la production sont intéressés par la convention FNE que Michelin améliorerait, par ses fonds propres. Sans le formuler aussi précisément, les leaders syndicaux estiment que le coup a été finement joué. A la CGT, on parle de *« casse à visage humain, si l'on peut dire »*. A la CFDT, même ton : *« Les départs volontaires, c'est rassurant. Michelin saigne les usines de Clermont en douceur »*.

Rude continuité pour l'économie locale. Le terrain du recul de l'emploi chez Michelin est labouré depuis 1980 avec rigueur, puisque les effectifs sont passés de 29 908 à 25 866 en 1983. Au train prévu, la firme aura « dégraissé » en six ans 30 % de son personnel initial, soit près de 9 000 salariés.

Au-delà de leur insistance à souligner qu'il n'y a pas de sureffectifs comme le fait valoir la direction, les syndicats interrogent : *« Pourquoi les usines de Clermont-Ferrand sont-elles les plus touchées ? »* Ce sujet est rapidement venu à la surface des discussions à travers la ville, et d'aucuns échafaudent des hypothèses, dont la plus répandue est que Michelin pourrait transformer à terme le site clermontois en centre de recherches. Si peu d'éléments viennent étayer cette appréciation, elle témoigne des vives craintes ressenties en particulier dans le secteur du commerce et, bien sûr, dans celui de la sous-traitance au niveau des 638 fournisseurs installés dans le Puy-de-Dôme.

1 = 3

L'ampleur des effets reste à établir, mais, déjà, les interlocuteurs régionaux s'entendent pour estimer qu'un emploi productif chez Michelin induit deux à trois emplois hors de l'entreprise. *« Il faut bien dix ans pour reconstituer un trou pareil par l'action des PMI »*, estime M. Francis Fontaine, chargé de mission au conseil régional, une instance qui a saisi au vol la proposition de Michelin d'aide à la reconversion pour plusieurs centaines de ses cadres intéressés à la création d'entreprises. *« Il y aura de l'argent pour ça dans le cadre de l'agence régionale de développement en cours de création »*, indique M. Fontaine. C'est un pas de plus dans la collaboration feutrée établie depuis un an et demi entre le conseil régional et la manufacture dans un but de diversification industrielle (*le Monde* du 7 mai 1983).

Discrétion propre à Michelin oblige. Il est impossible de quantifier précisément ses interventions. Une soixantaine d'entreprises auraient bénéficié de son soutien à l'exportation grâce à son réseau commercial et à l'amélioration de leur technicité et de leur gestion. Cet engagement, pour lequel M. François Michelin n'a pas altéré sa totale autonomie, est ainsi appelé à se renforcer dans le cadre des mesures annoncées.

Cette volonté du conseil régional, que préside M. Maurice Pourchon (PS), soulève des réticences syndicales. Nuancées à la CGT : *« On est pour la diversification industrielle, mais elle se fera mieux autour d'un pôle puissant. »* Virulentes à la CFDT : *« Les pouvoirs publics sont prêts à se coucher*, dit Jean-Claude Pœuf, un de ses secrétaires. *Ils doivent avoir des exigences sur les intentions de Michelin pour ses usines clermontoises et françaises. »*

Les idées qui trottent dans les têtes clermontoises dépassent l'horizon 1985. La fin d'une « monoculture industrielle » vieille comme le siècle est-elle irrémédiablement amorcée ? Le débat est entre ceux qui réfutent l'idée de cette fatalité et ceux qui s'inscrivent d'ores et déjà dans une logique d'adaptation.

LLIBERT TARRAGO.

(1) Contraction de Bibendum, le gros bonhomme illustrant les publicités de la firme.

LES PERTES D'AMREP ONT DOUBLÉ PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

Le groupe parapétrolier AMREP, dont les déboires financiers continuent à défrayer la chronique boursière depuis plusieurs semaines, a finalement perdu 823 millions de francs en 1983, selon un audit réalisé par le groupe Arthur Andersen, soit deux fois plus que les chiffres avancés par la société au début du mois de mars. Victime de mauvais résultats imputables à sa principale filiale d'exploitation, l'Union industrielle et d'entreprise (UIE), notamment au Brésil et au Nigéria, cette société spécialisée dans la fabrication de plates-formes pétrolières enregistrera un déficit *« supérieur à 1,4 milliard de francs »*, selon un communiqué publié lundi 7 mai à l'issue d'une réunion du conseil d'administration d'AMREP.

En effet, outre la perte de 823 millions de francs pour le dernier exercice, il faut également tenir compte, précise le communiqué, de pertes *« inéluctables »* d'environ 300 millions pour 1984, de pertes *« prévisibles »* d'environ 200 millions pour 1985, de 200 millions environ pour les mesures de restructuration, enfin, de 100 millions pour les provisions destinées à la filiale du Venezuela.

Un lourd bilan pour cette entreprise, dont Bouygues s'est assuré le contrôle sous réserve d'inventaire (*le Monde* du 13 avril 1984) en désignant un nouveau président, M. René Augereau, pour remplacer M. André Miller à la tête d'AMREP.

LE GROUPE VICTOIRE RACHÈTE VIA ASSURANCES

Le groupe d'assurances Victoire (Abeille et Paix) a acquis auprès de la Compagnie de navigation mixte sa filiale VIA-Assurances (Le Monde SA et VIA-Assurances IARD), par rachat en Bourse de Paris.

Cette opération va faire du groupe Victoire, ainsi renforcé, le premier groupe privé de l'asssurance française, devant les AGP, et le second de l'assurance française, avec une quinzaine de milliards de francs de primes, après l'UAP et à égalité avec les AGF.

L'opération a été facilitée par le fait que la Compagnie de navigation mixte, holding présidée par M. François Fournier, contrôle déjà le groupe Victoire, conjointement avec la Centrale d'investissement (MM. Dassault et Vernes), au travers de leur filiale commune la Compagnie industrielle.

Cette dernière, on le sait, avait réussi, après le 10 mai 1981, à arracher le contrôle du groupe d'assurances Victoire, Abeille et Paix à la Financière de Suez, en voie de nationalisation, après une longue bataille. Cette bataille avait trouvé son épilogue en juin 1983, un armistice conclu entre M. Francès, président de la Compagnie industrielle, et M. Peyrelevade, nouveau président de la Financière de Suez, qui, finalement, a réussi à conserver 34 % du groupe Victoire.

L'opération qui vient d'être effectuée, constitue donc un aboutissement, et, surtout, la prise en main de VIA-Assurances, qui a connu de nombreuses difficultés dans le passé, par le groupe Victoire, en bien meilleure situation.

F. R.

AGRICULTURE

Le premier marché à terme de la pomme de terre s'ouvre à Tourcoing

De notre correspondant

Lille. — Le mercredi 9 mai s'ouvre au centre Mercure, à Tourcoing, un marché à terme de la pomme de terre, le premier et le seul en France, le troisième en Europe, après Amsterdam et Londres (1). L'initiative en revient à la chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, qui espère que ce nouveau marché à terme prendra en quelque sorte le relais — ou viendra tout au moins en complément — de celui de la laine peignée installé à Roubaix et qui subit une baisse importante d'activité. Le nouveau marché disposera du personnel et de l'infrastructure de celui de la laine.

La pomme de terre est un produit qui se prête parfaitement à ce genre d'opération. Il ne fait pas l'objet d'une réglementation au sein de la CEE et est soumis, comme toute production agricole et peut-être plus que d'autres, aux aléas climatiques. Il en résulte des variations de cours très importantes pouvant aller de un à trois, voire davantage. L'intérêt du marché à terme est de placer les professionnels à l'abri des conséquences financières de cette fluctuation de prix. Producteurs, négociants, industriels réunis au sein du Comité national interprofessionnel de la pomme de terre se sont d'ailleurs montrés très favorables et coopératifs pour la mise en place de ce nouveau marché.

La Banque centrale de compensation, créée au lendemain du scandale du sucre en 1974, apportera sa garantie, et, pour éviter toute spéculation abusive, exigera des *deposits*, c'est-à-dire une garantie financière, de l'ordre de 15 % de la valeur des contrats.

Pour la première année, les responsables de ce nouveau marché espèrent y faire transiter les ordres d'achat et de vente de 350000 tonnes de pommes de terre sur une production totale française de 4 à 4,5 millions de tonnes. Le marché de Londres couvre pratiquement toute la production britannique commercialisée (plus de 4 millions de tonnes) et celui d'Amsterdam, la moitié (1,5 million de tonnes) de la production des Pays-Bas.

Le marché de Tourcoing pourrait donc connaître un essor rapide, bénéficiant d'une situation géographique privilégiée au cœur d'un bassin de production entre les Pays-Bas et la Belgique et les cinq départements du Nord de la France, qui fournissent à eux seuls 80 % de la production française de pommes de terre de conservation (hormis les primeurs).

JEAN-RENÉ LORE.

(1) Le marché sera ouvert chaque jour d'ouverture des Bourses. Les contrats porteront sur des lots de 20 tonnes de pommes de terre de calibre 40 millimètres et plus. A l'image des cotations anglaises et hollandaises, les échéances seront fixées en novembre, février, avril et mai, correspondant à la fin de la récolte au milieu de l'hiver et aux fins de campagne.

CONJONCTURE

M. CHIRAC : une réduction d'impôt ne peut être qu'illusoire

De source autorisée, tant à l'Elysée qu'à Matignon et au ministère des finances, on affirme qu'aucune décision n'est prise quant aux modalités fiscales de l'abaissement des prélèvements obligatoires promis par le président de la République. Ces modalités seront arrêtées au cours des mois de juin et de juillet. *« Les orientations du budget de 1985 commenceront à être réellement fixées par des discussions au sein du gouvernement qui auront lieu au cours de l'été »*, a confirmé M. Lionel Jospin au micro de France-Inter, lundi 7 mai, dans l'émission « Face au public ».

Quant aux réactions que suscite une éventuelle diminution des impôts, le premier secrétaire du parti socialiste les a commentées en ces termes : *« Si on se situe au niveau du sens commun, il paraît curieux de voir cette levée de boucliers. Il paraît curieux de dire : « Ce qu'il faudrait faire pour être efficace sur le plan économique ou social, c'est augmenter les impôts ». Cela paraît une thèse paradoxale. »*

De son côté, M. Jacques Chirac, en visite à Bordeaux, a mis en doute la possibilité, pour le gouvernement, de parvenir à une diminution des prélèvements obligatoires en 1985, mettant en cause *« l'augmentation considérable et non maîtrisée des dépenses publiques ». « Dans un tel contexte, il est bien évident qu'une réduction d'impôt ne peut être qu'illusoire : ou bien c'est un trucage de plus et on compensera cela par d'autres recettes plus discrètes, ou bien on augmente un peu plus les déficits, c'est-à-dire les impôts de demain. Il ne s'agit donc pas d'une mesure sérieuse et fiable »*, a conclu le maire de Paris.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **États-Unis : progression des bénéfices des sociétés.** — Les bénéfices des sociétés américaines ont fortement progressé au cours du premier trimestre 1984, notamment dans les secteurs de l'automobile et de la construction. Selon des statistiques publiées le 7 mai par le *Wall Street Journal*, les bénéfices nets de plus de cinq cents grandes compagnies américaines ont augmenté de 58 % au cours des trois premiers mois de l'année par rapport au premier trimestre 1983.

Les hausses les plus fortes ont été enregistrées dans l'automobile (+ 236 %), les produits alimentaires (+ 196 %), les matériaux de construction (+ 151 %), les fabricants de pneumatiques et les chemins de fer. D'autres secteurs, comme la sidérurgie ou les métaux non ferreux, ont à nouveau gagné de l'argent après avoir subi de lourdes pertes un an auparavant, tandis que certains, comme les compagnies aériennes, réduisaient très fortement leurs pertes, tout en demeurant déficitaires. — *(AFP)*

● **Les investissements de British Telecom.** — British Telecom va dépenser plus de 100 millions de livres (1,1 milliard de francs) pour automatiser l'ensemble de ses services. La société va ainsi acheter une trentaine de très grands ordinateurs. Elle a choisi deux fournisseurs : IBM, qui confirme ainsi sa pénétration à l'intérieur des télécommunications britanniques, et la société nationale ICL.

● **54 milliards de francs pour les CODEVI.** — Les CODEVI (comptes pour le développement de l'industrie) totalisaient 54 milliards de francs à la fin du mois de février, chiffre en progression de 9,3 % sur le mois précédent. Selon l'Association française de banques (AFB) bien que le rythme de collecte se ralentisse progressivement, les capitaux recueillis chaque mois restent importants avec plus de 4,5 milliards de francs en février. La part des Caisses d'épargne dans la collecte est passée de 22,3 % à 23,5 % de janvier à février alors que celle des banques de l'AFB est revenue de 41,7 à 40 %. Les parts respectives du Crédit Agricole, des Banques populaires et du Crédit mutuel ont augmenté modérément.

Énergie

● **Hausse de la consommation d'énergie en France au 1er trimestre.** — La consommation d'énergie en France a augmenté de 6,1 % durant les trois premiers mois de l'année, par rapport au 1er trimestre de 1983, a annoncé le 2 mai le secrétariat d'État à l'énergie. Cette reprise de la consommation traduit *« pour partie un relâchement dans les comportements de maîtrise de l'énergie »*. La facture énergétique extérieure de la France s'est par ailleurs fortement alourdie : 53,2 milliards de francs au 1er trimestre, soit 23,7 % de plus que pour la même période de 1983. La reprise de la consommation, sensible depuis plusieurs mois dans le secteur « domestique », se manifeste également depuis le début de 1984 dans l'industrie.

Social

Option pour les médecins à honoraires libres. — Un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 mai, approuve un avenant à la convention entre les syndicats médicaux et les caisses de Sécurité sociale. Celui-ci permet jusqu'au 15 mai aux médecins pratiquant les « honoraires libres », de revenir aux tarifs conventionnels ou de se « déconventionner » totalement. Cette disposition répond aux demandes des syndicats médicaux (*le Monde* du 7 mars). Mais ceux-ci auraient souhaité aussi que les médecins conventionnés puissent changer de statut, ce qui n'a pas été accepté.



SOCIAL

Les banques nationalisées procèdent à l'élection de leurs administrateurs salariés

Conformément aux dispositions de la loi du 26 juillet 1983 et de la circulaire du 16 février 1984 sur la démocratisation du secteur public, les 643 entreprises concernées (122 sociétés-mères et 482 filiales), comprenant les sociétés nationalisées en 1982, doivent procéder avant le 30 juin prochain à l'élection des administrateurs salariés appelés à siéger aux côtés des représentants de l'État et des usagers dans les futurs conseils d'administration et de surveillance constitués à cette occasion.

Cette procédure, qui intéresse 2,2 millions de salariés (12,5 % du total des salariés du privé et du public), a commencé récemment à être appliquée dans les entreprises industrielles, notamment à la régie Renault (*le Monde* du 15 mars 1984). A présent, c'est au tour des établissements bancaires nouvellement nationalisés à procéder de même, à savoir les « trois vieilles », issues de la vague de nationalisation de l'après-guerre (Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris), les 36 banques privées englobées en février 1982 dans le secteur public élargi et les deux compagnies financières (Paribas et Suez), où l'élection sera remplacée par une désignation des nouveaux administrateurs salariés.

Ces élections ont commencé le 25 avril au Crédit commercial de France (CCF) et elles se poursuivent durant tout le mois de mai avec un taux de participation qui, de source syndicale, devrait être voisin de celui des traditionnelles consultations professionnelles (70 % en moyenne). Invoquant cette actualité, la fédération CFDT des *syndicats de banques et établissements* financiers, qui présente des candidats dans 36 établissements sur les 41 concernés (où elle disposait jusqu'à présent de 54 administrateurs), a tenu à dresser un rapide bilan de ces deux années de nationalisation bancaire avant d'expliquer l'importance qu'elle attachait à ces élections.

« Dans l'ensemble, le bilan est assez critique » a estimé son secrétaire général, M. Régis de Béranger, formulant un certain nombre de griefs à l'égard des rapports sociaux *« qui bougent trop lentement »*, des têtes des directions de banques *« qui n'ont pas beaucoup changé »*, des cadres supérieurs *« étonnamment conservateurs »*, sans oublier *« les chambres patronales »* (l'Association française des banques), accusée de n'avoir pas fondamentalement varié non plus, exception faite de *« quelques modifications internes laborieuses et une plus grande attention à la communication »*.

Aux yeux de la CFDT-banque, seuls trouvent grâce quelques exemples isolés, notamment dans les banques régionales où sont intervenus des changements réels dans la conception du rôle des banques, de leur relation avec la clientèle et de leur place dans l'économie. Ainsi, constate cette organisation syndicale, *« le secteur bancaire et financier semble à l'abri des réformes »* tandis que les responsables des banques et leur ministère de tutelle (un ministère *« enflé »* depuis qu'il englobe l'économie, les finances et le budget, outre une direction du Trésor *« toujours aussi omniprésente »*) se retranchent derrière des *« procédures de contrats de plan »*.

Dans ce secteur bancaire et financier, *« à l'abri des réformes »*, quelques points positifs ont été relevés dans le fonctionnement des conseils d'administration bimestriels, tels que la création de commissions de travail sur des sujets divers (informatique, critères d'octroi de crédits...), mais les récents projets de rapprochement entre banques nationalisées *« n'ont pas fait l'objet d'informations suffisantes »*.

Pour ce qui est des élections en cours, la CFDT-banque, qui retient trois thèmes d'action (étendre le champ de la démocratie économique et sociale, contrôler la gestion et améliorer les conditions de travail du personnel), ne cache pas qu'elles pourront être interprétées comme un test de représentativité syndicale, voire politique dans un secteur où le taux de syndicalisation reste peu élevé (20 % en moyenne dans la profession).

Etant donné que les futurs administrateurs salariés (pour cinq ans) seront élus à la fois sur des listes *« parrainées »* par les organisations syndicales mais également, pour la première fois, sur des listes comportant des *« candidats libres »*. Sans étiquette, les associations de défense du personnel bancaire qui s'étaient constituées dans certains établissements bancaires dans la perspective de la nationalisation, peuvent mettre à profit cette consultation pour acquérir un réel droit d'existence. Mais, toujours du côté syndical, on ne semble pas craindre cette concurrence, du moins ouvertement, tant il est vrai que la quasi-totalité de ces associations sont en sommeil depuis plusieurs mois. Par contre, certains de leurs adhérents, rompus à présent aux subtilités de la tactique électorale, ont préféré pratiquer une — plus ou moins — discrète politique d'*entrisme* dans les syndicats jugés réformistes plutôt que de se présenter directement.

A l'issue de ces élections, la dernière étape importante sera la désignation des présidents de ces groupes bancaires ou financiers, nommés par décret en conseil des ministres sur simple proposition des futurs conseils d'administration. La plupart d'entre eux devraient conserver leur fauteuil, mais il n'est pas exclu que trois ou quatre — petites — banques changent de titulaire à cette occasion.

SERGE MARTI.

CHOMAGE PARTIEL : LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION ENCOURAGE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Un décret publié dimanche 6 mai au *Journal officiel* encourage la réduction du temps de travail par les entreprises plutôt que le recours au chômage partiel. Ce texte, attendu depuis longtemps par les syndicats, apporte notamment deux innovations à la réglementation concernant le chômage partiel. Sur les indemnités versées par l'employeur aux salariés touchés par une telle mesure, la part prise en charge par l'Etat sera forfaitaire : auparavant, elle était proportionnelle au salaire antérieur, ce qui favorisait les rémunérations élevées. Surtout, la prise en charge de l'Etat s'appliquera *« uniquement aux horaires inférieurs à 37 heures »* (par semaine).

En effet, comme le précise le décret, le recours au chômage partiel est autorisé *« lorsque les difficultés d'une entreprise n'auront pu trouver de solution, notamment par une réduction ou une modulation concertée des horaires de travail »*. Cette disposition est contestée par le CNPF, qui estime que le chômage partiel est une mesure provisoire alors que la réduction du temps de travail a un caractère structurel : au ministère, on fait valoir que la réglementation antérieure pénalisait la diminution des horaires, et qu'il s'agit en somme d'ouvrir une plage de négociation.

En revanche, les discussions continuent toujours au gouvernement pour trouver un compromis sur le projet de décret concernant le *« chômage partiel total »* (*le Monde* daté 8-9 avril), lui aussi attendu avec impatience par les syndicats et vivement contesté par le CNPF, qui y voit un abus des pouvoirs de l'administration.

FO va diriger un grand nombre de caisses locales de sécurité sociale

Comme pour les organismes nationaux, les présidences et vice-présidences (1) des caisses locales (caisses primaires d'assurance-maladie et caisses d'allocations familiales) et régionales de sécurité sociale ont été «monopolisées», avec l'appui ou l'alliance du CNPF, par les syndicats dits «réformistes» (FO, CGC, CFTC), vainqueurs des élections du 19 octobre 1983 aux conseils d'administration. C'est ce qui ressort d'un bilan provisoire portant sur les résultats des deux tiers des caisses. Ainsi, l'alliance de fait qui a gouverné la Sécurité sociale de 1967 à 1983 sera sans doute reconduite sur le plan local comme sur le plan national.

Force ouvrière, forte de son succès électoral, remporte à elle seule quarante-huit présidences de caisses primaires (sur quatre-vingt-deux), vingt-huit présidences d'allocations familiales (sur soixante-douze) et sept présidences de caisses régionales (sur douze), alors qu'elle n'en détenait auparavant que trente et une, quinze et quatre respectivement. Cette «prise de pouvoir» par des responsables locaux a suscité quelque inquiétude chez les dirigeants confédéraux, qui souhaitaient que, dans une période difficile, on ne laisse pas en dehors la CGT et la CFDT.

En fait, la CGT, arrivée pourtant en tête des élections, et la CFDT, qui était en troisième position (après FO), risquent d'être pratiquement exclues des responsabilités : la CGT n'a obtenu jusqu'à présent qu'une présidence de caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) et une vice-présidence de CAF, la seconde, deux vice-présidences (une CPAM, une CAF).

En revanche, la CGC et surtout la CFTC progressent. La CFTC, en particulier, a déjà davantage de présidences (11 CPAM, 19 CAF, une caisse régionale) qu'elle n'en détenait auparavant (7 CPAM, 6 CAF). La CGC retrouve presque le nombre de présidences qu'elle détenait déjà ; elle devrait donc elle aussi dépasser ce score lorsque les élections auront eu lieu dans toutes les caisses.

Le CNPF avait annoncé son intention de ne pas briguer de présidence, sauf dans les URSSAF, chargées du recouvrement des cotisations. En fait, certains représentants des employeurs (CNPF ou CGPME) se sont laissé convaincre de prendre ou de reprendre de tels postes là où les salariés n'ont pu se mettre d'accord ou trouver un « bon » président : cinq dans les CPAM, autant dans les CAF et deux dans les caisses régionales. Parallèlement, le patronat a déjà retrouvé le même nombre de vice-présidences qu'auparavant : là où un président « salarié » a été élu, cette élection a été compensée par celle d'un vice-président « employeur ».

Cette redistribution s'est faite au détriment de l'UNAF, qui n'a jusqu'à présent obtenu que deux présidences et trois vice-présidences de caisses d'allocations familiales (contre une vingtaine de chaque, auparavant) et des travailleurs indépendants. En revanche, plusieurs représentants de la Fédération nationale de la mutualité française ont été élus à la présidence de caisses primaires.

(1) Lorsque plusieurs vice-présidents ont été élus, il s'agit de la première vice-présidence.

● **M. Gattaz déplore la « baisse d'audience » du syndicalisme.** — Au cours d'une conférence de presse à Montréal, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a déclaré, lundi 7 mai, que *« l'audience syndicale dans le monde, et particulièrement en France »* était *« en train de baisser »*. Un phénomène encore *« occulté »*, selon lui, dans notre pays, parce que les syndicats ont été *« institutionnalisés et magnifiés par le gouvernement dans le secteur public et nationalisé »*. Cependant, a-t-il ajouté, les chefs d'entreprise *« ne doivent pas se réjouir »* de cette baisse d'audience, mais innover davantage en matière de politique sociale pour combler le vide.

BOURSE

NEW-YORK

Irrégulier

Tiraillé en tous sens par les diverses interprétations que provoquent les derniers commentaires sur la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le marché new-yorkais a fait preuve d'irrégularité lundi, ce qui est plutôt interprété comme un élément positif dans la communauté financière, où l'on s'attendait à un repli plus accentué de la cote. Celle-ci a même gagné 1,25 point, à 1 166,56 points, en fin de séance, au vu de l'indice Dow Jones des industrielles, sous l'effet de quelques achats tardifs. Les échanges ont été moins actifs que lors de la précédente séance (72,92 millions d'actions, contre 98,58 millions), mais une poignée de titres (Shell Oil, Ralston Purina, Ford Motor, Esmark et American Telephone) ont encore avoisiné, voire dépassé, le million de titres chacun.

Dans l'ensemble, les observateurs considèrent que Wall Street a bien réagi. *« Je continue à escompter une demande importante sur les actions en dépit de la baisse constatée sur le marché obligataire et des craintes que peuvent susciter les besoins de refinancement du Trésor américain »*, confie un analyste, faisant remarquer l'ampleur de la récente variation des fonds fédéraux, l'équivalent de notre loyer de l'argent : de 9 1/4 % à près de 11 % en une seule semaine. L'accroissement de la demande privée de capitaux résultant de la reprise économique peut peser sur le marché du crédit, estime-t-on au Big Board, mais la nouvelle détérioration de la balance commerciale américaine (en déficit de 25,8 milliards de dollars au premier trimestre 1984) constitue un autre facteur de préoccupation pour les taux d'intérêt, ajoute-t-on.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 7 mai
Alcoa	34	34 5/8
A.T.T.	16 1/2	16 3/8
Boeing	38 3/8	38 1/8
Chase Manhattan Bank	48 3/4	49
Du Pont de Nemours	49 3/4	50
Eastman Kodak	66 1/8	65 3/4
Exxon	42 3/4	42 7/8
Ford	35 3/8	36
General Electric	54 1/2	54 5/8
General Foods	52	52 3/4
General Motors	64 1/4	64 1/8
Goodyear	26 3/8	26
I.B.M.	112 3/4	113 1/8
I.T.T.	36 1/8	36 3/8
Mobil Oil	30	30 1/8
Pfizer	34	33 3/4
Schlumberger	51 1/2	51 7/8
Texaco	40 3/8	40 1/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	35 1/2
Union Carbide	56	56 1/4
U.S. Steel	29 3/4	29 1/8
Westinghouse	46	45 5/8
Xerox Corp.	40 3/8	40 1/4

ÉTRANGER

En Suède

L'investissement croît, l'inflation aussi

De notre correspondant

Stockholm. — Selon le ministre suédois des finances, M. Kjell-Olof Feldt, le redressement de l'économie suédoise est plus rapide qu'escompté. Pour l'ensemble de 1984, le gouvernement prévoit maintenant une croissance de 2,8 % du produit intérieur brut, une augmentation en volume de 7,4 % des exportations, un excédent d'environ 15 milliards de couronnes (autant de francs français) de la balance commerciale et, ce qui est plus inattendu, une progression de 15 % des investissements industriels qui avaient chuté, au total, de 30 % depuis 1980.

Toutefois, d'après le ministre, la situation, satisfaisante pour le *moment, est encore « précaire »*. Les bons résultats actuels peuvent vite se dégrader si le gouvernement ne réussit pas à juguler l'inflation, qui, au mois de mars, avoisinait les 9 % en rythme annuel. L'objectif des sociaux-démocrates était de limiter la hausse des prix à 4 % en 1984 et à 3 % en 1985. Mais les augmentations de salaires, plus fortes que prévu, et surtout les dispositions des conventions collectives permettant par exemple à une catégorie de salariés d'exiger un supplément ou une révision des accords signés si les employés d'un autre secteur obtiennent des majorations de revenus supérieures, embarrassent sérieusement le ministre des finances.

Le blocage des prix décidé le 12 avril (*le Monde* du 14 avril) permettra au mieux d'enrayer une nouvelle flambée d'inflation cette année et de la limiter à environ 6 %, mais il risque aussi de provoquer une explosion des prix en 1985. M. Feldt est apparemment conscient du danger et il n'exclut pas diverses mesures de réduction de la consommation privée et des dépenses publiques, et même une hausse des impôts, bien que les prélèvements obligatoires représentent déjà 51 % du PNB.

Enfin, malgré une légère amélioration ces deux derniers mois, les *sociaux-démocrates n'ont réussi qu'à* freiner tout juste l'augmentation du chômage, ce qui cadre mal avec les promesses de retour au plein emploi faites pendant la campagne électorale. En mars, 134 000 Suédois, soit 3,1 % de la main-d'œuvre active, étaient sans travail, et 150 000 autres — chiffre record — étaient en recyclage ou employés à des travaux de dépannage. Près de 3 milliards de couronnes vont être prochainement dégagés pour financer la création de 30 000 nouveaux emplois artificiels. En fait, le taux de chômage est proche de 9 %.

ALAIN DEBOVE.

● **Découverte de pétrole au large des côtes chinoises.** — La compagnie Exxon a découvert, pour la première fois, du pétrole dans l'embouchure de la rivière des perles, l'une des zones les plus prometteuses de l'« off-shore » chinois, où de nombreuses compagnies étrangères se sont vues accorder des permis. L'agence Chine nouvelle, qui a annoncé cette découverte, n'a pas précisé son ampleur. Jusqu'ici, seule la compagnie BP avait découvert des traces de pétrole, dans cette zone, mais en quantités insuffisantes pour être commercialisées. — *(AFP.)*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LÉGITIME DÉFENSE POLICIÈRE

Une enquête de l'Inspection générale des services (IGS) a été ouverte après la mort d'un jeune Algérien, Zaaoui Benmabrouck, tué par des policiers, dans la nuit du 6 au 7 mai, boulevard Suchet, à Paris (16e). Tout avait commencé par une querelle d'automobilistes, à proximité de l'avenue George-V, entre les occupants d'une estafette et ceux de la 504 Peugeot conduite par Zaaoui Benmabrouck, accompagné de trois amis.

Les occupants de l'estafette ayant signalé l'incident à la police, en précisant que ceux de la 504 étaient *« peut-être armés »*, un équipage de gardiens de la paix en civil d'une unité mobile de sécurité de nuit du seizième arrondissement de Paris partit à la recherche de la 504.

Selon les policiers, qui affirment avoir arboré leurs brassards oranges « Police », le conducteur de la 504, bloqué boulevard Suchet, aurait fait plusieurs manœuvres afin de se dégager sans obtempérer. Une dizaine de balles auraient alors été tirées par les policiers, tandis que la voiture fonçait sur un gardien qu'elle devait renverser. C'est une balle tirée par ce dernier qui a blessé mortellement Zaaoui Benmabrouck. Selon le parquet, l'enquête s'oriente vers la légitime défense, les passagers de la 504 étant par ailleurs passablement éméchés.

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1984 a été tiré à 412 585 exemplaires

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT LIBANAIS

M. Rachid Karamé a cédé aux exigences de M. Berri mais affronte encore celles de M. Frangié

De notre correspondant

Beyrouth. – M. Nabih Berri a obtenu ce qu'il voulait. Il a donc accepté d'intégrer le gouvernement d'union nationale qu'il boudait. Il a eu droit, à son corps défendant, à un assourdissant baroud de réjouissances de la part de ses miliciens et des soldats de sa fraction de l'armée, la sixième brigade, à écrasante majorité chiite, concentrée à Beyrouth-Ouest. Les cris de joie ont dégénéré en combats le long de la ligne de front puis en bombardements des quartiers résidentiels. Bilan : deux morts et vingt-sept blessés des deux côtés de la ville.

Le chef d'Amal exigeait d'être ministre d'État chargé des affaires du Liban-Sud et de la reconstruction de la *« principale banlieue sud de Beyrouth »*, et s'était payé le luxe de tenir tête aux pressions de Damas où il avait été convoqué.

La solution était tellement évidente que l'on se demande d'ailleurs pourquoi le président Gemayel et le chef de gouvernement, M. Karamé, ont traîné une semaine avant de s'y résoudre, donnant à M. Berri l'occasion d'une nouvelle victoire. Victoire d'autant plus significative que le gouvernement avait été perçu comme une résurgence, avec l'aval de la Syrie, de l'alliance maronito-sunnite, pour contenir la poussée chiite.

Cela étant, le chef d'Amal en obtenant la responsabilité directe des affaires du Sud a peut-être reçu un cadeau empoisonné, car il va se trouver face à l'occupation israélienne, confronté à des problèmes dépassant les pouvoirs de l'État qu'il représente désormais. Mais, aussi, il est probable que la mobilisation anti-israélienne des chiites du Sud, déjà vigoureuse et déterminée, s'en trouvera confortée. L'armée israélienne est quotidiennement harcelée dans ce territoire où, à titre d'exemple au cours des dernières quarante-huit heures, elle a été l'objet de trois attentats, et procède elle-même, conjointement avec l'armée du sud du Liban, à des actions de représailles. M. Berri a lancé dès lundi soir un appel au *« jihad* (guerre sainte) *suprême »*. Son entrée au gouvernement coïncide avec la fermeture totale, pour une durée indéterminée, du dernier passage reliant le Sud au reste du Liban.

Le règlement du cas Berri ne résout pas celui de l'ex-président Frangié, qui conteste que les maronites soient représentés au gouvernement, uniquement par le Front libanais dont il est l'adversaire acharné. D'autant qu'il a lui-même efficacement défendu les droits de la communauté à la conférence de Lausanne. Le président Amine Gemayel s'est rendu, ce mardi matin, dans le nord du Liban pour tenter de le convaincre que, dans les circonstances présentes, le cabinet constitue un tout indissociable, et que son gendre M. Abdallah Racy, ministre de l'intérieur, bien que grec orthodoxe, représenterait en fait, au sein du cabinet, plus les maronites du Nord que sa propre communauté.

Une solution difficile

Cependant, il n'est pas sûr que l'argument porte. Les objections de M. Frangié ne sont, en effet, pas sans fondement. L'exemple de M. Berri, qui a obtenu satisfaction, montre que la détermination est payante en la matière. Il est enfin très important pour M. Frangié de mettre son fils Robert sur les rails du pouvoir. Mais autant dans le cas Berri la solution allait de soi, autant dans le cas Frangié elle apparaît difficile. Il est, en effet, exclu que M. Camille Chamoun ou M. Pierre Gemayel soient retirés du gouvernement. De même, il est difficile d'attribuer un troisième portefeuille aux maronites, alors que sunnites et chiites n'en ont que deux.

Cela étant, le boycottage de M. Frangié pèse moins lourd que celui de M. Berri et ne devrait, en tout état de cause, pas empêcher le gouvernement de fonctionner.

Si l'équilibre global chrétiens-musulmans est respecté dans le cabinet Karamé, une singularité a été introduite pour ce qui est des communautés chrétiennes, avec l'attribution de deux portefeuilles aux grecs orthodoxes, soit autant qu'aux maronites trois fois plus nombreux. Les ministères-clés, affaires étrangères et intérieur – la défense ayant perdu de son importance avec la neutralisation de l'armée, – reviennent à l'opposition, et le camp chrétien détient avec les finances un levier important. De plus, ainsi que le souligne M. Karamé, dans ce cabinet politisé à l'extrême, chaque ministre – du moins sept d'entre eux sur dix, les trois « démunis » étant MM. Adel Osseirane (chiite), Joseph Skaff (grec catholique) et Victor Cassir (grec orthodoxe) – dispose d'un redoutable pouvoir de blocage pour toute décision importante. Cinq d'entre eux s'appuient directement sur une milice : MM. Chamoun, Gemayel, Berri, Joumblatt et Racy.

Le premier conseil des ministres, quand il se tiendra, risque de n'avoir pas la présidence de la République pour cadre, l'« ex » – opposition contestant ce lieu pour des raisons de sécurité. Aussi parle-t-on d'un conclave gouvernemental de trois ou quatre jours, qui se tiendrait soit au point de rencontre intersecteurs de Beyrouth, ou à la place du Musée, soit à l'aéroport, voire à Batroun, dans le nord du Liban, pour donner satisfaction à M. Frangié, ou même... en mer.

I UCIEN GEORGE.

Sur le vif

Fausse bonne nouvelle ?

Alors, c'est vrai ou c'est pas vrai, cette histoire de réduction d'impôts, de feuille à deux chiffres qu'on a agitée pendant tout le week-end sous nos yeux stupéfaits, enchantés ? Il n'était question que de ça à la radio et à la télé. Pour bien nous montrer que c'était du sérieux, du solide, qu'on n'avait pas l'intention de nous rouler, on allait tout bien nous marquer à l'automne. Le montant (gros) qu'on aurait dû payer et le (petit) montant qu'on aurait à payer. Pour ne pas faire de jaloux, on nous expliquait que ceux qui ne payaient pas d'impôts auraient droit à un petit cadeau : une ristourne sur leur taxe d'habitation. Quant aux entreprises, on allait leur arranger le coup, à elles aussi, on allait leur accommoder une taxe professionnelle aux petits oignons.

On avait beau se dire : C'est trop beau, ce n'est pas possible, nous, on y a cru. On a plané. On était même si contents, si reconnaissants, qu'on était prêts à revoter pour le PS – finalement, ils ne sont pas si mal que ça, ces gens-là – le mois prochain.

Et puis, ce mardi matin, on allume nos transistors, et qu'est-ce qu'on apprend ? C'est du vent, c'est du prématuré. Il n'y a rien de fait, rien de décidé. Delors est en voyage. Mauroy est à l'hôpital. Et, dans leur entourage, on s'étonne, on est abasourdi : qui vous a dit ça ? Première nouvelle ! Ce ne sont que des supputations. Elles ne reflètent aucune réalité, a même déclaré je ne sais plus quel conseiller de l'Élysée.

Alors, d'où ils tiennent leur information, les confrères ? Ils ne l'ont quand même pas inventée. Quel intérêt auraient-ils à tromper la clientèle ? Ils ont dû se renseigner quand même, ce n'est pas possible. Et si, à Matignon et Rue de Rivoli, on s'était un peu payé leur tête, et la nôtre pendant qu'on y était, en leur lâchant comme ça, pour voir, une sorte de ballon d'essai, ou plutôt de bulle d'oxygène ? Ça ne mange pas de pain, et ça euphorise l'opinion. Alors, là, excusez-moi, je suis nulle en maths, mais je crois que c'est une erreur de calcul. Si ceux qui nous gouvernent ne veulent pas apprendre une vraie mauvaise nouvelle au soir du 17 juin, ils feraient bien de nous épargner les fausses bonnes nouvelles.

CLAUDE SARRAUTE.

Les États-Unis, la CEE et le Brésil se livrent à une « guerre du poulet » sur les marchés du Proche-Orient

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). – Les Etats-Unis vont reprendre pied sur le marché égyptien des volailles. Washington vient en effet d'accorder un crédit de 7,6 millions de dollars à des conditions très favorables à l'Egypte, afin que ce pays s'approvisionne auprès des producteurs américains. Les facilités financières consenties correspondent à des fournitures de l'ordre de 30 000 tonnes. Ce qui comblera les capacités actuelles d'absorption du marché égyptien à l'importation.

Les Etats-Unis vont ainsi retrouver un débouché qu'ils avaient perdu au profit du Brésil. Cette opération est la première manifestaion de la « réplique » que les Américains entendent apporter à l'accroissement spectaculaire des exportations brésiliennes de poulets. Le Brésil est apparu sur le marché mondial en 1980 et est déjà devenu le deuxième exportateur (300 000 tonnes en 1983) après la France (350 000 tonnes, 440 000 pour les Dix), reléguant les Etats-unis en troisième position (200 000 tonnes contre 300 000 tonnes, il y a trois ans).

La baisse des ventes amricaines n'est pas seulement due à la concurrence brésilienne ou européenne. Elle s'explique aussi par la politique suivie par les pays producteurs, notamment les Etats-Unis, au cours de ces dernières années. Ils ont favorisé la création d'élevages dans les pays traditionnellement gros acheteurs de viande de volaille (Mexique, Egypte, Qatar, Koweït) en fournissant les équipements et les produits de base (œufs, poussins, aliments). De la sorte, le marché mondial, constitué essentiellement par le Proche-Orient, s'est sensiblement rétréci.

A ce déplacement de la production s'ajoute la décision des autorités iraniennes et irakiennes de fermer la frontière aux exportations américaines. Téhéran applique la même politique à l'égard de la France, et Bagdad s'est tourné vers les fournisseurs brésiliens, qui couvrent aujourd'hui la quasi-totalité du marché de l'Irak (120 000 tonnes). C'est ce qui explique les difficultés de l'entreprise bretonne Tilly, qui, affirme-t-on à Bruxelles, avait concentré ses activités sur ces deux pays.

Les Etats-Unis estiment cependant que le Brésil et la Communauté exercent à leur égard une concurrence déloyale en subventionnant leurs exportations. En octobre 1983, ils ont déposé une plainte auprès des instances du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Cette démarche a conduit les trois principaux exportateurs mondiaux à se rencontrer le 4 mai, à Genève. La délégation américaine a demandé aux représentants brésiliens et européens de limiter leurs subventions. Brasilia a accepté de prendre un tel engagement en évitant toutefois de se montrer trop précis. Du côté communautaire, on a expliqué que les Etats-Unis devaient, à leur tour, réduire le soutien consenti à leurs producteurs (aide à la production, facilités financières à l'exportation).

L'administration américaine va-t-elle, dans ces conditions, mettre à exécution sa menace de subventionner les ventes aux Etats-Unis ? Il ne semble pas que la tendance actuelle à Washington soit celle-là. La délégation américaine a ainsi accepté, à Genève, la création d'un comité de surveillance – regroupant les Etats-Unis, la CEE et le Brésil, – qui devra suivre l'évolution des parts de marché de chaque pays exportateur.

MARCEL SCOTTO.

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR S'OPPOSE A LA LIBÉRATION DES IMPORTATIONS D'AUTOMOBILES JAPONAISES

M. Donald Regan, secrétaire d'État américain au Trésor, s'est vivement opposé, au cours d'une interview télévisée, à la suppression des restrictions imposées aux importations d'automobiles japonaises aux États-Unis. Ces restrictions, a-t-il déclaré, représentent un atout dans les négociations commerciales engagées entre les États-Unis et le Japon.

Il prend ainsi le contre-pied de son collègue, M. William Brock, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce, qui a affirmé récemment (*le Monde* du 4 mai) qu'il n'était pas nécessaire de renouveler l'accord signé en 1981 et prolongé jusqu'en mars 1985, par lequel les Japonais s'engageaient à limiter *« volontairement »* leurs ventes d'automobiles aux États-Unis à 1,68 million puis à 1,85 million d'unités. M. Brock, estimant que ces quotas avaient donné aux groupes automobiles américains un *« faux sens de sécurité »*, avait déclaré : *« Mieux vaut maintenant se préparer à la concurrence. »*

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE A PROPOS DU FONCTIONNEMENT DE CINQ ÉTABLISSEMENTS

Des cliniques « sans but lucratif » mais... rémunératrices

Après une plainte déposée le 19 avril par le ministre des affaires sociales, le directeur d'un établissement hospitalier sans but lucratif de la banlieue parisienne bénéficiant d'une concession de service public – l'hôpital à domicile de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), – M. Paul Nemegyei, a été inculpé d'escroqueries, faux et abus de confiance par M. François Chanut, juge d'instruction à Paris. M. Nemegyei a été écroué le 20 avril après une perquisition dans son établissement.

Il est accusé d'avoir constitué avec des proches un réseau d'associations et de sociétés lui permettant d'obtenir des conventions avantageuses aux dépens de la Sécurité sociale, ainsi que des rémunérations illégales par plusieurs établissements.

La plainte faisait suite à une enquête en cours de l'inspection générale des affaires sociales. Les premières investigations ont constaté des éléments pour le moins troublants, concernant outre l'hôpital à domicile de Bagnolet, son directeur et ses responsables, ceux de quatre autres établissements sans but lucratif et bénéficiant d'une concession de service public : le foyer de la rue de Richemont, dans le treizième arrondissement, l'hôpital de Passy (16e), le foyer clinique de La Noue, à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), et l'hôpital privé Le foyer, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis).

Outre ses fonctions de directeur à Bagnolet, M. Nemegyei avait été rémunéré aussi par l'hôpital de Passy, par celui de Pierrefitte et par la clinique de Bagnolet, sans que l'on ait pu jusqu'à présent établir les raisons précises de ces rémunérations.

Le directeur de l'hôpital à domicile de Bagnolet avait acheté plusieurs cliniques en déficit et les avait constituées en SARL, notamment avec la participation de membres de sa famille : les parts en ont ensuite été revendues à bon prix à des associations régies par la loi de 1901. Celles-ci ont pu, en invoquant le montant élevé des amortissements, obtenir des prix de journée avantageux au détriment de la Sécurité sociale.

Or, on retrouve les mêmes personnes, proches ou parents de M. Nemegyei, dans les différentes associations propriétaires ou gestionnaires des établissements. L'hôpital de Bagnolet, par exemple, était propriété de l'association gestionnaire. Le président de cette association était vice-président de l'association Le foyer clinique de La Noue, propriétaire et gestionnaire de l'établissement de ce nom et de l'hôpital de Passy. Le président du foyer clinique était aussi celui de l'association Le foyer israélite, propriétaire et gestionnaire de l'hôpital de Pierrefitte. On retrouve parmi les membres du conseil d'administration la directrice de ce dernier établissement, le beau-frère de M. Nemegyei et... son chauffeur. Quant au foyer Richemont, géré par l'association Le foyer israélite, il était loué par celle-ci à un groupement d'intérêts économiques constitué par l'association elle-même et une société anonyme, la SANE, qui avait le même président.

Mais certains responsables de ces associations intervenaient aussi dans des sociétés commerciales travaillant pour les établissements hospitaliers : par exemple, la société LINTEA, SARL servant de groupement d'achat de matériel médical et de fourniture hospitalières ou la société Les ambulances du printemps. Cette dernière, qui s'était fait payer des factures mensuelles confortables, semble avoir disparu fin 1983.

La Fédération de la santé CGT, qui vient de révéler l'affaire, avait attiré l'attention de l'administration, en décembre dernier, sur de graves irrégularités. A l'occasion de licenciements jugés abusifs à l'hôpital de Passy, elle avait constaté que cet établissement, qui emploie une centaine de personnes, ne possédait pas de comité d'entreprise ; les sommes destinées aux œuvres sociales servaient en fait à payer des réceptions. Elle avait aussi découvert des imbrications entre les associations gestionnaires et les différentes sociétés.

GUY HERZLICH.

DEUX NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DANS PARIS

Le nouvel hôpital de la Croix-Saint-Simon, dans le vingtième arrondissement de Paris, vient d'être inauguré par M. Michel Giraud, président (RPR) du Conseil régional d'Ile-de-France. La construction de cet établissement, fonctionnel et ultramoderne, complète les réalisations de la Fondation de la Croix-Saint-Simon, association sans but lucratif, qui constitue un important ensemble médico-social dans l'un des arrondissements les plus déshérités de la capitale.

Une nouvelle maternité vient d'ouvrir ses portes à l'hôpital Lariboisière (Assistance publique), dans le dixième arrondissement, pour remplacer une structure vétuste. Elle comporte cinq niveaux d'hospitalisation, de consultation, d'obstétrique et de chirurgie, ainsi qu'une banque de sang.

MENACÉE DE LIQUIDATION

L'imprimerie Montsouris est toujours à la recherche d'une solution

Plus de trois cent mille exemplaires de l'hebdomadaire *Télérama*, sur un total de cinq cent vingt mille fabriqués à l'imprimerie Montsouris de Massy (Essonne), ainsi qu'une partie du tirage de *VSD* étaient retenus lundi soir, à la veille du 8 mai, jour chômé dans l'entreprise. Les ouvriers de cette imprimerie, en difficulté depuis dix mois, entendent ainsi « maintenir la pression » au moment où se déroulent les ultimes négociations pour la survie de l'entreprise.

La situation apparaît cependant toujours bloquée, depuis que le tribunal de commerce de Corbeil a ordonné l'arrêt de l'exploitation fin avril. Le syndic chargé de l'administration de Montsouris a toutefois décidé de surseoir à l'envoi des lettres de licenciement, mesure dont l'annonce était prévue lors d'une réunion du comité d'entreprise, mercredi 9 mai, finalement reportée d'une huitaine de jours.

Une solution financière et industrielle est en effet toujours recherchée par les pouvoirs publics (*le Monde* du 17 mars), le syndicat du Livre CGT, majoritaire à Montsouris, et les différents candidats à une reprise, en dépit des constats d'échec successifs enregistrés au terme des nombreuses réunions qui ont eu lieu ces dernières semaines.

Le Livre CGT n'est toujours pas disposé à accepter les conditions posées par l'imprimerie Jean Didier prévoyant de nombreuses suppressions d'emplois ainsi que le renoncement à des avantages sociaux. Les pouvoirs publics, de leur côté, ne paraissent pas non plus décidés à soutenir les propositions formulées par un autre imprimeur, M. Serge Lasky, soutenu par le groupe allemand Bertelsmann, bine que plus avantageuses au plan social. Leur appui est pourtant indispensable en raison du financement des mesures de départ, de reclassement ou de congés de longue durée, dont plus aucun partenaire ne conteste la nécessité. Le syndic devrait décider la semaine prochaine s'il sera demandé ou non aux ouvriers de l'imprimerie d'effectuer un préavis de deux mois avant la liquidation que pourrait décider le tribunal de commerce si aucune solution n'est intervenue d'ici là.

E. R.

Aux Etats-Unis

M. GARY HART REMPORTE L'ÉLECTION PRIMAIRE DU COLORADO

Denver (*AFP*). – Selon des résultats partiels, M. Gary Hart a remporté, lundi 7 mai, les petites assemblées (Caucus) du Colorado, Etat dont il est sénateur, avec plus de 75 points d'avance sur l'ancien vice-président Walter Mondale, grand favori dans la course à l'investiture démocrate pour les présidentielles américaines. L'Etat du Colorado sera représenté par 43 délégués à la convention démocrate de San Francisco, en juillet prochain.

LANCEMENT D'UN VAISSEAU SPATIAL SOVIÉTIQUE

Un nouveau vaisseau spatial du modèle Progress a été lancé, le lundi 7 mai, par l'Union soviétique en direction de la station orbitale Saliout-7, à bord de laquelle trois cosmonautes vivent depuis le début de février.

Ce vaisseau automatique, le Progress-21, doit permettre de ravitailler en matériel, vivres et combustible, l'équipage de la station qui, à plusieurs reprises ces dernières semaines, a effectué des sorties dans l'espace de plusieurs heures pour réparer certains éléments du système de propulsion de la station.